

INDEPENDANCE

1^{er} juillet 1962 — 1^{er} juillet 1982

20 ANS

Nous n'acceptons pas de nous conformer à l'usage qui, dans les déclarations les plus solennelles et les plus officielles, veut que le 1^{er} juillet 1962 le Rwanda devint indépendant ou accéda à l'indépendance.

Nous préférons, quant à nous, dire que le Rwanda recouvra alors son indépendance.

A. Kagame

DIALOGUE

DIALOGUE N° 92
juin
1982

SOMMAIRE

Spécial — Rwanda: 1^{er} juillet 1962 — 1^{er} juillet 1982

O.N.U.: Le Texte historique	3
A. RUGIRA: Vingt ans d'indépendance	8
R. HEREMANS: Le message du 1 ^{er} juillet 1962	20
B. de la MASSELIÈRE	
L. UWIZEYIMANA } Le Rwanda en chiffres	34
F. BART	
C. et T. WAUTERS: Souvenirs Rwandais	50
L. MPAKANIYE: Préparez l'indépendance	76
F. FUNGA: La population rwandaise: 1962-1982	81
A. KAMOSO: Le couronnement d'un long combat	93
G. MUSY: Vingt ans plus tard... l'Eglise	98
J.D. NTAKIRUTIMANA: Vingt ans de développement	116
A. KAMEYA: Un expert de l'UNESCO juge le Rwanda	132
In MEMORIAM: Yvan de Tervarent	142



Le Général-Major Habyarimana, Président de la République Rwandaise.

« Le pouvoir doit être démocratique et fort. Le peuple doit contrôler l'Etat et l'Etat doit être guidé par les besoins réels du peuple. »
Manifeste du M.R.N.D.

Editorial

VINGT ANS D'INDEPENDANCE

Il y a vingt ans, le Rwanda recouvrait son indépendance. Ce n'était pas un cadeau qu'on lui faisait, mais un droit qu'il récupérait. Avant l'ère coloniale, le Rwanda était déjà un Etat qui se respectait et se faisait respecter par ses voisins.

Pourtant, le 1 juillet 1962, cette indépendance lui est rendue, enrichie d'une expérience démocratique et les peuples qui la reconnaissent se confondent désormais avec toute la communauté des nations.

DIALOGUE veut s'associer à ces célébrations populaires. Ce numéro spécial en est la preuve. Il est le fruit d'une vaste collaboration. L'éventail des sujets, le style et le genre littéraire des articles, la personnalité des auteurs, tout donne une image variée du Rwanda d'aujourd'hui, quand on ne le sépare de celui de hier ou de celui de demain.

La rédaction de DIALOGUE tient à dire sa reconnaissance à tous les collaborateurs - bénévoles - qui ont fait l'impossible pour réaliser ce numéro. Les lecteurs apprécieront.

Notre reconnaissance va aussi à tous ceux qui ont combattu pour garantir au peuple rwandais sa liberté et à tous ceux qui continuent de lutter pour la lui conserver.

MERCI ... BON ANNIVERSAIRE !

L'Assemblée générale, réunie en séance plénière, a adopté à l'unanimité, le 27 juin 1962, la résolution sur l'avenir du Rwanda et du Burundi. La veille, à la Commission de Tutelle, cette résolution avait recueilli 92 voix pour et onze abstentions, après l'adoption d'un amendement introduit à l'article 3, dans un sens plus favorable à la Belgique. Le projet de résolution adopté avait été déposé par dix-neuf pays du groupe afro-asiatique : le Cameroun, le Congo (Brazzaville), la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Ghana, la Guinée, la Haute-Volta, l'Inde, l'Irak, le Libéria, le Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Arabe Unie, le Sénégal, le Soudan, la Syrie et le Tanganyika.

Voici le texte définitif de la résolution :

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 1743 (16ème session) du 23 février 1962 et les autres résolutions se rapportant à la question de l'avenir du Rwanda-Urundi, ainsi que sa résolution 63 (1) du 13 décembre 1946,

Ayant examiné le rapport de la Commission créée pour le Rwanda-Burundi selon le paragraphe 2 de la résolution 1743 (16ème session),

Notant que les efforts afin de maintenir l'unité au Rwanda et au Burundi n'ont pas abouti,

Se félicitant de l'accord sur l'union économique conclue entre les gouvernements du Rwanda et du Burundi lors de la conférence qui s'est tenue à Addis Abeba sous les auspices de la Commission,

Tenant compte du fait que la plupart des forces de l'autorité administrante demeurent encore dans le territoire nonobstant l'objectif énoncé au paragraphe 3 e) de la résolution 1743 (16ème session) d'assurer le retrait rapide des forces militaires et paramilitaires belges avant l'indépendance. Exprimant sa satisfaction devant les tendances favorables à une réconciliation comme la Commission en avait fait état dans son rapport, et notamment au Rwanda la participation des deux membres de l'opposition au gouvernement,

Ayant entendu les représentants des gouvernements du Rwanda et du Burundi et les pétitionnaires,

Rappelant la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, contenue dans la résolution 1514 (15ème session) du 14 décembre 1960,

Prenant note du désir des gouvernements du Rwanda et du Burundi d'accéder à l'indépendance en tant qu'états distincts le 1er juillet 1962, date envisagée au paragraphe 7 de la résolution 1743 (16ème session),

Prenant en considération la déclaration par laquelle le gouvernement du Burundi a fait savoir qu'à partir de la date de l'indépendance, il n'acceptera plus la présence des troupes étrangères sur son sol, et la déclaration par laquelle le gouvernement du Rwanda a fait savoir que l'abrogation de l'accord de Tutelle rendra illégale la présence des troupes belges sur le territoire de la république,

Notant la déclaration de l'autorité administrative selon laquelle elle retirera ses forces du Rwanda et du Burundi selon les désirs de l'Assemblée générale et des gouvernements intéressés,

Rappelant qu'après l'indépendance le Rwanda et le Burundi jouiront de droits souverains,

Conscient des besoins pressants auxquels le Rwanda et le Burundi auront à faire face dans tous les domaines quand ils accéderont à l'indépendance,

Rappelant sa résolution 1415 (14ème session) du 5 décembre 1959 sur l'assistance aux territoires qui cessent d'être sous Tutelle et aux nouveaux Etats indépendants,

1° - Exprime sa vive reconnaissance à la Commission des Nations Unies pour le Rwanda-Urundi, 1962, pour la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche;

2° - Décide en accord avec l'autorité administrative d'abroger l'accord de tutelle du 13 décembre 1946 concernant le Rwanda-Urundi, le 1er juillet 1962, date à laquelle le Rwanda et le Burundi s'affirmeront comme deux Etats indépendants et souverains;

3° - Fait appel au gouvernement belge pour qu'il retire et évacue ses forces encore stationnées au Rwanda et au Burundi pour qu'à partir du 1er juillet 1962 les troupes belges en cours d'évacuation n'aient plus de rôle à jouer et pour que l'évacuation soit terminée au 1er août 1962, sans préjudice aux droits souverains du Rwanda et du Burundi;

4° - Invite le Secrétaire général à envoyer sans délai au Rwanda et au Burundi un représentant accompagné d'un groupe d'experts dont les fonctions seront :

- a) de surveiller le retrait et l'évacuation des forces belges conformément à cette résolution
- b) d'aider les gouvernements du Rwanda et du Burundi à assurer la mise en oeuvre de l'accord sur l'union économique auquel ont abouti les gouvernements du Rwanda et du Burundi le 19 avril 1962 à Addis Abéba
- c) d'étudier en consultation avec les gouvernements intéressés et à la lumière des recommandations faites

par la Commission des Nations Unies pour le Rwanda-Urundi. Les besoins en aide économique et technique au Rwanda et au Burundi de façon à permettre au Secrétaire général de soumettre à l'Assemblée générale, à sa 17ème session, un rapport sur cette question, accompagné de ses recommandations

d) de venir en aide aux gouvernements du Rwanda et du Burundi sur leur demande, dans l'organisation de leurs cadres administratifs et autres questions s'y rapportant

e) de prêter assistance aux gouvernements du Rwanda et du Burundi, sur leur demande, pour développer et pour entraîner leurs forces de sécurité intérieure;

5° - Autorise le Secrétaire général, conformément aux dispositions du paragraphe 1 de la résolution 1735 (16ème session) de l'Assemblée générale du 20/12/1961 sur les dépenses imprévues et extraordinaires pour l'exercice 1962, d'engager des dépenses ne dépassant pas 2 millions de dollars, en vue des mesures d'urgence qui pourraient être nécessaires pour la continuité des services essentiels dans les deux pays en attendant l'examen par l'Assemblée générale du rapport du Secrétaire général mentionné au paragraphe 4 c) ci-dessus

6° - Invite le Fonds spécial des Nations Unies, le Bureau de l'assistance technique et les autres agences des Nations Unies de même que les Institutions spécialisées à tenir le plus grand compte des besoins du Rwanda et du Burundi;

7° - Exprime l'espoir que tous les Etats membres des Nations Unies apporteront aux nouveaux Etats du Rwanda et du Burundi l'aide économique et technique qu'ils seront en mesure de fournir

8° - Prie le Secrétaire général de rendre compte à l'Assemblée générale à la 17ème session de la mise en oeuvre de la présente résolution;

9° - Recommande qu'après la proclamation de l'indépendance, le 1er juillet 1962, le Rwanda et le Burundi soient admis comme membres des Nations Unies selon les dispositions de l'article 4 de la Charte.

Extraits de : "Nouvelles des Nations Unies, Usumbura, juillet 1962.



Le 1er juillet 1962 à Kigali. Le défilé de l'indépendance.

VINGT ANS D'INDEPENDANCE

Monsieur Amandin RUGIRA, député de Butare au Conseil National de Développement a participé de très près à la lutte qui a conduit le peuple Rwandais à la démocratie et à l'indépendance. En janvier 1962, il était Président de l'Assemblée législative et conduisait la Délégation du Rwanda à l'O.N.U. négociant la validation des élections du 25 septembre 1961. En juin 1962, il se retrouvait à l'O.N.U. négociant cette fois-ci l'indépendance et l'abrogation de l'accord de tutelle. Nous lisons donc ici la relation d'un témoin des événements. Nos lecteurs l'apprécieront.

N.D.L.R.

Il serait malaisé de rappeler le souvenir de l'indépendance du Rwanda sans se référer aux événements qui l'ont précédée ou préparée.

PREMIERES LUEURS

Les premières lueurs de la démocratisation des institutions nationales ont commencé à poindre à partir de la désignation des conseillers des s/chefferies, des chefferies, complétée par la nomination des membres du Conseil supérieur du Pays. Sans tarder, les essais de la sensibilisation de l'opinion ont été suivis d'assez près par des articles de fond qui se disputent la place d'editorial dans les périodiques : KINYAMATEKA, AMI, TEMPS NOUVEUX et SOMA. Le fouet administratif à l'opinion publique finit par provoquer des groupes idéologiques autour de deux

tendances : monarchique et démocrate. Ces formations idéologiques se préciseront plus tard par la création des partis politiques.

LES AUTEURS

En 1959, la précision des idéologies détermine l'orientation et dégage quatre partis nationaux se différenciant selon les grands groupes par quelques détails : - partis monarchiques : Unar et Rader - partis républicains : Parmehutu et Aprosoma.

Il faut noter qu'à côté des quatre partis dits nationaux, une multitude de petites formations entre dans le jeu comme satellites monarchiques ou républicains. Après l'indépendance, des pseudo-partis seront inventés pour brouiller les cartes du jeu. Les partis politiques restent considérés comme les principaux acteurs de l'indépendance. La puissance administrative, autorité titulaire, est le second acteur. Habitée à gouverner sans consultation, elle doit faire front aux revendications des partis politiques et à l'intensification du contrôle des Nations-Unies, en vertu de l'Accord de Tutelle.

Après la mort inopinée du Mwami MUTARA III et la nomination de KIGELI V par le "Coup d'Etat" de MMIMA, le pays connaît en 1959 une flambée de révolution sociale et la situation oblige la puissance tutélaire à le placer sous régime militaire.

Cette opération s'accompagne de l'installation des autorités intermédiaires et provoque, sous la pression des partis politiques, l'organisation des consultations communales. Le Parmehutu, profitant de son extension sur l'ensemble du territoire, du placement de ses leaders comme autorités intermédiaires et du boycottage de l'Unar, remporte le suffrage à plus de 70 %. Les missions des Nations-Unies se succèdent sur le territoire du Rwanda-Urundi pour évaluer l'action de la puissance administrative et le développement des administrés, en

vue d'apprécier la période d'organisation d'institutions autochtones.

La Commission de Tutelle constatant que le Territoire est politiquement mûr mais se rendant compte que les événements en cours au Rwanda et la séparation psychopolitique du Rwanda-Urundi ne permettent pas à ces territoires d'accéder à l'indépendance dans l'Unité politique et économique, prend un malin plaisir à retarder la date des élections législatives. Elle attend la pacification du Rwanda pour faire mûrir l'indépendance dans l'union politico-économique du territoire sous tutelle.

La révolution sociale provoquée par des abus et vexations n'entend pas s'arrêter tant qu'elle n'a pas installé un régime démocratique avec des institutions.

La pression intérieure et extérieure force la Tutelle à fixer enfin les élections législatives et le Référendum au mois de janvier 1961. Du fait de l'intervention de l'Unar à l'étranger, l'ONU décide de retarder ces élections. Le Gouvernement rovisoire, en autonomie interne, convoque tous les conseillers communaux, Bourgmestres, Préfets de Préfecture et membres du Conseil du Pays à Gitarama pour examiner les moyens définitifs de pacification au pays et ce grand Congrès National proclame la République et publie la première Constitution. Il s'agit de mettre les Partis d'opposition en position de désarroi et les Nations-Unies devant un fait accompli.

Le tableau politique ne présente plus dès lors de tergiversation ni d'équivoque; les pouvoirs sont établis par les représentants du peuple, la population est sensibilisée et la paix recouvrée. La période entre le grand Congrès National et l'indépendance couvre une activité politique intense : stabilisation de la Jeune République, justification du Coup d'Etat du 28 janvier à Gitarama, préparation lointaine des élections législatives et du Référendum, tractation avec la puissance administrative et prise de position pour l'exécution et le blocage des interventions de l'O.N.U. Chaque intervention de l'O.N.U. lance les Partis Monarchistes à l'as-

saut, énerve la population et provoque les perturbations de la tranquillité publique.

Pour finir les élections législatives sont fixées et se dérouleront le 25 septembre 1961 sous la supervision de l'O.N.U. Le Parti majoritaire national, le Parmehutu emporte les suffrages avec 77,7 %, soit 35 sièges sur 44. Le pas décisif étant franchi, il fallait préparer l'indépendance de pied ferme.

PERIPETIES DE L'INDEPENDANCE

Le Gouvernement issu des élections est installé le 26 octobre 1961. Il attend que l'indépendance "tombe comme un fruit mûr". Mais le climat peu favorable ne permet pas à ce fruit de mûrir; les responsables de la République s'apprêtent à l'arracher.

Le Gouvernement envoie à l'ONU une délégation composée de Amandin RUGIRA, HABAMENSHI Callixte et RUSINGIZANEKWE Otto respectivement, Président de l'Assemblée Nationale, Ministre des Télécommunications et Ministre des Relations Extérieures pour la validation des élections et du Référendum. La deuxième délégation sera composée de Mrs Amandin RUGIRA et Callixte HABAMENSHI en vue de lutter pour l'indépendance.

Il s'agissait de faire contre-poids à la IVe Commission de l'O.N.U., parce que le rapport sur les élections présentait des aspects en majorité négatifs et défavorables et les contestations du parti de l'opposition compliquaient les dénouements souhaités. C'est au cours de cette mission que devait se dérouler la plus dure partie. La présence permanente des pétitionnaires unaristes dans les couloirs des Nations-Unies avait fini par leur créer une sympathie particulière de la part du groupe Afro-Asiatique. Pour ne pas décevoir les promesses faites, ce groupe amène les débats sur quatre points sans désespérer : retour de Kigeli V au Rwanda; participation de l'Unar au Gouvernement; union politico-

économique du Rwanda-Urundi; évacuation des troupes belges.

Pour le retour de Kigeli dans une République, l'affaire était en soi tranchée par le Référendum, mais il était question que Kigeli revienne en simple citoyen. La délégation rwandaise, sans beaucoup de résistance et d'animosité, tourne le fait au ridicule par une boutade ad hominem. Un MWIRU a dit que le Mwami n'est pas un homme. Kigeli persistant à s'appeler Mwami, doit donc commencer par devenir homme. Dans ce cas, s'il sollicite la Nationalité Rwandaise, sa requête sera examinée par les instances habilitées.

Pour la participation au Gouvernement, la IVe Commission convie les délégués rwandais tant gouvernementaux que pétitionnaires à discuter du problème dans une réunion à part, pour conclure à la participation de l'opposition en vue de la pacification du pays. Les représentants du Gouvernement rwandais étaient ceux cités plus haut et l'Unar était représenté par Mrs Michel RWAGASANA, Député et Secrétaire Général de l'Unar, Michel KAYIHURA et Alexandre RUTERA, tous deux membres du Comité Directeur du même parti. En vue d'orienter les discussions, le Député RWAGASANA en détermine les thèmes principaux : - participation du parti de l'opposition UNAR dans les postes administratifs et politiques; - contestation des élections législatives; - problème des réfugiés; - question institutionnelle et référendum.

Le même RWAGASANA enchaîne, "si cette classification est admise, je demanderai aux représentants du Gouvernement s'ils en admettent le principe. Je suis certain qu'en réglant les autres points, le problème de la réconciliation nationale sera résolu. C'est dans cette perspective que j'attache une grande importance à ces conversations qui pourraient régler la question du Rwanda, laquelle a une répercussion sur la vie politique et économique du pays, quels que soient les dé-tenteurs de l'autorité".

Monsieur HABAMENSHI répond que la précision des divers points à traiter est utile, mais il y a un point qui conditionne les autres : "ce sont les élections législatives. Si l'UNAR conteste la validité de ces élections, cette rencontre est inopportune. Quant à la question de la participation aux postes administratifs, il n'est pas question d'en admettre le principe, car c'est un fait".

La question du référendum ne pouvait évidemment pas être dissociée des élections législatives, car ces deux opérations ont eu lieu en même temps. Quant au problème des réfugiés, notre représentant a donné la position de notre Gouvernement. Celle-ci a été exposée dans un document de mise au point présenté par le Président de l'Assemblée Législative du Rwanda, relative à certaines déclarations faites par les pétitionnaires de l'opposition au Gouvernement du Rwanda, à l'organisation des Nations-Unies. Voici des extraits de cette déclaration :

Importance du problème des réfugiés

"Monsieur Jean NDAHINDURWA, dans sa pétition, parle de 200.000 réfugiés qui se trouveraient à l'étranger. Monsieur KAYIHURA n'hésite pas à avancer le chiffre de 300.000. Quant à Monsieur RWAGASANA, il ne craint pas de monter au chiffre ahurissant de 400.000 personnes déplacées.

Je voulais simplement, Messieurs, en relevant ces chiffres, signaler à votre intention que, pour avoir voulu trop prouver, nos amis de l'opposition ont certainement manqué de mesure et de raison".

Le parti d'opposition UNAR, rongé par le regret de s'être suicidé par le boycottage des élections communales réclame la participation de bas en haut dans les cadres administratifs et politiques: cession gratuite de quelques postes de conseillers communaux,

bourgmestres, préfets de Préfectures, sous-préfets et ministres. Les représentants du gouvernement, après avoir posé comme préalable à toute discussion, l'acceptation des élections législatives et du référendum, écartent les postes accessibles par élection et admettent le principe de postes à nomination, à examiner sur terrain, donc de retour au pays.

L'Unar se cabre et en appelle à la IYe Commission.

Celle-ci désigne quatre membres en son sein pour porter leurs bons offices et convainquent l'Unar à accepter les positions des représentants du Gouvernement.

Sur ces entrefaites, la délégation gouvernementale conditionne le respect de l'accord conclu à la validation des élections et à la fixation de la date de la levée de la tutelle au mois de juin 1962 dans la déclaration ci-après.

Déclaration du Président de l'Assemblée Législative du Rwanda

"La délégation du Gouvernement Rwandais a tenu à être entendue à la IYe Commission dans le but de préciser à l'intention de ses membres la portée exacte du contenu du rapport du 7 février 1962 de la Commission de Conciliation de la Quatrième Commission des Nations-Unies.

C'est dans un esprit de large collaboration et par des concessions très importantes en faveur de ce qu'on a appelé la réconciliation nationale que le groupe gouvernemental a accepté d'offrir à l'opposition, l'élargissement de sa participation à la vie publique du Rwanda et à donner satisfaction à ses desiderata.

Les représentants du Gouvernement espèrent que ce geste sera apprécié par les délégations qui souhaitent les voir adopter cette attitude.

Il est toutefois indispensable de préciser que l'application par le Gouvernement de la République Rwandaise des dispositions contenues dans le document précité est soumise de sa part à la condition expresse que la date de l'indépendance nationale soit défini-

tivement arrêtée par l'Assemblée Générale au cours de la présente session et que cette date soit acceptable par le Gouvernement et irrévocable.

Les représentants du Gouvernement du Rwanda avaient demandé que cette réserve soit consignée au rapport de la Commission de conciliation; celle-ci ayant estimé ne pas pouvoir le faire, la présente mise au point nous a paru nécessaire.

Il ne conçoit pas, en effet, que le Gouvernement du Front Républicain Rwandais issu des élections, puisse accepter de rompre son homogénéité présente au profit d'une intégration de l'opposition, alors même qu'il n'aurait pas la garantie de voir son autorité définitivement reconnue et assise et qu'il ne serait pas fixé de manière certaine et irrévocable au sujet de la levée de la tutelle.

La non-détermination de l'avenir du Rwanda au cours de la présente session rendrait caduque la convention précitée car elle ne manquerait pas d'encourager l'action subversive de l'opposition et d'entraîner des inconvénients considérables pour l'exercice normal d'une action gouvernementale positive, sereine et efficace.

Nous sommes, quant à nous, sincèrement convaincus que les seules conditions réalistes de la coopération nationale sont et resteront la validation des deux consultations de septembre 1961 et l'octroi de l'indépendance en juin 1962".

Union politique et économique du Rwanda-Urundi

La conférence d'Addis-Abeba du 19 avril 1962 avait exclu l'Union politique et adopté un accord qui devait correspondre au protocole du 21 décembre 1961 signé à Bruxelles. Ni le protocole, ni l'accord ne résisteront aux antagonismes des deux régimes politiques dans les deux pays.

Quant à l'évacuation des troupes belges stationnant sur le territoire du Rwanda-Urundi, le Burundi exige le retrait immédiat et la délégation rwandaise réclame l'Indépendance. Il appartiendra au Rwanda Indépendant et souverain de prendre des dispositions qui lui paraîtront adéquates.

Pour le moment, le problème des troupes belges se débat entre les signataires de l'Accord de tutelle : Belgique-O.N.U. L'Assemblée Générale prend ses résolutions par sa résolution 1746 qui décide de mettre fin à l'Accord de Tutelle, à partir du 1 juillet 1962 et qui enjoint à la puissance administrante d'évacuer les troupes du Rwanda, Etat Indépendant et Souverain. Dans la soirée du 27 juin 1962, un banquet somptueux réunissait pour se féliciter de l'aboutissement des débats, les membres de la IVe Commission, la délégation du Burundi, les délégués rwandais tant gouvernementaux que pétitionnaires, dans une salle où flottaient les couleurs nationales du Rwanda et du Burundi entourant celles de l'O.N.U. L'accord de Tutelle est pratiquement rompu. La fiction Rwanda-Urundi prend fin.

Les chicanes, mésententes, discussions et débats aussi combattifs que passionnés sont relégués dans les archives des historiens! Un courant de sympathie et de camaraderie traverse la salle; les convives se donnent des accolades avant de se séparer.

VIVE LE RWANDA INDEPENDANT

Le 30 juin 1962, les délégués rwandais sont reçus par les acclamations d'une foule nombreuse, compacte et souriante, au petit aéroport de Kanombe. Les délégués influencés par la chaleur de l'accueil sont émus d'une joie, telle une étreinte quasi-étouffante! Il est impossible de faire partager cette joie; c'est une expérience qu'il faut vivre personnellement pour en sentir la profondeur émotionnelle: reflux d'une situation critique, reconnaissance d'un droit recouvré, après un combat acharné sur plusieurs fronts, voilà qui est difficile, quasiment impossible à décrire!

Le 1er juillet 1962 convié à Kigali toutes les personnalités du Rwanda, tous les artisans de la Révolution et de l'indépendance, pour accueillir le triomphe de leurs efforts de libération. Le moment crucial de la manifestation d'un patriotisme se cristallise par des coups de canons et la passation des pouvoirs entre l'autorité de la Tutelle et le Chef de l'Etat Rwandais. Le moment le plus poignant sera le remplacement des Drapeaux Belge et Rwandais à la place d'honneur et arrache aux spectateurs rwandais des acclamations spontanées :

Vive la République Rwandaise!
Vive le Rwanda Indépendant!
Vive l'Indépendance!

Notons bien que c'est à partir de ce temps précis que le Chef du Gouvernement, en vertu de l'autonomie interne et de son élection par l'Assemblée Nationale, acquiert la qualité de Chef de l'Etat Rwandais. Le statut juridique du Pays change également et prend une dimension irrévocable et inaliénable. Avec l'indépendance, l'Etat Rwandais se dote d'une Constitution, lue au peuple dans les deux langues officielles. Cette loi fondamentale consacre les Institutions Nationales:

- Présidence de la République - Gouvernement - Assemblée Nationale - Cour Suprême.

Ces organes deviennent à part entière responsables de la destinée de la Nation, de la tranquillité Publique, du Développement et du bien-être du peuple rwandais.

"DUC IN ALTUM"

La jeune République recouvre son Indépendance avec une masse de problèmes : économiques, sociaux, culturels, compliqués par le manque des cadres sur le plan quantitatif et qualitatif, mais le travail abattu par ce personnel, grâce à la chaleur révolutionnaire, frappe tout observateur non averti. Admirable motivation ! Les premières années ont été consacrées à la préparation des cadres, à la restructuration de

l'enseignement tant primaire que secondaire, à la création de l'enseignement supérieur par la négociation des bourses de formation et de stage, à l'ouverture des portes de l'Université Nationale et de l'Institut Pédagogique National.

Au cours de la même période, le territoire a été politiquement et administrativement réorganisé au niveau des Préfectures et des Communes. Quantité des mesures ont été prises pour relever le standing social des **populations**, création des tribunaux, dispensaires, Centres de santé, foyers sociaux. Bref la mise sur pied des infrastructures socio-économiques a été la grande préoccupation des Pouvoirs Publics. La législation a été adaptée au fonctionnement et au développement des Institutions mises sur pied. Malheureusement, la baisse de la chaleur révolutionnaire, après environ dix ans d'indépendance, produit une stagnation et même une régression. Un ver rongeur de zizanie s'introduit dans les rangs du Parti National, se répercute sur les administrations et finit par provoquer des déchirements et des haines et à organiser la chasse à l'homme.

La Révolution morale du 5 juillet 1973 remet le train sur rails avec un souffle nouveau et une nouvelle philosophie "Paix et Unité" en vue de réaliser la mobilisation générale pour le Développement. Avec réalisme, le nouveau régime débute par un programme d'évaluation de la situation. Le constat met en lumière l'éparpillement des forces et des énergies, la dilapidation des deniers publics, l'apathie et l'incohérence dans l'administration et le gel des projets de développement.

En guise du contrôle et d'encouragement, une semaine des Projets s'institutionnalise pour établir une évaluation constante en vue de hâter l'exécution et la coordination.

Plaîse au Seigneur que la Deuxième République ne s'immagine pas parvenue au but et se complaise à contempler ses réussites et ses progrès. Le chemin parcouru ne peut que servir d'encouragement pour un nouveau bandage d'énergie.

A. RUGIRA



Le Président Kayibanda: 1924 — 1976

*« Démocratie d'abord... indépendance ensuite!
Comme un fruit mur. »*

LE MESSAGE DU 1 JUILLET 1962

ADRESSE À LA NATION RWANDAISE PAR
LE PRESIDENT GRÉGOIRE KAYIBANDA

A l'occasion du 20e anniversaire de la proclamation de l'indépendance, il est intéressant et instructif de relire attentivement et d'étudier en historien les documents de l'époque. Le message au peuple de celui qui a mené avec opiniâtreté et persévérance le pays à sa liberté, peut, de ce point de vue, nous éclairer d'une façon particulière. Il nous replonge dans le climat du moment et il nous fait saisir d'une façon existentielle ce jour si important dans l'histoire nationale.

Vingt années déjà se sont écoulées depuis lors. Cela est peu et beaucoup en même temps. Peu, si on replace ce laps de temps dans la perspective de la longue pégrination humaine; cette même période semble longue quand on fixe son attention sur les mutations profondes que le monde a subies depuis. La conjoncture nationale et internationale s'est profondément transformée depuis 1962. Mais c'est la tâche de l'historien que de s'efforcer de recréer le passé sans passion, avec le recul du temps, de l'analyser et de le comprendre. Il ne s'agit pas de juger : ce serait tomber dans le piège toujours tendu de l'anachronisme.

TEXTE

Cette date du 1er juillet 1962 restera inoubliable dans les Annales de la République Rwandaise, non seulement par les festivités qui occuperont cette éblouissante journée, non seulement par la présence au milieu de nous de tant et de si hautes personnalités, mais surtout par son caractère décisif pour l'avenir de notre Pays.

En effet, ce premier juillet, c'est la première journée du Rwanda Indépendant. A partir d'aujourd'hui le Rwanda est indépendant, il est libre; il est responsable de ses décisions tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur : il est responsable de son progrès social, économique, politique.

Notre indépendance a été préparée comme les citoyens de ce Pays l'avaient souhaité : sans nous perdre dans la nuit des temps pour examiner dans l'histoire du Rwanda tout ce qui nous a préparé à cet heureux événement, nous tenons cependant à mentionner la préparation immédiate opérée successivement : par l'effondrement de la féodalité, par l'octroi de l'autonomie, l'absence de tutelle, aux institutions démocratiques mises en place par la volonté du Peuple jusqu'à la décision de l'Assemblée Générale des Nations-Unies qui vient de décider la réalisation de l'Accord de Tutelle relatif à notre Pays.

Sans doute cette préparation n'a pas été sans difficultés, parfois assez graves : je fais allusion notamment à la Révolution rwandaise de novembre 1959 qui a renversé le régime féodal, je fais allusion également aux multiples épreuves auxquelles les Résolutions des Nations-Unies ont soumis les forces démocratiques naissantes.

Ces difficultés ont-elles mêmes été un élément positif dans la préparation de Notre Indépendance Nationale que nous inaugurons aujourd'hui ?

Ici, je me tourne vers tous ceux qui ont aidé la République Rwandaise à parvenir à son Indépendance.

C'est d'abord à la Belgique qu'au nom de tout le Peuple Rwandais j'exprime la plus sincère et la plus vive gratitude pour les efforts qu'en tant que Puissance administrante, elle a déployés pour aider et guider notre Pays vers son autodétermination.

J'aurais voulu évoquer l'action du Gouvernement allemand au moment où ce grand Peuple tenait les destinées historiques du Deutsch-Ost-Afrika. Je me dois à l'honnêteté et je profite de cette solennelle occasion pour rendre un hommage chaleureux à l'action qui fut aussi courte que profonde que le Gouvernement allemand a exercé sur le Rwanda entre 1895 et 1919.

Tout le monde sait combien importantes sont les deux extrémités d'une vie ou d'une période historique. C'est ainsi que le souvenir de la période coloniale allemande me donne l'occasion d'exprimer au nom de tout le Peuple Rwandais notre gratitude au Colonel Logiest: il a été nommé à la tête des autorités de la Tutelle belge au Rwanda au moment où l'évolution de celui-ci nécessitait un homme compétent, très intelligent, très énergique, d'un caractère aussi humain que décidé, désintéressé et sincèrement dévoué aux idéaux supérieurs de la liberté et de la paix vraie.

Je peux le dire, sans crainte de me tromper: l'amitié que ce Peuple gardera à la Belgique sera, et en très grande partie, le résultat de l'action humaine du Colonel Logiest que nous serons heureux de garder au milieu de nous.

Sans doute la Tutelle belge fait des erreurs: telle son administration coloniale dite indirecte par laquelle elle a maintenu en place et utilisé trop longtemps un régime qui ne pouvait pas servir à la libération du peuple; tel le fait de n'avoir pas fait à temps la place suffisante à l'instruction supérieure, et d'autres encore. Mais tout compte fait, le bilan des 40 années d'administration est positif et les générations à venir lui en sauront gré.

C'est ensuite aux Missions religieuses, et particulièrement aux Missions Catholiques, dont l'action inlassable a exercé une influence civilisatrice sur l'ensemble du Pays, qu'au nom du Rwanda, je rends hommage: l'action, très développée aujourd'hui des Missions religieuses, n'a pas seulement servi à adoucir les mœurs mais elle a également contribué à améliorer la vie des individus, des familles et du Pays tout entier.

C'est aussi à l'Organisation des Nations-Unies qu'à cette occasion solennelle je veux exprimer notre reconnaissance pour ses conseils, ses directives à l'adresse de la Puissance mandataire et aussi pour l'influence générale de sa supervision.

Nous remercions tout particulièrement les membres de cette Organisation qui, avant même que nous n'ayions pu envoyer des observateurs aux débats de l'O.N.U., ont essayé de comprendre les réalités du Rwanda et de défendre le Mouvement démocratique qui aujourd'hui se félicite de faire parvenir le Pays à une Indépendance nationale bien préparée.

Je tiens également à féliciter publiquement et au nom du Peuple Rwandais tout entier tous les citoyens qui ont lutté pour l'abolition de la féodalité et l'instauration de la démocratie qui nous fait parvenir à une Indépendance Nationale digne de ce nom.

Mon hommage va spécialement aux fondateurs grands et petits du Mouvement Démocratique Rwandais, le Parmehutu; il s'adresse d'une manière spéciale aujourd'hui à tous ceux qui, ces dernières années, ont accepté de faire la navette entre Kigali et New-York pour exposer les réalités du Rwanda, plaider la cause de la démocratie qui devait assurer au Rwanda une Indépendance bien préparée.

Monsieur Hahamushi, Ministre des Relations Extérieures et du Plan, Monsieur Rugira, Président de l'Assemblée Législative, Monsieur Otto Rusangizandewe, Ministre des Postes et Télécommunications, ont rendu à la République Rwandaise des services magnifiques et inoubliables: ils ont empêché des menteurs aven-

tuteurs de trahir notre Peuple; cette grande journée peut être considérée comme le meilleur cadeau que votre jeunesse, votre dévouement, votre perspicacité, Messieurs, offrent à tous les habitants de la République Rwandaise.

A tous ceux-là qui ont aidé la montée difficile de ce Pays, la République Rwandaise fera honneur.

Actuellement l'ordre public règne dans le Pays, le calme s'est imposé après la tempête de la Révolution et la mise en place d'un Gouvernement démocratique, la guerre froide a été réduite à sa plus simple expression; ceux qui, au moment de la Révolution rwandaise, avaient été pris de panique ou trompés par des politiciens attendus avaient passé les frontières, sont revenus ou neviennent de leur aventure; le Peuple travaille; tous les citoyens, grands et petits, regagnent l'avenir avec optimisme.

Les étrangers qui ont compris que le temps des privilèges féodaux ou coloniaux est révolu sont tranquilles.

Ils savent d'ailleurs que, suivant l'expression d'un de nos meilleurs amis africains "nous n'avons pas d'usine à nationaliser mais à créer, de commerce à étatiser mais à mieux organiser, de terre à distribuer mais à mettre en valeur".

C'est avec acharnement que le Gouvernement de la République poursuit le programme qu'il s'est assigné.

La sécurité continuera à être assurée à tous les habitants du Pays, sans discrimination ni privilèges.

Le progrès économique du pays se trouve au premier rang des préoccupations du Gouvernement. La modernisation de notre régime sonnera sonnerie pour l'avenir, que l'amélioration des moyens techniques et agricoles. Les autres ressources du Pays seront exploitées rationnellement et au maximum.

Plusieurs ressources restent inexploitées: l'exploitation de l'énergie hydraulique et des lacs

beaux et nombreux, dont la Providence a orné notre Pays, l'utilisation du gaz méthane, l'organisation d'un tourisme rentable, sont autant de possibilités dont dispose le Rwanda Indépendant.

Notre Plan de développement qui est en voie

d'élaboration nous permettra de mener ce travail gigantesque sur des bases rationnelles et pourra éviter à notre évolution d'être distraite par des intérêts qui n'auraient rien à voir avec le relèvement du niveau de vie des populations.

Notre économie sera sociale suivant la loi fondamentale que nous nous sommes fixée à savoir le relèvement démocratique et harmonisé du niveau de vie des masses populaires.

En ce sens nous poursuivons, les mesures, commencées déjà dans le domaine des traitements, d'égalisation des sacrifices au détriment de ceux que le régime féodo-colonial avait privilégiés par rapport à la masse paysanne.

Nous continuons à mobiliser toute la population de façon que chacun participe, dans une discipline librement consentie, à l'effort collectif et soit mieux à même d'assurer son propre progrès.

Nous donnons la priorité à l'agriculture et aux cultures exportables qui seront rapidement diversifiées. Nous consacrons actuellement tous nos soins au café, au thé et à l'orge.

Nous tenons à développer un marché intérieur solide dans les plus brefs délais, tandis que nous prenons toutes les mesures pour ouvrir toutes les voies possibles vers l'extérieur. C'est dans ce même cadre que s'inscrit la construction ébauchée à Kigali même, d'un aérodrôme de classe internationale.

Nous restructurons le système scolaire du Pays en vue principalement de favoriser la formation des cadres en tous les domaines du progrès national.

La promotion de la femme, l'encadrement de la jeunesse rurale, l'amélioration du niveau de chaque

famille sont des objectifs chers à tous les dirigeants de la République. Un soin particulier continue à être donné aux moyens d'information spécialement dans ce but.

Nous établissons ou consolidons les relations de la République avec les pays étrangers, notamment et d'abord avec ceux qui nous entourent immédiatement. Notre accord de coopération économique avec le Burundi, notre participation à la Commission Intafricaine du Café, nos relations actuelles avec le Marché Commun, notre admission bientôt comme membre de l'O.N.U., nos contacts officiels jusqu'aujourd'hui avec différents pays, sont autant des bases d'une participation effective du Rwanda Indépendant à la vie internationale.

A ce plan, notre politique est claire et sans équivoque: nous suivons une ligne de conduite indépendante, régie par des considérations adéquates à ce qui est juste, à ce qui sert la paix et la coopération entre les peuples, à ce qui assure la liberté des individus et des groupes, à ce qui sert la solidarité et le bien commun: nous serons objectifs.

Libérés de politiques traditionnelles, débarrassés des mythes féodaux, méprisant les intrigues et conformismes d'une époque révolue, nous avons compris que c'est parce que l'homme féodal a méconnu les valeurs universelles de liberté, de paix, de loyauté, de coopération, de bien commun, qu'il s'est creusé à lui-même l'abîme où l'a précipité une Révolution qu'il avait insensiblement provoquée.

Notre Pays est classé parmi les petits pays mais nous pensons qu'avec ces notmes, jointes aux avantages de la situation géographique du Rwanda, la République Rwandaise apportera à la vie internationale une contribution constructive et réellement utile.

Que l'on ne pose donc pas la question de savoir à quel "bloc" appartenait la République Rwandaise. Notre bloc, c'est l'Afrique, c'est le Tiers-Monde; nos amis, ce sont les Etats européens et tous les pays réellement libres; les peuples qui sont encore sous le joug colonial, féodal ou qui souffrent des

apartheids sont nos frères; nous nous unissons à tous les pays libres pour aider à leur libération. Envers tous et en face de tous les problèmes, la République Rwandaise libérée et indépendante sera objective et se conformera aux notmes universelles exposées plus haut: le bloc du Tiers-Monde dont l'Afrique constitue une partie considérable, réclame la justice, la liberté, la paix, la coopération, le bien commun international.

Et devant une tâche aussi gigantesque, nous sommes conscients de la faiblesse de nos moyens. Nous nous trouvons dans les rangs des pays sous-développés.

Nous réclamons la justice: aux pays riches nous disons: donnez-nous. Aux pays équipés nous disons: aidez-nous. Nous faisons appel à l'assistance ou plutôt à la coopération internationale.

Nous avons besoin, nous le crions haut et sans ambages, d'une aide financière, d'une aide technique.

Venez investir, aidez-nous, à réaliser nos plans, prêtez-nous des techniciens.

Et ici je m'adresse d'une façon toute particulière à la Belgique: elle sera, si elle le veut bien, notre première amie après avoir été si généreusement notre guide vers l'autodétermination. Voilà une année que des demandes précises d'aide et d'assistance lui ont été adressées; elle ne peut plus trouver de prétextes derrière lesquels elle puisse se cacher en nous disant: attendez.

Voire aide au Rwanda Indépendant, ô Belgique, sera d'autant plus appréciable qu'elle ne sera pas camouflée dans le sac colonial, d'autant plus belle qu'elle sera moins suspecte, d'autant plus efficace qu'elle s'adressera à une connaissance; elle doit être d'autant plus substantielle qu'elle est sûre de provoquer la gratitude; elle sera d'autant plus utile à vous-mêmes, qu'elle accroîtra le nombre de vos amis.

Nous faisons ce même appel aux pays membres ou associés de la Communauté européenne.

Nous lançons ce même appel à tous les pays qui luttent pour la libération intégrale de l'homme.

Nous adressons ce même appel à l'O.N.U. et aux différents organismes internationaux, gouvernementaux ou non-gouvernementaux.

La République Rwandaise Indépendante est libre: elle est ouverte à tous, particulièrement à tous ceux qui viendront contribuer efficacement à son développement.

En terminant ce message, je voudrais m'adresser plus particulièrement à vous, Chers Concitoyens, et vous tous, habitants du Rwanda.

Jouissez de votre Indépendance, restez calmes, travaillez à l'amélioration des conditions de vie de vos familles, maintenez l'élan et la continuité de vos différentes activités; faites honneur à la Belgique qui nous a guidés à ce grand jour, faites honneur à l'O.N.U. dont le Rwanda sera bientôt membre, concrétisez toujours davantage la devise de la République Rwandaise Indépendante.

Grégoire KAYIBANDA

Kigali, le 1 juillet 1962

UNE SITUATION D'EXCEPTION A L'INTERIEUR DU CONTINENT

Le discours s'ouvre par un constat: le pays a obtenu la liberté, il est indépendant; responsable de son destin, il doit se tourner vers le progrès dans un climat démocratique. Nous avons, dès ce premier paragraphe, les mots-clés du message: par la suite, le mot "indépendance" est celui qui revient le plus souvent (16 fois). Il est suivi par celui de "liberté" (avec les adjectifs et substantifs correspondants, il est cité 14 fois) puis par celui de "République" (12 fois) et par celui de "démocratie" (ou "démocra-

tique": 8 fois). Le ton de ces paroles de circonstance est nouveau: ces mots si souvent répétés aujourd'hui gardaient à l'époque toute la fraîcheur d'une sève nouvelle.

Le Président de la jeune République, principal acteur de cette indépendance, évoque ensuite le passé récent du pays. Ceci est important: le Rwanda n'a-t-il pas vécu une histoire toute particulière? Plusieurs étapes non successives mais concomitantes, imbriquées les unes dans les autres, ont abouti à cette liberté nouvelle. Le cas du Rwanda a été exceptionnel dans le contexte de l'émancipation du continent africain.

La restructuration des rôles politiques au Rwanda, écrit M. d'Hertefeldt, a été caractérisée par la dissolution de deux mouvements d'émancipation: l'un nationaliste et anti-colonialiste visant la libération du pays de toute occupation étrangère, l'autre socialiste et révolutionnaire ayant pour but un changement complet du système de stratification sociale existant. Ce clivage et surtout l'échec de la fraction dite nationaliste n'ont pas manqué de déconcerter les observateurs étrangers, en particulier de l'ONU et de faire du Rwanda une énigme et un cas absolument atypique dans l'Afrique contemporaine⁽¹⁾. D'ailleurs, dans ce discours, G. Kayibanda prononce 8 fois le mot "féodal", "féodalité" et seulement 4 fois celui de "colonial". Le Rwanda se place ainsi au moment même de son indépendance dans une situation d'exception à l'intérieur du continent. Par la suite - et il faut le souligner - le mouvement révolutionnaire devient nationaliste en s'ouvrant de plus en plus aux aspirations africaines contemporaines comme en témoigne déjà l'appel à l'Afrique et au Tiers-Monde à la fin de ce texte. Retenons cette première constatation: elle est importante et permet de mieux saisir l'originalité du cas rwandais.

Le Président passe ensuite aux remerciements et s'adresse d'abord aux puissances colonisatrices. Un bilan étonnamment nuancé peut paraître surprenant pour le lecteur de 1982. L'Allemagne, la Belgique n'étaient-elles pas les nations colonisatrices ? Ne fallait-il pas les condamner ? Et, de fait, que n'a-t-on pas chargé les colonisateurs depuis les années 60 ! Or, voici un discours prononcé le jour même de l'indépendance qui cite certes des "erreurs" mais insiste davantage sur le bilan "positif" de cette phase de l'histoire nationale, qui se veut "objectif" (mot répété 3 fois) et "rationnel" (2 fois). Mais, pour bien comprendre ces paroles, il faut se reporter à l'époque qui précède immédiatement la décolonisation, et pendant laquelle l'éloge de l'œuvre belge en Afrique se lisait dans maintes déclarations. Citons, par exemple, dans le document intitulé *Manifeste des Bahutu* et qui date du 24 mars 1957, des expressions comme "l'œuvre si grandiose que la Belgique réalise au Rwanda", la "généreuse Belgique", etc. (2). Si on peut affirmer que cet éloge du colonisateur est en partie le résultat d'un certain endoctrinement et qu'à force d'avoir entendu dire que le pays devait beaucoup à la Belgique, un grand nombre a fini par le croire et le répéter, cette idée de la réussite de la colonisation allemande et belge au Rwanda était partagée par bien des contemporains. Cela explique, en majeure partie, les paroles élogieuses du Président Kayibanda. Ce dernier a, cependant, et il le souligne, en plus de ce qui précède, une raison toute particulière de remercier la Belgique : c'est le rôle important, osons le dire déterminant, joué par le Colonel Logiest dans les "événements" qui ont précédé l'indépendance. De plus, le texte se termine par un appel à l'obligation morale de la Belgique de parachever son œuvre par une coopération immédiate.

Le Président remercie ensuite les missions catholiques. Ceci, aussi, peut surprendre. N'a-t-on pas fait le "procès" des missionnaires destructeurs de cultures et des religions traditionnelles ? Pour ceux qui connaissent la pensée profonde de Grégoire Kayibanda, l'éloge de l'Eglise catholique n'a, cependant, rien d'étonnant. Dans les notes personnelles qu'il a laissées à la postérité, l'historien rencontre un homme d'une foi intense. C'est dans le christianisme qu'il découvre très tôt sa vocation sociale. Dans ces écrits, des réflexions nous renseignent sur le cheminement qu'il fut le sien. C'est ainsi qu'en 1950 déjà, lorsqu'il se trouvait à Rome, envoyé par le Vicaire Apostolique du Rwanda pour participer au congrès et à la semaine internationale de la J.O.C., il écrivait : "La semaine internationale de la J.O.C., les contacts avec l'action catholique et l'action sociale belge me donnent l'idée d'une action de chrétien : mon désir de l'apostolat laïc devient plus profond". De retour au Rwanda, il se met à l'œuvre : "Je suis l'ami de mon peuple, des petits, écrit-il. Des réunions d'ouvriers, nous passons de la mutualité à la perspective de coopératives". Devant les injustices, les oppressions, le futur président prend conscience de la nécessité absolue de l'action sociale. "Je suis content, note-t-il en 1955, de me retrouver au milieu de mon peuple, misérable, muselé, taillable à merci par les puissances de la politique et de l'argent. Je souffrirai avec lui et essaierai de lui montrer qu'il y a moyen de vivre chrétiennement au milieu de la pauvreté et du mépris; je le conseillerai, l'aiderai..." (3). La suite des événements des années 50 a largement démontré que G. Kayibanda ne prêchait pas la résignation à ses concitoyens, mais l'action libératrice d'un christianisme social. On comprend donc mieux son attitude devant les "missions" après la lecture de ses notes : c'est dans la foi chrétienne, dans la doctrine sociale de l'Eglise que Grégoire Kayibanda a puisé le ressort de son action future.

Le Président passe ensuite en revue les autres organismes et personnes qui ont contribué à la réalisation de l'émancipation du pays. Il reconnaît le rôle que l'O.N.U. a joué dans la marche vers la libération du Rwanda; il souligne également la part de compagnons de lutte qui ont contribué à la réalisation de l'indépendance et à la libération du peuple.

LA CHARTE DU RWANDA INDEPENDANT

Dans un deuxième temps, Grégoire Kayibanda expose tout son programme d'action qu'il s'est fixé pour le nouvel Etat, dans tous les domaines. Au fil des paragraphes, on découvre un programme à la fois très précis et très idéaliste comme le prouve la fréquence de l'emploi de mots "paix", "solidarité", "progrès", "justice", "mobilisation", "développement", "bien commun", "coopération", "amitié", etc. Après avoir gommé les divergences, résolument tourné le dos au passé et célébré "le calme après la tempête", il envisage toute une série de mesures constructives. L'optimisme de circonstance dont il fait preuve dans ces lignes est tempéré par une vision lucide de la situation rwandaise et débouche, tout naturellement, sur un appel à la coopération internationale, sans exclusive.

Cette seconde partie du discours n'est pas sans rappeler les grandes déclarations comme celle des Droits de l'Homme et du Citoyen. C'est ici une véritable charte du Rwanda indépendant. Elle marque l'entrée du Rwanda sur la scène internationale: le message ne s'adresse pas seulement aux Rwandais mais aussi à la Belgique, à la Communauté Européenne, à l'Afrique, au Tiers-Monde, au monde entier.

Roger HEREMANS
Avec la collaboration
d'Annie BART

Notes

- (1) : M. d'HERTEFELT, Développements récents politiques et sociaux au Rwanda, 1899-1962, dans M. d'HERTEFELT, A.A. TRÖDGEORST, J.H. SCHERER, Les anciens royaumes de la zone interlacustre méridionale Rwanda, Burundi, Buha, Tervuren, 1962, p. 233-234.
- (2) : Le Manifeste des Bahutu, dans F. NKUNDABAGENZI, Rwanda Politique, Bruxelles, 1962, p. 20-21 et 29.
- (3) : Grégoire KAYIBANDA, Notes personnelles, Carnet inédit (archives privées), p. 6 (1950), p. 7 (1er janvier 1955), p. 12 (1956).



LE RWANDA " EN CHIFFRES "

comparé aux pays africains à faible revenu (1)

Les données chiffrées, traduites ici sous forme de graphiques, sont tirées d'un document de la Banque mondiale, le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara, programme indicatif d'action. Ces données statistiques sont pour la plupart des estimations dont l'homogénéité n'est pas toujours assurée. Cela pour dire qu'elles contiennent de nombreuses incertitudes et qu'il faut les utiliser avec une grande prudence. Les quelques commentaires que nous donnons à la suite de chaque graphique permettent d'en relativiser l'impression immédiate.

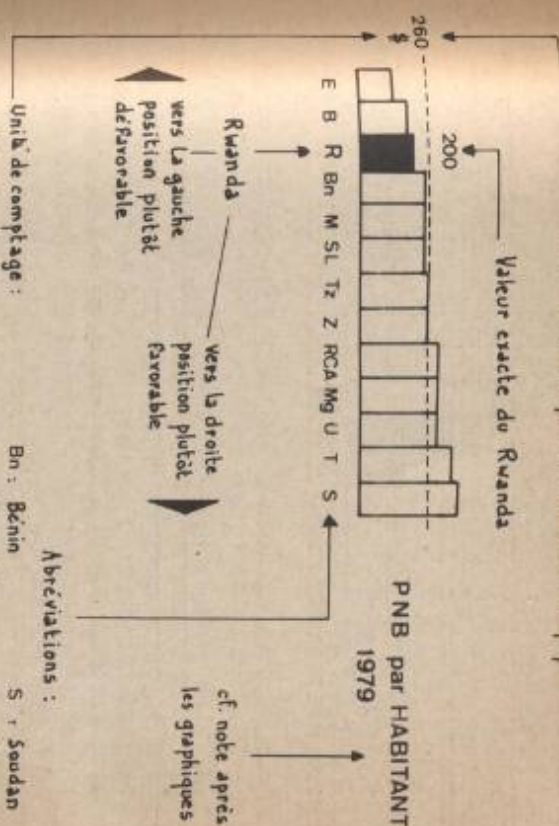
Le Rwanda est ici mis en comparaison avec les pays africains au sud du Sahara, à faible revenu, autres que semi-arides. Cette classification est celle de la Banque mondiale qui classe les Etats en fonction du type de revenu. On obtient ainsi la typologie suivante : pays à faible revenu (P.N.B. inférieur à 370 dollars par habitant en 1979) avec une distinction entre "pays semi-arides" et "autres pays"; pays à revenu intermédiaire importateurs de pétrole; pays à revenu intermédiaire exportateurs de pétrole.

Dans la catégorie des pays à faible revenu autres que semi-arides, nous n'avons retenu que onze pays sur dix-sept pour des raisons d'homogénéité de l'information, certaines statistiques n'existant pas pour quelques pays.

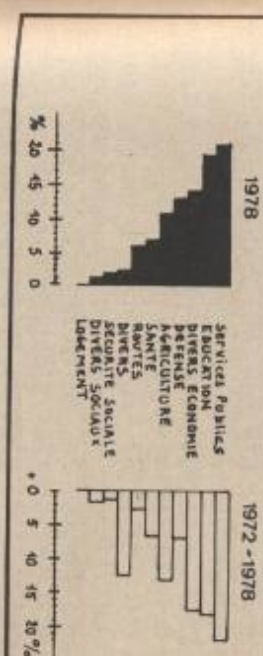
(1) Pays autres que semi-arides, dont le P.N.B. est compris entre 130 et 370 dollars par habitant.

Comment lire les graphiques ?

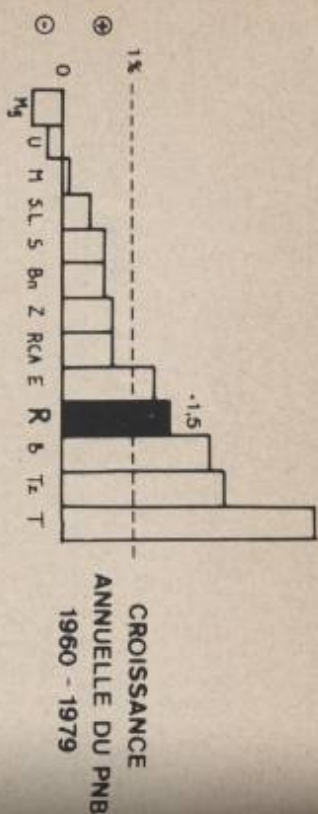
Valeur moyenne pour les différents pays



DEPENSES FONCTIONNELLES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS



1. ECONOMIE, FINANCES, COMMERCE



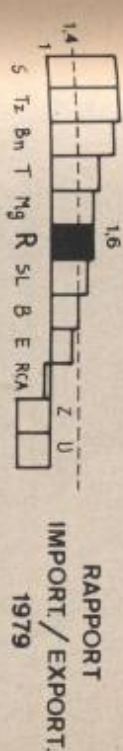
Le produit national brut (PNB) mesure la production intérieure et extérieure totale revendiquée par les résidents d'un pays. Le PNB est égal au produit intérieur brut (PIB) majoré du revenu que les résidents reçoivent de l'étranger et diminué du revenu que l'économie verse à des non-résidents.



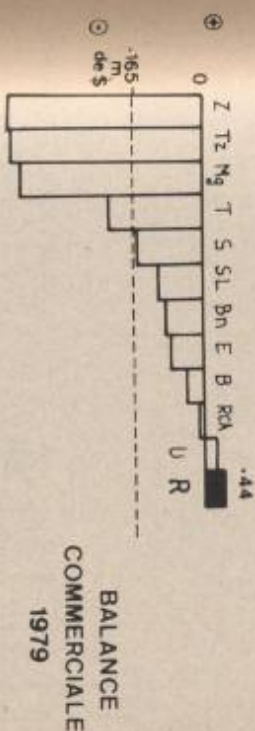
Le taux annuel d'inflation est obtenu en divisant la valeur du PIB aux prix courants du marché par la valeur du PIB en prix constants du marché.

Pour la période considérée, la dépréciation du dollar auquel le franc rwandais est lié au taux de parité fixe de 92,84 Frw a entraîné une baisse du franc rwandais par rapport aux monnaies des pays d'où le Rwanda importe des marchandises. Le coût de ces marchandises importées s'est donc élevé, augmentant par conséquent le coût de la production intérieure

consommatrice de ces marchandises. La conjoncture internationale marquée par une forte augmentation du prix du pétrole a également joué de façon déterminante sur le taux d'inflation. Pour le Rwanda ce taux est cependant l'un des plus forts des pays considérés.



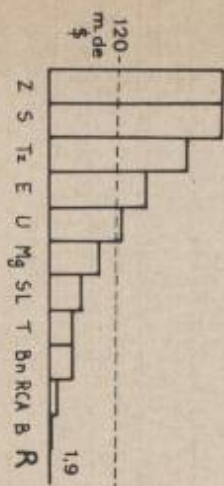
Le rapport import/export traduit en valeur le rapport entre les importations et les exportations de marchandises exprimées en dollars courants. Sur le graphique un rapport positif indique que la valeur des importations dépasse la valeur des exportations. Pour le Rwanda, en 1979, la valeur des exportations s'élevait à 115 millions de dollars et celle des importations à 190 millions de dollars.



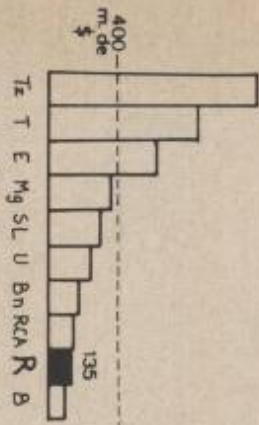
La balance commerciale représente ici la balance des transactions courantes : c'est-à-dire la différence entre les exportations et les importations de biens et de services, en tenant compte également des transferts unilatéraux de fonds publics ou privés à destination ou en provenance du pays.

A cause de la situation intérieure de l'Uganda par lequel transite une grande part des marchandises en provenance ou en direction du Rwanda, celui-ci a vu ses importations limitées pendant neuf mois (3 mois en 1978

et les six premiers mois de 1979). De plus, le Rwanda a connu en 1979 une exportation record de café, de 1'ordre de 40.625 tonnes, dont 10.175 tonnes au titre de la campagne 1978-1979 et 30.450 tonnes pour la campagne 1979-1980. D'où 12.820 millions rwandais d'encaissement soit trois fois le montant de 1978. La balance commerciale s'est donc trouvée excédentaire en 1979 pour des raisons conjoncturelles, alors qu'elle était déficitaire en 1978. En fait la balance commerciale est liée en grande partie au cours du café (par exemple, en 1976-1977, l'excédent s'expliquait par la flambée des prix consécutive à la gelée de 1975 au Brésil qui est un des grands exportateurs de café).

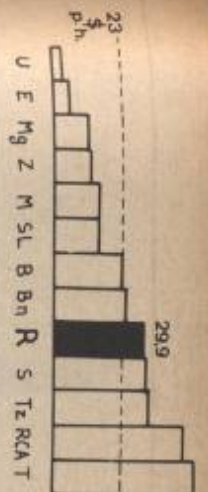


DETTE
PUBLIQUE ET PRIVEE
1970



DETTE
PUBLIQUE ET PRIVEE
1979

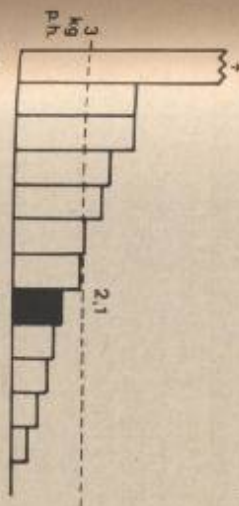
Dettes publique ou privée : Le service de la dette est la somme des versements effectués au titre des intérêts et du remboursement du principal de la dette publique et de la dette privée garantie par l'Etat.



AIDE PUBLIQUE
AU DEVELOPPEMENT
1979

L'aide publique au développement représente les dons ou les prêts accordés à des conditions de faveur par les organismes publics des pays membres du Comité d'aide au développement, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi que des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en vue de promouvoir le développement.

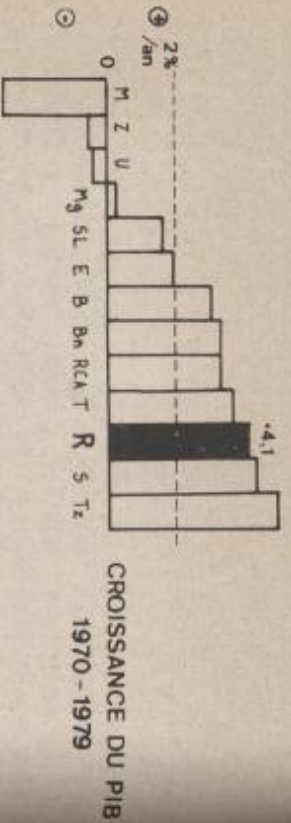
En 1979, les dépenses du budget de développement au Rwanda ont été de 1.460 millions de frw, soit pour une population de 4,9 millions d'habitants, des décissements nets de 29,9 dollars US par habitant, ce qui place le Rwanda au dessus de la moyenne du groupe des pays africains. Les postes de dépense de ce budget ont été le financement de projets agricoles, industriels, de transports, d'infrastructure, etc., soit 617,9 millions de francs investis dans des projets propres au Rwanda, et 849,1 millions de francs au titre de contrepartie de projets communs avec d'autres pays.



AIDE ALIMENTAIRE
1979

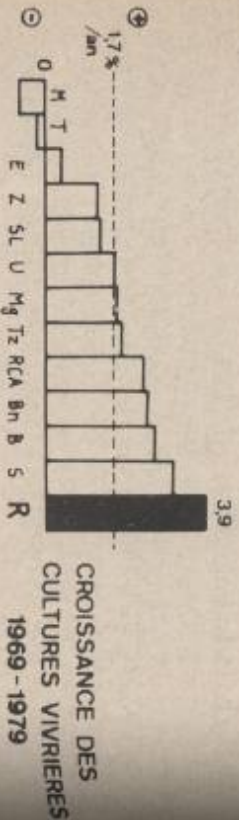
L'aide alimentaire inclut seulement les céréales et est exprimée en kilos d'équivalent-grain. Avec des importations totales pour 1979 de 10.300 tonnes, le Rwanda se situe en-dessous de la moyenne du groupe, ce qui témoigne d'une situation alimentaire plutôt favorable.

2. PRODUCTION INTERIEURE

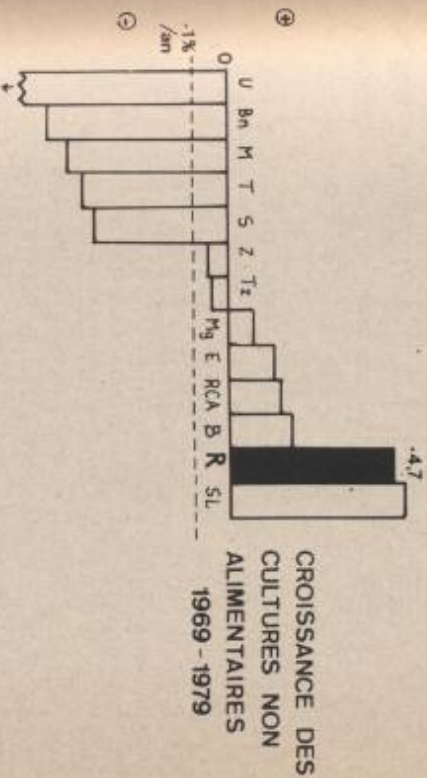


Le produit intérieur brut (PIB) mesure la production finale totale des biens et des services de l'économie nationale, c'est-à-dire la production réalisée sur le territoire.

La moyenne du Rwanda est supérieure à la moyenne du groupe. Cependant, il ne faut pas en conclure trop vite que le niveau de vie a augmenté de 4,1 % en moyenne comme on a souvent tendance à le croire. L'augmentation de 4,1 % en valeur inclut une augmentation en volume, mais enregistre également l'augmentation des prix. Par exemple, entre 1977 et 1978, le PIB a augmenté de 6,7 % dont 4,9 % d'augmentation en volume et 1,8 % de hausse des prix. Cette année-là, les prix à la production dans le secteur primaire (qui représentait 42% du PIB) sont restés stables, ce qui explique cette faible augmentation des prix. Cependant, l'année 1978 fut une année exceptionnelle car, en général, c'est l'augmentation des prix qui est la plus déterminante dans l'augmentation du PIB.

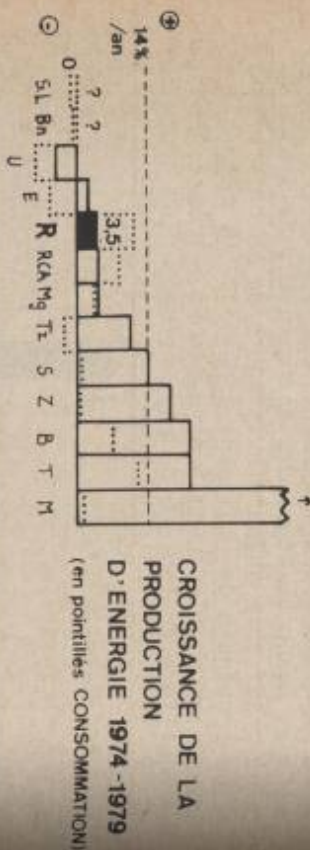


La croissance des cultures vivrières du Rwanda, entre 1969 et 1979 est la plus forte de son groupe. L'augmentation en volume de 3,9 % par an est cependant à mettre en relation directe avec l'augmentation des superficies cultivées qui a été, pour la même période, de 3,5 % par an. Les rendements, donc le niveau alimentaire, sont restés stationnaires. Il faut noter que la colonisation spontanée a permis d'installer, sur le mode d'exploitation traditionnel, l'excédent des jeunes ménages jusqu'au début des années 1980. Mais elle n'est plus praticable aujourd'hui, faute de terres. L'extension spontanée des cultures a par ailleurs souvent dépassé les seuils au-delà desquels son propre avenir et l'équilibre écologique du pays ne sont plus garantis.



La croissance des cultures non-alimentaires est celle des cultures industrielles. Cette forte croissance enregistrée, par rapport à la moyenne négative du groupe, traduit l'effort du pays dans la diversification des cultures industrielles exportables et l'augmentation de la production par le maintien d'un prix d'achat élevé au producteur. Cela est surtout vrai pour le café dont le prix de 120 frw le kg à la production est un stimulant pour le producteur. Il faut noter par contre, entre 1975 et 1979, une stabilité dans la production de quinquina dont le prix a chuté de 220 frw le kilo d'écorces, en 1975, à 150 frw le kilo en mars 1981. La production

de fleurs sèches de pyrèthre est tombée de 1753 tonnes métriques en 1975 à 795 tonnes en 1979, alors que l'objectif du plan était de 2.555 tonnes en 1979, ce qui donne un taux de réalisation de 31 % seulement. Pour le thé, il faut noter la tendance actuelle au développement de la production en blocs industriels, étant donné les fortes résistances paysannes à la culture du thé villageois pour des questions de rapport.

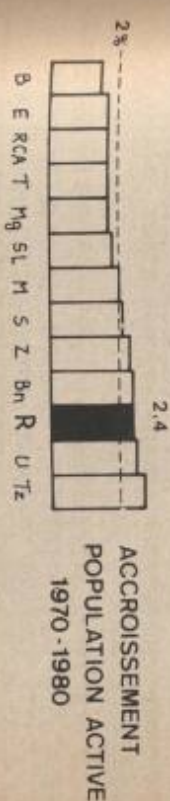
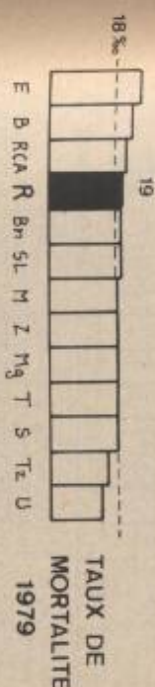
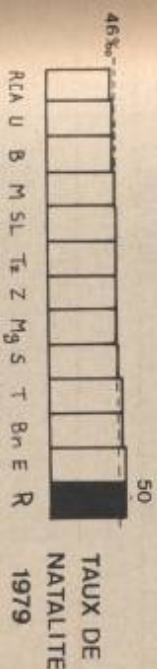
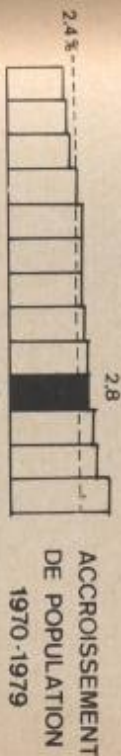
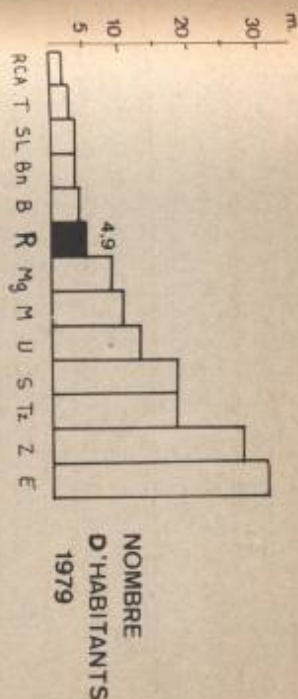


La croissance de la production d'énergie entre 1974 et 1979 apparaît faible comparée à la croissance de la consommation. Les énergies traditionnelles, bois et charbon de bois, posent des problèmes insolubles à cause de la diminution des superficies boisées. Depuis 1978, le Rwanda bénéficie d'un réseau électrique interconnecté unissant les centrales hydroélectriques de Mururu sur la Rusizi et de Ntaruka entre les lacs Buleira et Ruhondo. La mise en service récente de la centrale de la Mukungwa doit permettre au Rwanda d'acquiescer son autonomie dans ce domaine.

Le Mouvement est persuadé qu'en matière de développement économique, social et culturel, le Rwanda ne sera construit que par la somme des efforts de ses propres fils et filles. Il consacre donc le principe que le Pays doit compter avant tout sur ses forces.

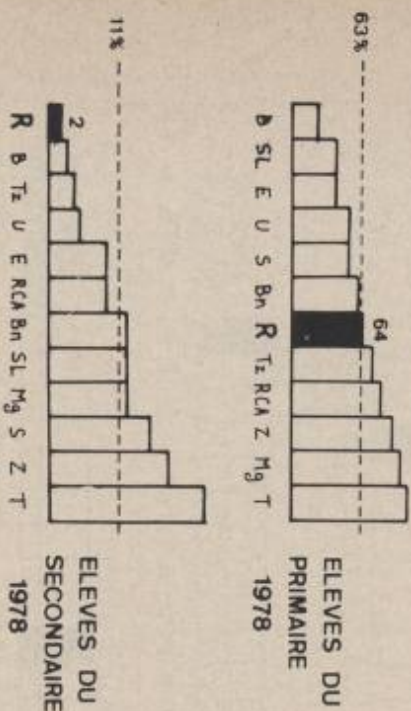
L'Economie doit être planifiée et organisée de façon à exploiter rationnellement toutes les ressources nationales en vue de répondre aux besoins toujours croissants de la collectivité nationale.

3. DEMOGRAPHIE



Pour l'ensemble des graphiques, on peut noter que l'effectif de la population rwandaise est passé de 1.887.392 habitants en 1948 à 4.819.317 en 1978, se multipliant par 2,5 en l'espace de trente ans. Responsable de cette prolifération des hommes, l'accroissement naturel d'environ 30 % présente quelques nuances régionales, le fait essentiel demeurant cependant l'entassement sur place de la population. D'après les chiffres de l'Atlas du Rwanda, les densités inférieures à 150 hab/km² occupaient, en 1948, 90 % de l'espace national et 38 % seulement en 1978. Inversement, les densités supérieures à 150 hab/km² sont passées de 10 % à 62%.

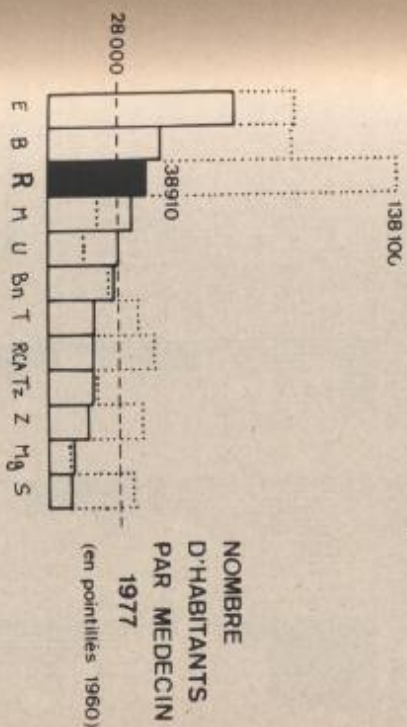
4. ENSEIGNEMENT-SANTE



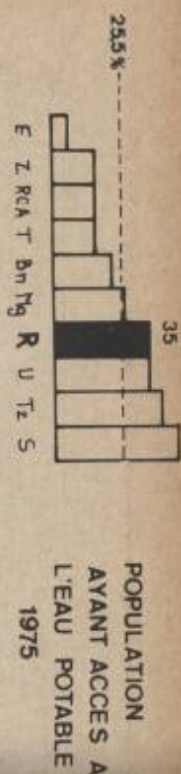
Les estimations du nombre total des garçons et filles inscrits aux écoles primaire et secondaire sont exprimées en pourcentage de la population totale en âge de fréquenter ces écoles.

La forte différence qui existe entre le pourcentage du primaire (64%) et celui du secondaire (2%) traduit à la fois l'effort consacré à l'extension de l'enseignement primaire et le caractère très sélectif et élitiste de l'enseignement secondaire. Le rapport

entre le nombre d'élèves admis en 1^o année du secondaire et celui des élèves inscrits en 6^o primaire ne cesse de décroître. La réforme scolaire qui a commencé en 1979 tentera de réajuster le système. En effet, jusqu'alors, l'enseignement était un héritage de l'époque coloniale où les enfants entraient à l'école primaire pour aller ensuite au secondaire et enfin au supérieur. Etant donné les faibles moyens du pays, cela entraînait un nombre très élevé de "déchets", surtout au moment du passage au secondaire. La réforme prévoit un accent particulier pour ceux qui terminent l'école primaire, jusqu'alors laissés pour compte. Le gouvernement cherchera à porter à 10% le nombre d'élèves du primaire qui passeront au secondaire.

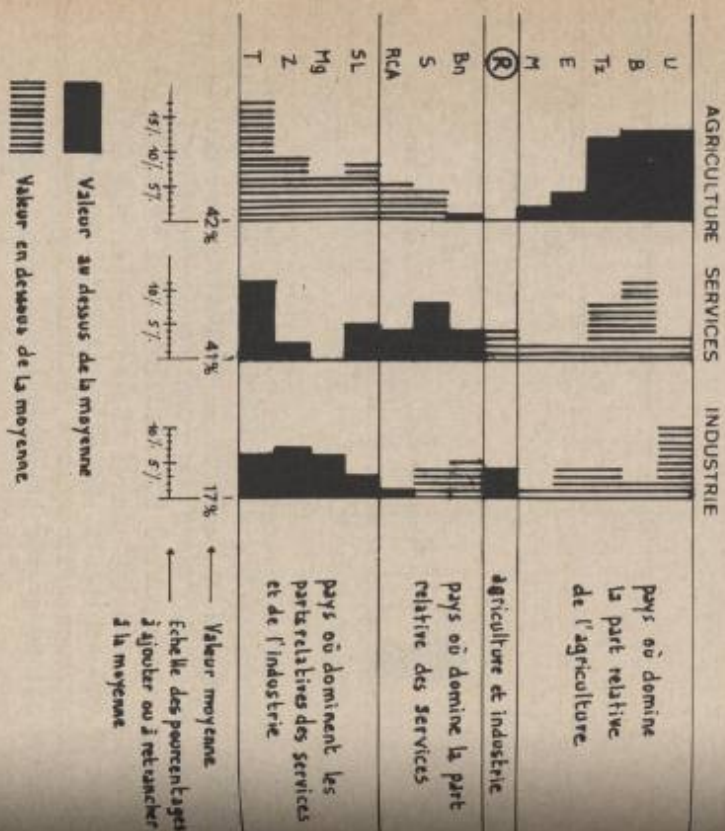


La baisse importante du nombre d'habitants par médecin entre 1960 et 1977 traduit l'effort du Rwanda dans le domaine de la Santé. L'infrastructure médicale rwandaise est dense. On compte un employé de la Santé publique pour 3.000 habitants. Les médecins sont passés de 53 en 1969 à 107 en 1975, soit un médecin pour 39.000 habitants. En 1977, la place du Rwanda dans son groupe reste encore favorable puisque la moyenne est de 28.000 hab/médecin.



Le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable place le Rwanda en position moyenne. Il faut cependant souligner que l'année de l'hydraulique rurale en 1981 a permis la création de plusieurs bornes-fontaines ainsi que le démarrage de plusieurs projets soutenus par l'aide extérieure.

5. STRUCTURE DE LA PRODUCTION en pourcentage du PIB 1979



Le traitement graphique de cette information fait paraître pour chaque produit les écarts positifs ou négatifs à la moyenne pour l'ensemble des pays concernés. On souligne ainsi les différences relatives d'un pays à un autre. Ce traitement a permis de classer les pays en quatre grandes catégories : les pays où domine la part relative de l'agriculture, les pays où domine la part relative des services, les pays où domine la part relative des services et de l'industrie. Le Rwanda apparaît comme un cas régulier avec un pourcentage de l'agriculture égale à la moyenne du groupe et un pourcentage de l'industrie supérieure de 4% à la moyenne du groupe. L'agriculture englobe l'agriculture proprement dite, la foresterie, la chasse et la pêche. L'industrie comprend l'extraction minière, les opérations manufacturières, les travaux publics et le bâtiment, l'électricité, l'eau et le gaz. Toutes les autres branches de l'activité économique sont classées comme services.

Au Rwanda, la part de l'agriculture au sein du PIB n'a cessé de décroître depuis 1960, passant de 81% en 1960 à 42% en 1979. Le fort pourcentage relatif de l'industrie (21% pour une moyenne du groupe de 17%) traduit essentiellement l'essor des industries manufacturières dont la part à l'intérieur du PIB est passée de 12,3% en 1975 à 15,2% en 1979. A l'intérieur de ces industries manufacturières, il faut noter l'évolution importante de la production de la bière Primus, de 11 monades et eaux gazeuses (385% d'augmentation du nombre de bouteilles entre 1970 et 1980). Participent également à cette évolution des industries manufacturières, la fabrication de chaussures plastiques et de couvertures, la production de sucre, de chaux, etc.

Bernard de la MASSELIERE
Laurien UMIZEYIMANA
avec la collaboration de
François BART

ASSISTANTS TECHNIQUES -----

COMBIEN ETES-VOUS? D'OÙ VENEZ-VOUS?

Au 31 décembre 1981, on comptait 602 assistants techniques présents au Rwanda, provenant des pays ou organismes suivants :

Belgique :	142	Chine :	134	France :	92
O.N.U. :	71	R.F.A. :	46	Canada :	35
Suisse :	30	Pays-Bas :	12	Corée :	11
Tanzanie :	11	U.S.A. :	5	U.R.S.S. :	5
FED :	4	Irlande :	2	Lybie :	2
Japon :	1				

Trois ministères surtout s'attribuent la part du lion :

- Education Nationale : 182 assistants techniques, soit le 30,2 %
- Agriculture : 136 assistants techniques, soit le 22,6 %
- Ressources Naturelles : 123 assistants techniques, soit le 20,5 %

Les autres ministères se partagent le "restant" : 22,7 %

Et les VOLONTAIRES ...

Au 31 décembre 1981, ils étaient : 128 au Rwanda.
Parmi eux, les plus nombreux :

Les Français :	30	Les Allemands :	24
Les Néerlandais :	16	Les Belges :	12
Les Canadiens :	12		

Les ministères les mieux fournis :

- Intérieur :	30	Santé Publique :	22
- Education Nationale :	26	Plan :	12



SOUVENIRS RWANDAIS

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'Indépendance du Rwanda, DIALOGUE a demandé à M. et Mme WALTERS de nous livrer leurs souvenirs. Leur séjour au Rwanda coïncide avec les vingt dernières années.

A la veille de leur retour en Belgique, ils donnent un témoignage vivant et émouvant de ce qui fut pour eux de "meilleures années".

Fils de mineur et de menuisier-charpentier, M. et Mme WALTERS sont belges, originaires de la Calamane. Ils ont cinq enfants tous nés au Rwanda. M. WALTERS est arrivé en Afrique en 1954, engagé au Service des Impôts, fonction qu'il exerça d'abord au Congo (Bakavu et Goma), puis au Rwanda à partir de 1961 jusqu'en 1982.

PREMIERES VISITES AU RWANDA

J'ai parcouru le Rwanda pour la première fois fin 1954 et à nouveau avec mon épouse en 1958 pour rendre notamment visite à Byumba, à notre ami le frère Mansuy, pédagogue renommé, originaire de notre village. A ces occasions, nous avons admiré la forêt équatoriale primaire de montagne, encore intacte à ce moment, où nous avons rencontré des batwa chasseurs, des chimpanzés et des éléphants. Nous avons visité aussi le splendide parc de la Kagera avec les frères où nous avons vu 19 lycéens, 2 mambas, 1 léopard, des lions, des élans, etc. En 1954, le Guest-House de Gabiro n'existait pas et il fallait loger dans un petit pavillon réservé aux rares touristes de l'époque. Nous avons aussi admiré la magnifique région des volcans où la forêt descendait bien plus

bas que maintenant mais alors interdite aux grimpeurs. La beauté du pays et la gentillesse de ses habitants, qui saluent continuellement en souriant les occupants des voitures qui passent, ont déjà laissé alors une impression inoubliable chez nous. Nous étions aussi frappés par le fait qu'ils portaient de lourdes charges sur la tête, d'où leur démarche altière. En ces temps-là, les jeunes filles avaient les cheveux coupés en spirales ou demi-lunes et elles étaient habillées en pagnes de vives couleurs. Un marché ou une sorte de messe les dimanches étaient des spectacles chatoyants.

SPECTATEURS DE LA REVOLUTION POPULAIRE DE 1959 A 1962

De Goma, Gisenyi et Nyundo, nous avons vu la révolution populaire, avec ses huttes brûlées. Fin 1959, nous avons même été arrêtés au Mutura par une joyeuse bande de quelques 1.000 incendiaires en armes (lances, arcs, flèches, serpettes, etc...) qui allaient buter le feu chez l'adversaire dans une ambiance de fête populaire. Après inspection de notre coccinelle V.W. pour s'assurer qu'il n'y avait aucun "féodal" caché dans le petit coffre, les rangs se sont ouverts, les lances ont volé en l'air et nous avons pu poursuivre notre chemin.

De janvier 1961 à mars 1961, j'ai travaillé pour la première fois au Rwanda en Territoire de Gisenyi. Nous étions donc présents dans le pays lors du Coup d'Etat de Gitarama le 28 janvier 1961 (abolition de la royauté et proclamation de la République par les conseillers communaux). C'est alors que nous avons aperçu l'ex-mwami Kigeri en fuite. Il avait suivi des cours, si mes souvenirs sont exacts, à Nyangazi au Kivu, dans une école dirigée par un frère ami originaire de notre région. Comme Gisenyi était plein de réfugiés étrangers du Congo, nous avons logé dans le bureau du Préfet qui venait d'être achevé. Là, ma femme faisait la cuisine comme au camping et nous y avons installé un sommier avec matelas, sur 4 caisses vides de whisky, servant de divan et de lit.

En mars 1961, nous sommes partis en congé régulier en Belgique. A la fin de celui-ci, nous avons reçu un télégramme du Ministère des Affaires Etrangères demandant si j'étais d'accord de reprendre mes fonctions au Rwanda car les deux techniciens du Service des Impôts avaient donné leur démission et étaient partis. Ma femme et moi, nous nous sommes regardés en souriant et nous avons marqué notre accord. Toutefois, comme il n'y avait pas d'habitation disponible pour notre famille à Kigali, ni de place dans une auberge, nous avons dû attendre 6 semaines à l'hôtel à Bujumbura avant de nous attribuer, en novembre 1961, la maison du Gouvernement que nous occupons depuis lors sans le moindre ennui. Mais avec l'augmentation du nombre de nos enfants, les 3 chambres à coucher ne suffisaient plus. Aussi, les autorités rwandaises ont décidé de fermer le garage pour en faire la plus belle pièce pour notre fille. C'était tout un travail fait par les Travaux Publics, sous la conduite de l'aimable papa Bernard, vieux maçon expérimenté qui, du temps de la tutelle, avait participé à la construction de notre habitation.

LE MOIN DU TERRORISME "INYENZI"

Notre arrivée au Rwanda en tant que coopérant technique coïncidait avec une vague d'attentats des "Inyenzi". Nous devions parfois assister à des enterrements d'européens (y compris femmes et enfants) froidement abattus à bout portant. Ils étaient, en effet, à l'époque, particulièrement visés par les terroristes dans la but de les décourager à rester dans la pays car certains leaders féodaux s'imaginaient que leur départ allait faciliter la reconquête du pouvoir. Même si les européens ne sont pas partis massivement, ces meurtres eurent tout de même pour effet de jeter la panique. Les autorités avaient pourtant établi des barrages militaires tout autour

de Kigali, instauré les "laissez-passer" et des patrouilles de sécurité furent organisées. Certains accusaient des sacs de sable ou construisaient un mur à l'intérieur de leur chambre à coucher devant la fenêtre pour protéger leur lit (précaution qui aurait pu sauver la vie particulièrement à un comptable tué au moyen d'une lance jetée à travers la fenêtre pendant son sommeil comme nous avons pu le constater lors d'une tournée). Au surplus, l'immense majorité de leurs femmes et de leurs enfants quittèrent le "territoire" car ils craignaient le renouvellement des désordres déplorables du Congo. Aussi le jour de l'indépendance, il n'y avait guère plus de 7 femmes européennes à Kigali en dehors des religieuses restées par idéal.

Les tentatives de restauration de l'ancien régime se sont poursuivies jusqu'au delà de 1963, année où les terroristes ont même occupé tout le Bugesera jusqu'au pont de Kanzenze à quelques kilomètres de Kigali. Il a fallu tout le courage de la jeune garde nationale pour les chasser du pays et sauver ainsi le régime républicain tant estimé par le peuple. Même les députés, qui avaient pourtant bien lutté pendant la révolution, refusèrent de loger au nouvel Hôtel Kiyovu, qui avait été construit spécialement pour eux, parce qu'il y avait trop de vitres ! Il est vrai que d'aucuns parmi eux, leur souvenir est conservé grâce aux noms de certaines rues de Kigali - avaient été assassinés par la réaction.

COMMENT LE PRESIDENT KAYIBANDA METTAIT EN CONFIANCE LES TECHNICIENS QU'IL VOULAIT GARDER

Ma chère moitié n'était pas partie avec notre enfant lors de l'indépendance parce que le Président Kayibanda nous avait envoyé son secrétaire pour nous dire de sa part qu'il espérait que nous ayons confiance dans le peuple rwandais et qu'il garantissait la paix publique et notre sécurité. Il nous invitait aussi aux festivités de l'indépendance et à la réception officielle.

Il faut noter que dès notre arrivée au Rwanda, nous avons bientôt fait connaissance avec le Président car celui-ci tenait à connaître personnellement les techniciens étrangers dont il désirait garder la collaboration après l'indépendance. Cette première rencontre avait eu lieu d'une manière originale et fort sympathique : vous étiez convié avec votre épouse et votre enfant à un drink intime chez votre Ministre et peu après votre arrivée, le Président s'amenait et s'entretenait pendant 1 à 2 heures avec vous et votre épouse tout en jouant avec votre bambin qu'il prenait sur les genoux !

Ultérieurement, pendant les premières années qui ont suivi l'indépendance, il lui arrivait aussi de vous rendre visite le soir, à l'improviste, lors d'un événement familial et de le fêter en toute simplicité avec vous.

KIGALI EN 1962

Lors de l'indépendance du Rwanda le 1er juillet 1962, Kigali ne comptait que 5.000 habitants, y compris 378 étrangers (arabes, hindous et européens réunis). On pouvait compter le nombre de rues, non asphaltées d'ailleurs, sur ses doigts. Les seuls quartiers étaient les deux centres résidentiels "Plateau" et "Nyamirambo" et le petit centre commercial assez minable. En dehors de ceux-ci, c'était la brousse hantée par les serpents qui arrivaient parfois à s'infiltrer dans votre jardin comme nous avons pu le constater chez nous quand une vipère cornue inquiétante est venue muer chez nous sous des arbustes près de la fenêtre de notre salle à manger !

On a écrit en 1962 que Kigali était la plus petite capitale du monde ! Il s'y posait pourtant déjà un problème de logement pour l'installation de la nouvelle administration. Beaucoup de fonctionnaires rwandais étaient hébergés dans des cabanes minuscules en toiles ondulées, spécialement en face de l'actuel magasin

"Athénée", sous des eucalyptus géants, alors que des assistants techniques belges occupaient les petites chambres du fameux "Quai d'Orsay" construit en hâte même temps que les "Ministères, provisoires" et les "maisons de dépannage en bois" toujours utilisés.

Il n'y avait ni banque privée, ni transporteurs ou transitaires. Le commerce import-export restait à organiser. Pas d'établissement industriel non plus, en dehors d'une petite usine à café, désaffectée de nos jours. Gikondo n'était qu'un marais. Comme hôtels, il n'y avait que deux petits établissements genre "Far West". Le Relais occupé actuellement par l'O.N.U. et l'Auberge dirigée alors par un "célibataire mûr". C'était à l'époque encore le seul bou langer de Kigali, qui livrait son pain dans un rayon de plus de 100 kms jusqu'à Ruhengeri. Les buffings étaient également inconnus à Kigali. La seule maison à étage était celle occupée depuis par la Banque Nationale du Rwanda, au "boulevard central", mais de dimensions beaucoup plus réduites. La plaine d'aviation était une piste minuscule en terre pour avions D.C. 3 uniquement. La cathédrale catholique était représentée par la petite chapelle des dames bernardines. Par bonheur, il y officiait un prêtre d'une qualité exceptionnelle, l'érudit abbé Masson, qui s'était occupé des visiteurs rwandais lors de l'exposition internationale de Bruxelles en 1958, dont le futur Président Kayibanda. D'où sa vocation tardive pour le Rwanda. Les autres cultes n'apparaissaient également que dans des constructions ou salles très modestes. La seule représentation diplomatique, le jour de l'indépendance, était celle de la Belgique dirigée par l'ancien haut-commissaire du Rwanda, le colonel Logiest, bien connu et apprécié dans le pays et qui devenait ce jour simple ambassadeur. Ses bureaux étaient installés face à la Présidence, dans une ancienne épicerie achetée à des propriétaires partants. Les autres pays ont dû attendre la construction de bâtiments avant de pouvoir se faire représenter. L'Assemblée Nationale s'était établie, faute de palais de la nation, dans l'ancienne école

primaire des enfants étrangers qui étaient d'ailleurs presque tous partis. Quant à la Cour Suprême, il n'y avait aucun bâtiment disponible pour elle à Kigali et elle fut donc reléguée, comme le Parquet, à Nyanza dans le nouveau palais de l'ancien Mwami, aux escaliers flanqués de lances monumentales.

En bref, Kigali n'était qu'un petit village dans la brousse avec une administration rudimentaire où la plupart des choses restaient à faire. C'était pourtant une localité intéressante et où on ne restait pas longtemps inconnu et isolé. Tout le monde connaissait tout le monde; on se saluait gentiment et on se fréquentait assidûment. Je me rappelle qu'à cette époque, un agent rwandais modeste, travaillant avec moi, nous avait invités dans la "boyerie" où il habitait. Quelle ne fût pas notre surprise quand il fit sauter le bouchon d'une bouteille de champagne pour nous l'offrir !

Depuis lors, beaucoup a changé, car la ville a pris une extension considérable. En vingt ans, elle est passée de 5.000 âmes à 180.000, soit une multiplication par 36. Si pendant les prochains 20 ans le rythme de progression serait le même, Kigali atteindrait 6.480.000 habitants en l'an 2002 et s'étendrait non seulement d'un pont à l'autre de la Nyabarongo, mais atteindrait le lac Muhazi ! En ce qui concerne les étrangers, Kigali est devenu une véritable passoire. A peine a-t-on entrevu un nouveau visage, qu'il est remplacé par un autre, ce qui nuit trop souvent à leur efficacité et à leur utilité. Maintenant, on ne peut plus connaître toutes les personnes. Aussi, nous sommes surtout restés liés avec les gens que nous avons connus au début de notre séjour au Rwanda dont le nombre commence malheureusement à s'éclaircir par suite des départs et des décès de plus en plus nombreux.

QUELQUES ECUEILS QUI GUETTAIENT L'INDEPENDANCE

1962 était l'année décisive de la lutte des leaders révolutionnaires pour une indépendance autonome car une organisation internationale, appuyée en cela curieusement par certains pays de l'Est, rêvait pour le Rwanda de "concorde nationale sous le sceptre de l'ancien Mwami" et de fédération ou d'union avec un état voisin n'ayant pu faire triompher sa révolution populaire.

Je me souviens d'avoir été pendant cette année un des délégués du Rwanda à des pourparlers avec le Burundi, à Butare et à Bujumbura, sous le patronage de l'O.N.U., pour le maintien de la communauté ethnique entre les deux pays; ce qui intéressait particulièrement certains petits intérêts privés. Il était alors beaucoup question d'offices communs tels que ceux des impôts, des douanes, de la monnaie, etc...

Si le Rwanda s'était laissé prendre à ce piège, il n'aurait certainement pas fait les progrès qui sont aujourd'hui les siens car tout aurait continué à rester concentré à Bujumbura. Il est vrai que l'appétit du partenaire, appuyé par certains experts internationaux, était trop aiguisé. Il exigeait, en effet, 60 % des recettes pour lui, ne concédant que 40 % au Rwanda sous prétexte qu'il possédait l'ancienne capitale communale, ayant seule bénéficié d'un développement relatif, ce qui était important. Ces exigences excessives faillirent bien "l'intelligence véritable des problèmes" en dépit de certaines accusations d'incompréhension !

Une des carences de l'époque était aussi la quasi absence de commerçants nationaux. Pourtant, il y en avait eu beaucoup, surtout dans les centres de négoce protégés, avant la révolution de 1959, mais comme ils étaient presque tous membres de l'ancienne ethnie minoritaire dirigeante, ils étaient partis laissant la place aux seuls étrangers arabes et hindous pour la

plupart. Il a fallu un certain temps avant de voir des commerçants provenant de la majorité populaire, très pauvre. Car, pour s'installer, il fallait au moins un petit capital, devenue la plus rare dans le jeune Rwanda révolutionnaire.

FETE DE L'INDEPENDANCE A KIGALI

La célébration de l'indépendance du Rwanda le 1er juillet 1962 s'est déroulée face à notre habitation. On avait érigé une petite tribune à l'emplacement de l'actuelle Caisse d'Épargne, devant la première maison communale de Kigali.

Cette tribune était occupée par les membres du Gouvernement, les députés, les magistrats, les autorités préfectorales et communales, les dirigeants religieux - dont le courageux archevêque de Kabgayi - et les autres invités. Certains pays et organismes internationaux avaient délégué leurs représentants. Pour la Belgique, ancien tuteur de 1916 à 1962, c'étaient le haut-commissaire sortant et un baron.

Tout autour de la place, alors presque vierge en dehors de la Présidence (ancienne résidence), était rangée la population en tresse revêtue des habits de fête et armée de petits drapeaux aux couleurs rwandaises.

Il y eut de nombreux jeux et cortèges dont le premier défilé impressionnant de la jeune garde nationale sous la conduite des officiers rwandais de la 1ère promotion et aussi d'officiers belges.

Un des moments les plus saisissants fut la passation officielle des pouvoirs, quand, aux sons des tambours, le drapeau belge fut amené et le drapeau rwandais hissé à sa place pendant que la foule émue était au garde-à-vous et entamait ensuite l'hymne national, le "Rwanda rwacu".

C'est à ce moment précis, vers 10 heures du matin, par une journée radieuse, que le Rwanda recouvrait son indépendance après seulement 54 années de colonisation. Celle-ci en effet, n'a débuté réellement qu'en 1908, quand les allemands ont érigé le Rwanda en "Bezirk", c'est-à-dire district, et nommé le premier résident impérial, Kandt, un médecin juif qui a écrit au début du siècle le fameux livre "Caput Nili". Un exemplaire est heureusement conservé à l'I.N.R.S. à Butare. Notons que le seul vestige qui reste de l'époque allemande à Kigali est la belle résidence, pas loin de la prison, malheureusement attaquée par les termites vu sa construction en "poto-poto". Les fondements des bureaux administratifs allemands, que nous avons encore vus en 1962, ont été rasés par la suite, et leur emplacement est maintenant occupé par les modestes "petites sœurs" de Charles de Foucauld.

La réception dans les jardins de l'actuelle maison communale de Nyarugenge, qui suivit les festivités de l'indépendance fut vraiment très cordiale et démocratique. Les nationaux fraternisaient avec les étrangers et mon épouse était très contente d'être présente au Rwanda pour cet événement historique paisible. A cette occasion, elle a pu lier de nombreuses amitiés durables avec des rwandaises. Certains sont même venus chez nous pour nous remercier d'être restés dans le pays avec notre enfant.

En souvenir de l'indépendance, le Ministre des Postes et Télécommunications d'alors nous a offert une série spéciale non dentellée des premiers timbres de la République Rwandaise dédiée par lui.

FETE DE L'"UBUMIGENGE" SUR LES COLLINES

A l'occasion de l'indépendance, le Gouvernement rwandais avait accordé une semaine de congé pour permettre à la "masse" de fêter dignement celle-ci.

Après l'inoubliable 1er juillet 1962 à Kigali, il y eut pendant cette semaine des réjouissances populaires dans tous les chefs-lieux de préfecture et ensuite dans les communes.

C'est à une de ces festivités communales, en l'occurrence celle de Ndiza (Kibangu), que nous avons été conviés par son bourgmestre qui était le père d'un des agents du Service des Impôts qui nous accompagnait. A l'occasion de ce déplacement, nous avons vécu les aventures les plus touchantes en Afrique.

Nous avons été reçus "à bras ouverts" par tout le Conseil Communal et conduits à une place d'honneur dans la tribune rustique. Il y a eu toutes sortes de jeux folkloriques et des cortèges souvent humoristiques. Nous fûmes présentés par le bourgmestre à la population pendant son discours de circonstance. Aussi, lors de la réception qui suivit, nous étions la curiosité des habitants en tant que seuls étrangers dans ces montagnes perdues, à l'écart des grands axes de circulation. Tous voulaient en savoir davantage sur nous. Surtout, notre fils "Mateke", qui allait avoir deux ans, avait du succès. Beaucoup de femmes et de jeunes filles désiraient lui caresser ses cheveux blonds et les petits enfants venaient se frotter à lui. Le bambin était surpris de ce qui lui arrivait, mais il se laissait faire d'autant plus facilement qu'il semblait se rendre compte qu'il était une attraction admirée !

A la fin de l'après-midi, ces cultivateurs sympathiques nous ont reconduits à notre voiture, une vieille Studebaker achetée d'occasion pour 20.000 frs à un administrateur territorial partant. Comme celle-ci nous faisait des "matata" de démarrage, les "baturage" nous poussaient sous les rires et les ovations et nous voilà partis pour rentrer normalement à Kigali.

L'HUMANISME EXEMPLAIRE DU PEUPLE RWANDAIS LORS DE L'INDEPENDANCE

Les voies en terre dans ce coin perdu qu'est le Ndiza sont particulièrement étroites et glissantes avec beaucoup de tournants très prononcés. Or, comme notre démarreur et le ralenti ne marchaient pas, je devais prendre ceux-ci à une vitesse assez élevée pour que le moteur ne s'arrête pas. Une conduite pareille est dangereuse surtout lorsqu'on vient d'une fête. Il s'ensuivit qu'au bout de 15 kms, c'était l'accident. L'auto quittait la piste et glissait sur une forte pente vers un précipice profond. Heureusement, pour nous, à quelques 30 mètres en contrebas, il y avait un gros arbre contre lequel elle allait par chance s'échouer juste au milieu du côté droit. Cela n'empêchait que nous étions tout de même dans une fâcheuse posture pour rentrer à Kigali !

Mais "le bonheur était avec nous" car la population, qui célébrait l'indépendance dans la joie pas très loin de là, accourut bientôt avec des hoes et elle se mit à construire un sentier d'environ 200 mètres de long pour rejoindre le chemin que nous avions quitté malencontreusement. Puis avec des "hue et des ho", en poussant et en tirant avec des cordes, notre véhicule fut presque hissé jusqu'à la route où les braves gens nous demandaient de nous réjouir un peu avec eux de leur "Ubwigenge".

Après avoir goûté le vin de banane dans une calebasse au moyen d'un chalumeau commun avec ces joyeux montagnards si secourables, on poussa encore notre baignole pour nous permettre de démarrer sous des acclamations.

Entretiens, il fut presque 18 heures et le jour commençait à baisser. Lorsqu'au bout de quelques kms je voulus allumer les phares, c'était la panne d'électricité et nous fûmes forcés d'arrêter le moteur en cette brousse fautive de lumière. Que faire d'autre

que de passer la nuit dans la vieille casserole avec notre petit garçon !

Mais nous étions des gens de peu de foi, car c'était là envisager les choses sans tenir compte de la gentillesse des "banyarwanda". En effet, notre em-barras fut de courte durée. Les paysans vinrent une nouvelle fois à notre secours en nous invitant à les suivre à pieds jusque dans une bananeraie située à environ 1 km de la route.

Là, après avoir arrosé de nouveau passablement l'indépendance du pays avec nos hôtes imprévus, on nous attribua une hutte, abandonnée pour la circonstance par ses occupants, pour nous permettre de passer la nuit.

Connaissant sans doute les habitudes douillettes des "bazungu", ils avaient eu soin de nous faire un lit champêtre par terre avec des feuilles sèches de bananiers, entouré de chaque côté d'un gros tronc de cette plante vigoureuse. Celui-ci était d'autant plus confortable, que des "coureurs" étaient vite allés acheter des couvertures, au centre commercial de Gatumba situé à 10 kms de là, pendant que nous buvions ! Quant à notre petit Mateke, les femmes lui avaient fait un petit berceau avec les mêmes feuilles, dans une armoire fabriquée avec des planches de caisses. Une maman l'a enveloppé dans son plus beau pagne et le garçon a dormi comme un loir pendant toute la nuit sans nous réveiller.

Le lendemain matin, c'était la toilette en public, dans la bananeraie dorée par les premiers rayons de soleil. On nous avait chauffé de l'eau dans un récipient déposé sur un escabeau à côté du savon et d'un essuie-mains. C'était évidemment les ablutions du petit qui éveillaient le plus d'intérêt. Après le petit déjeuner pris en compagnie de nos hôtes (des patates et des bananes avec un verre de thé), nous fûmes reconduits en cortège à notre tacot. Pendant le trajet

ma femme s'aperçut qu'elle avait perdu sa montre et signale le fait. Aussi, à peine arrivés à la route, une petite fille rayonnante accourut et la lui remet. (Notons que nos hôtes, quelques mois après nous ont rendu visite à Kigali suite à notre invitation.

C'était émuvant de voir comme ils étaient notamment éblouis par l'eau courante et par l'électricité qu'ils voyaient fonctionner pour la première fois de leur vie. Nos grands-parents ont sans doute admiré ainsi la lumière moderne lorsqu'elle commençait à se répandre chez nous).

Nous sommes partis sous les "murabeho" cordiaux des habitants pour Kabgayi espérant y faire réparer notre guimbarde à problèmes. Cette cariole nous a valu d'apprécier la qualité du peuple des mille collines. Quelle leçon pour nous !

Dans le périmètre de Kabgayi, nous avons eu la surprise de rencontrer le Président de la République avec son Ministre de la Garde Nationale. "Comment, dit le Président KAYIBANDA, vous osez circuler à l'intérieur du pays la semaine de l'indépendance ? N'avez-vous pas peur ? Nous lui répondons que non et que toute crainte serait d'ailleurs puérile devant l'accueil chaleureux que nous venions de recevoir de la part de la population. Et c'est pourquoi nous avons pu terminer la semaine de l'indépendance du Rwanda en prenant un verre avec le Chef de l'Etat et un de ses Ministres, dans son fief.

Ces belles histoires ont été publiées en leur temps dans le quotidien "Grenz Echo" d'Eupen.

AVENTURES PENDANT LES TOURNÉES DE SERVICE EN 1962

ET CONCLUSIONS

Dès la fin du congé de l'indépendance, nous partons en tournée de service à Ruhengeri pour le contrôle des impôts et les aventures continuent. C'est ainsi que des clients de l'hôtel Muhabura avaient pris "l'amusante habitude", une fois pleins,

de prendre pour point de mire de leur revolver les bouteilles exposées au bar, ce qui était de nature à créer des pénuries passagères. C'était un peu comme dans les récits de "Lucky Luke" !

D'aucuns ont même tenté d'apprendre à ma femme à tirer à la mitrailleuse. Elle ne fut guère enchantée de cette pétarade.

Notons qu'à ce moment là, il régnait une certaine inquiétude parmi les gens, car la Garde Nationale faisait la chasse aux "Ingenzi" sur les pentes du Karisimbi.

A Ruhengeri encore, les autorités locales nous proposent de visiter un samedi après-midi, à défaut d'autres distractions, la prison d'Etat. Et c'est le "sésame ouvre-toi" ! On ouvre toutes les cellules, même celles des terroristes condamnés à mort. Tous avaient l'air d'être bien traités et bien nourris.

Nous étions aussi présents en août 1962 à Gisenyi lors du départ des paras belges, qui quittaient définitivement le Rwanda. Là, nous avons profité de nos heures libres pour faire de longues promenades dans les collines entourant Gisenyi où nous avons été bien reçus par les montagnards.

Le Rwanda avait vraiment "cueilli" son indépendance comme un fruit mûr", suivant le slogan régulièrement diffusé en 1962 par la petite radio du pays. Le mot d'ordre des leaders démocratiques "tutatsinze", repris dans un chant célèbre de jadis, s'était réellement réalisé en quelques années d'une lutte courageuse, bien organisée avec des cellules implantées partout sur les collines suivant le modèle d'une légion bien connue. "L'homme rwandais sortait enfin du tombeau après des siècles d'esclavage" et pouvait respirer librement. L'algèresse qui s'était installée à cette époque sur la plupart des visages faisait plaisir à voir. La colonisation avait hâté cette libération tant souhaitée par la masse opprimée. Toutes les ethnies du Rwanda en ont profité, car ils avaient

risqué de revoir le temps qui précédait la tutelle belge où le Mwami envoyait quiconque lui déplaisait au "scomore", quel que fut son origine ou son rang social. De cette mort arbitraire, personne ne pouvait se croire à l'abri !

VOYAGES DE SERVICE MULTIPLES ET NECESSITE DE LOGER DANS DES MISSIONS

Depuis ces événements qui datent déjà, nous avons encore vécu bien des aventures au magnifique pays des mille collines, tant au Nord qu'au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, d'autant plus que nous étions (jusqu'à la création des ressorts extérieurs de vérification qui n'eut lieu qu'à partir de l'année 1966 jusqu'en 1969) presque chaque année en voyage de service, surtout dans le pays, pendant environ cinq mois. A peine un nouvel enfant nous était-il né à Kigali après une tournée, nous devions reprendre la route pour une, deux, trois, voire même six semaines par-ci et puis par-là, avec tous nos enfants, y compris le dernier né, parfois âgé de seulement une ou deux semaines. Son succès était, bien entendu, assuré lors des nombreux pique-niques le long des chemins qui attiraient infailliblement toute la jeunesse des environs.

Il y a peu de coins au Rwanda où nous n'avons pas été au moins une fois. Comme les hôtels sont rares, nous étions souvent obligés de dormir dans des paroisées ou des missions, des écoles et des couvents, mêmes des soeurs, où nous avons toujours trouvé un accueil amical. Nous avons ainsi pu faire des connaissances très intéressantes et nous rendre compte de près notamment du travail admirable fait au Rwanda par les organisations religieuses qui sont proches de la masse et qui l'aident souvent puissamment dans son effort de développement.

Nous avons de même été frappés par le nombre assez important de missionnaires originaires de notre

village ou de ses environs, avec qui nous avons dès lors pu parler notre patois qui était déjà la langue de Charlemagne. Aussi, nous n'avons jamais été dépayés au Rwanda car ils nous rendaient souvent visite lorsque nous étions à Kigali. C'est le cas particulièrement de l'abbé Joseph Schmetz (HABINSHUTI pour ses collègues et ses paroissiens) ordonné prêtre au Rwanda après avoir fait sa théologie à Nyakibanda et de l'abbé Pierrot Simons, fondateur du Hôpital Don Bosco de Nyanza, financé par notre village. Le Foyer de Charité de Remera est dirigé également par un abbé fondateur, originaire de notre région.

Mais nous avons eu également le plaisir de l'inter-amitié avec des prêtres rwandais dont certains sont de véritables apôtres; certains de nos enfants ont été baptisés par l'abbé Jean Marie Vianney RUSINGIZANDEKWE et Mgr. Michel RWABIGIMU.

COUP D'ETAT DU 5 JUILLET 1973

Nous serions incomplets si nous passions sous silence comment nous avons vécu l'avènement de la 2^e République qui est venue à son heure et qui date bien-tôt de 9 ans.

Nous habitons un des quartiers-clé de Kigali pour son histoire récente, tout près de la Présidence de la République et de certains Ministères où il y a peu d'habitations. Ainsi, tôt le matin du 5 juillet 1973, les enfants (nous en avions quatre à ce moment) viennent nous réveiller et nous avertir qu'il y a beaucoup de soldats armés aux alentours et même des voitures blindées. Puis, les voilà partis en file sans nous donner l'occasion de les consigner.

Au bout d'un certain temps, nous partons à leur recherche, sans que personne ne nous dérange. Tout à coup, nous apercevons notre Matke 8 ans et notre Jefeke 10 ans dans un endroit vraiment imprévisible. Ils sont, en effet, installés près de la Présidence dans une voiture blindée avec des soldats avec qui ils

jouent "trouf" (le jeu de cartes préféré des rwandais)! Puis, un peu plus loin, nous apercevons notre bambin Micky, âgé de 3 ans, avec son frère Math, âgé de 13 ans, en train de discuter le coup avec d'autres militaires. Ils tenaient simplement à prendre des informations sur les événements et à se les faire expliquer, ce que leurs interlocuteurs firent de bonne grâce. Le changement de régime, le 5 juillet 1973, s'est déroulé d'une manière très calme sans un seul coup de feu.

NES RELATIONS DE TRAVAIL AVEC LES RWANDAIS

Celles-ci ont pratiquement toujours été excellentes car les rwandais sont généralement très polis et respectueux et les rustres sont donc rares parmi eux. Au début, il y avait seulement 10 agents au Service des Impôts. Ils sont passés à 113 fin 1981, alors que les recettes des impôts sur les revenus étaient multipliées par 265 pendant la même période de 20 ans. Une des caractéristiques du Service a été la mobilité des agents. De leur milieu sont sortis un ministre, des secrétaires généraux, des directeurs généraux d'autres services et de parastataux, des ambassadeurs, des juges, des administrateurs de sociétés, des commissaires, etc., ce qui fait que nous avons de bonnes connaissances ou amis un peu partout dans l'administration. Mais vu aussi les décès, je suis le seul qui subsiste de la 1^{ère} équipe au Service des Impôts du Rwanda, suivi par l'ami Eraste arrivé 5 ans plus tard, soit début 1967.

Il faut avouer que ma tâche a été beaucoup plus intéressante et variée après l'indépendance qu'avant. Au lieu de n'être qu'un fonctionnaire du contrôle fiscal, il a fallu assumer d'autres responsabilités telles que la solution du contentieux, y compris la défense des intérêts du Trésor devant les Cours d'Appel et de Cassation, l'organisation technique du Service par la rédaction d'instructions ou d'ordres de service,

d'avant-projets ou projets de lois, de mesures d'exécution, etc..., la formation du personnel avide de s'instruire et de comprendre en donnant ou en rédigeant des cours et en confectionnant des commentaires administratifs de la législation sur les impôts, etc... Le travail est donc plus intéressant que du temps de la tutelle puisqu'il dépasse le cadre d'un gagne-pain parfois pénible en contribuant à procurer les ressources nécessaires à la survie d'une jeune nation sympathique et pauvre, qui peut parfois être mise en danger par des intérêts privés sordides, décidés à ne pas contribuer personnellement et à faire ainsi supporter les charges publiques par les autres.

Par ailleurs, le technicien étranger est beaucoup consulté et écouté par les autorités s'il sait s'intéresser aux problèmes du pays qui sont souvent différents de ceux des nations développées, d'où nécessité de s'adapter et parfois d'être inventif. Les nombreuses études à faire sont donc fort captivantes.

Il va de soi que le technicien doit être discret; il gagnera ainsi la confiance voire l'amitié des rwandais au point de faire même partie des commissions délicates, telle que celle "contre les détournements des biens de l'Etat" dans laquelle j'ai, entre autre autres, coopéré avec l'actuel Président de la Cour de Cassation.

Lorsque le technicien a des difficultés, les rwandais peuvent aussi le défendre avec passion. Leur considération peut même s'exprimer par une nomination dans les Ordres du Rwanda, comme cela nous est arrivée à quelques-uns. Le Président de la République, nous a en effet, remis publiquement lors d'une fête d'anniversaire de la 2e République, la Croix d'Officier de l'Ordre National de la Paix. Comme cette belle décoration est accordée, suivant le décret-loi de sa création, "pour avoir participé d'une manière exceptionnelle à l'amélioration des relations d'amitié et de coopération entre les peuples, elle fait plaisir à toute la famille et nous en remercions sincèrement

le Président.

L'ORPHELINAT SAINTE AGATHE DE MASAKA

Cet orphelinat qui comprend 40 enfants a été fondé par l'épouse du Président de la République. Comme nous avons fait sa connaissance en 1962, et que nous nous fréquentons depuis lors régulièrement, il est naturel qu'elle ait fait appel à Catherine pour l'aider un peu dans sa lourde tâche de marraine. Elle s'est déjà occupée avant son mariage de questions sociales et elle a aidé pendant tous ces temps, la Caritas dans la distribution des friperies aux paroisses pauvres ainsi qu'aux écoles. En ce qui concerne l'orphelinat, Catherine travaille en étroite union avec une amie, Donata, maman très dynamique, avec qui elle avait auparavant collaboré au sein de l'Aprifer (Association pour la promotion de la femme et de l'enfant rwandais) pendant l'année internationale de la femme et alors aussi sous la direction éclairée de Madame HABYARIMANA. Il y a au surplus une dévouée soeur polonoise qui s'occupe de la gestion journalière et le très actif Président de la Croix-Rouge.

Nous nous sommes principalement occupés à faire arriver l'eau courante dans cet orphelinat qui devait être cherchée à 15 kilomètres; c'est dire le problème d'hygiène qui se posait pour ces 40 enfants. Nous avons au surplus réussi à trouver les fonds et les matériaux nécessaires pour la construction d'un bâtiment contenant une buanderie et un séchoir pour le linge ainsi que 4 chambres à coucher pour le personnel. Un grand merci aux nombreux donateurs généreux. (Permettez-moi encore de profiter de l'occasion pour lancer un appel aux bienfaiteurs pour aider cette oeuvre magnifique, qui a besoin d'argent pour survivre, en versant leurs dons au compte n° 7489/20, de l'orphelinat Sainte Agathe de Masaka, auprès de la Banque Commerciale du Rwanda à Kigali.

Nous sommes persuadés que le Ministre des Finances vous autorisera à déduire l'intégralité de vos dons de vos revenus impossibles, comme le prévoit la loi pour soutenir votre élan de générosité).

NOS RELATIONS PRIVEES AVEC LES RWANDAIS ET LEURS

DIRIGEANTS

La cordialité de celles-ci est déjà révélée par les récits qui précèdent. Ajoutons encore que nous recevons souvent des amis rwandais. Même les "Zamu" des Ministères environnants viennent prendre un pot à l'occasion de nos départs en congé ou de nos retours de Belgique. Il veillent d'ailleurs jalousement sur l'intégrité de notre maison pendant nos absences.

Nous sommes aussi souvent invités chez nos amis rwandais et nous y allons car pour eux une amitié valable exige la réciprocité, comme nous. Le nombre de mariages, de baptêmes et de communions auxquels nous avons assistés en 20 ans est assez considérable. Catherine est également marâtre d'un jeune rwandais.

Ce qui nous réjouit encore, c'est que nous avons eu le plaisir de recevoir à dîner non seulement des représentants de la majorité hutu, mais aussi les leaders des deux autres ethnies comme notamment, plusieurs fois, le seul député mutwa dans la 1ère République, interrogé en son temps par la commission belge pour l'indépendance du Ruanda-Urundi.

Deux exemples pour illustrer encore la chaleur de ces relations.

Un soir avant le jour de notre départ pour un congé en Europe, une haute personnalité financière du pays se présente chez nous pour dire aurevoir. Il ouvre le grand coffre de sa voiture rempli entièrement de toutes sortes de légumes provenant de sa propriété rurale et commence à décharger le tout. Voyant notre perplexité, il nous dit : "mais vous connaissez

notre coutume qui veut que quand un ami part pour un long voyage, ses camarades lui apportent des provisions de bouche pour la route. Je sais bien que vous sions de difficultés à emporter tout ça en avion. Vous aurez donc ce que vous voulez. Moi, je désire simplement poser ce geste coutumier d'amitié envers vous" !

En mars 1980, à l'improviste, nous avons été avec nos deux derniers nés les hôtes choyés de l'Ambassadeur du Ruanda à Washington, un de nos amis depuis 1962. Ses enfants regrettaient même particulièrement que nous n'ayons pas pris nos trois aînés avec nous, retenus par les études. Dès le début de notre séjour de 4 jours chez eux, notre Jeanne, âgée de 6 ans, fit une rougeole carabinée, maladie particulièrement redoutable pour les enfants rwandais. L'Ambassadeur se dévoua corps et âme pour le petit en collaboration de son amie l'épouse de l'Ambassadeur de la Zambie, infirmière très compétente.

Pendant ce temps, nous avons pu visiter Washington en toute tranquillité. Grâce à nos "frères rwandais", nous avons même reçu des cartes d'entrée au Capitole " nous autorisant pendant un an à assister aux séances de la Chambre de Représentants et à celles du Sénat américain. Les places réservées au public sont rares dans ces assemblées !

LES RELATIONS DE NOS ENFANTS AVEC LES RWANDAIS

Nos enfants ont beaucoup d'amis parmi les enfants rwandais. Les deux petits jouent régulièrement avec eux chez nous. Mais ils se rendent aussi chez leurs copains rwandais où ils peuvent loger. Ils ont donc fait connaissance avec la cuisine rwandaise et aiment bien les patates douces, les bananes - pommes de terre, les épis de maïs, la viande de chèvre, etc.

Les relations de nos enfants avec les adultes rwandais sont pareillement excellentes. Ils sont très connus un peu partout et se voient souvent interpellés.

Ainsi, notre fille Matke a dormi souvent chez ses amies au hôte des jeunes filles de Kigali dirigé par la si dévouée Maria.

Autre exemple : notre voisin, Ministre à la Présidence, est considéré par tous nos enfants comme un grand ami. C'est aussi la "providence" de certains en cas de problèmes de math. Chez lui et sa charmante épouse, ils vont voir régulièrement des films à la télévision et leurs deux petits enfants sont les compagnons de notre dernier né. Ces enfants mignons se sentent semblablement parfaitement à l'aise chez nous.

Notre Jef encore, âgé de 18 ans, a appris à conduire avec un chauffeur-instructeur rwandais. Il a passé son permis de conduire sans problèmes avec la coccielle V.W. du Directeur Général des Impôts, car il ne détruirait pas utiliser le "Transporter" neuf de son "paternel" plus difficile à manoeuvrer. Il s'est donc débrouillé, comptant sur les très bonnes relations d'amitié et de travail qui nous lient avec lui et sa femme. Autre détail significatif : après l'examen, la population présente s'est assurée que le Commandant de la Gendarmerie avait bien noté dans son livret que le garçon avait bien réussi !

DE L'AMOUR DES RWANDAIS POUR TOUTS LES ENFANTS

Nous voudrions encore raconter deux impairs qui démontrent également la gentillesse des rwandais envers les enfants.

En 1965, nous étions invités aux festivités du 3e anniversaire de l'indépendance du Rwanda et nous avions pris nos deux garçons avec nous, dont Jefke, âgé alors de 2 ans. Ceux-ci ne tiennent bientôt plus en place et nous échappent pendant un moment d'inattention. Ils courent partout. Mais le plus gênant, c'est que Jefke va de son petit entr'acte entre deux jeux; le "petit cochon de lait" se plante, en effet, devant la tribune et à la vue de tout Kigali, il fait

le "Manneken Pis"! Ma pauvre épouse devient rouge de honte, s'affole et se précipite pour arrêter ce petit numéro spécial, mais les autorités l'en empêchent en riant et en déclarant, que c'est un petit gamin amusant qu'il ne faut pas punir.

En 1973, peu avant l'avènement de la 2e République, nous sommes invités à une fête chez le Général HABYARIMANA, alors Ministre de la Garde Nationale. Lors du départ, notre petite fille Matke, âgée alors de 8 ans, que nous avions malencontreusement prise avec nous, ne trouve rien de mieux, en prenant la main du Général, que de lui dire en souriant "au revoir policier"! Nous sommes confus et nous voulons remettre la fillette à sa place, mais le futur Président éclate de rire et dit : "votre petite est vraiment mignonne; ne la grondez pas" !

IMPRESSIONS QUE NOUS GARDONS DU RWANDA

Le moment de quitter définitivement le Rwanda approche à grands pas. Je suis fin de carrière, ayant plus de 27 ans de service en Afrique. Ce n'est évidemment pas sans des pincements au coeur que nous envisageons de devoir quitter ce beau pays et sa population si sympathique d'autant plus que nos 5 enfants y sont tous nés et que nous y avons passé les plus belles années de notre vie dans la joie et le bonheur.

Pour nous, qui avons mis pied dans plus de quarante pays, le Rwanda restera à jamais le plus splendide et le plus humain. Cette haute terre exceptionnelle, accrochée au grand graben africain, est un véritable bijou avec ses collines, ses montagnes, ses volcans, ses lacs et sa faune. C'est un petit paradis avec un climat d'une douceur incomparable et d'une facilité de vie extraordinaire. Rien qu'en pensant à l'aide dont nous avons bénéficiée de la part de nos travailleurs, nous nous rendons compte de ce que nous perdons en quittant ce pays si attachant où nous étions bien privilégiés. Surtout le dernier, Eugène,

a été d'un dévouement exemplaire. C'était le grand ami de nos enfants avec qui ils pouvaient jouer au Ping-Pong, au football, aux cartes, etc. Nous espérons qu'il retrouvera bientôt un nouveau travail.

Finis aussi le temps où nous faisions, avec nos enfants, l'ascension des 6 volcans du Rwanda en compagnie de porteurs fidèles. Malgré les lourdes charges qu'ils portaient sur leur tête, ils étaient toujours de bonne humeur, savaient organiser de joyeux feux de camp, rire et chanter même sur le Karisimbi au pic enneigé où la température descend parfois bien en dessous de zéro degré. Ces volcans nous ont souvent remplis d'admiration. La végétation qui y pousse est fantastique, hagenias aux longues barbes, bambous denses, bruyères arborescentes, hauts myrtilliers aux baies savoureuses, lobélies, sénéçons et immortelles. Lorsque des nuages légers parcourent leurs pentes, c'est vraiment féérique. Nous y avons même parfois rencontré des gorilles de montagne, grands animaux étonnamment paisibles si on les aborde calmement.

Finis encore les beaux jours passés chez des amis aux bords du lac Mugesera où les enfants aimaient tant nager, aller en canot ou pêcher le succulent tilapia.

Mais ce que nous regrettons par-dessus tout, c'est de devoir abandonner tous les amis si chers à nos coeurs. Qu'ils veulent bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour nous avoir accordé leur confiance, leur amitié et avoir rendu notre long séjour parmi eux si agréable. Nous ne pouvons qu'espérer d'en revoir, tout au moins quelques-uns de temps en temps, en Belgique. Ils seront toujours les bienvenus.

"Fugit irreparabile tempus".

Murakoze cyane !

Catherine et Théo MAUTERS



Le changement dans la continuité...
Le Colonel LOGIEST, dernier Résident et premier Ambassadeur de Belgique.

Quelques jours avant la proclamation de l'indépendance, le Ministre de l'Intérieur et de la Fonction Publique, M. Lazare MPAKANTWE (aujourd'hui décédé) adressait un message en langue nationale à toute la population du Rwanda. Cette adresse vint des débordements toujours possibles à l'occasion de cet événement, mais tentait aussi de dire ce que le mot "indépendance" signifiait pour le gouvernement et la population de l'époque.

Nous avons fait traduire en français ce texte et nous le présentons à nos lecteurs vingt ans après. Ils seront eux-mêmes la part de l'histoire, en mesurant à travers les appréhensions et le vocabulaire tout le chemin parcouru depuis lors.

N.D.L.R.

MESSAGE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Préparez l'indépendance dans la paix et la sérénité!

Rwandaïes, Rwandaïses, Etrangers qui habitez au Rwanda!
Je voudrais à travers ce message, vous exhorter à combattre certains préjugés susceptibles de pertur-

ber la paix dans le pays, à la veille de notre Indépendance Nationale.

1) Le jour de l'Indépendance n'est pas une occasion de se débarrasser des Batutsi.

Ceux qui le disent se trompent lourdement. Ce jour doit être plutôt un jour de réconciliation pour tous les Rwandaïes. Hutu et Tutsi doivent s'efforcer à mieux s'entendre et à cohabiter dans la paix, la justice, sans haine et en respectant le bien d'autrui.

2) Le jour de l'Indépendance n'est pas une occasion de renvoyer les Européens, les Arabes et les Hindous.

A ce sujet, nous devons tous nous rappeler tous les bienfaits que nous ont apportés ces Etrangers, bienfaits que nous continuerons à recevoir à l'avenir. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas une conduite irréprochable en répondront devant l'Etat comme les nationaux. Les Européens nous ont montré le chemin du développement et nous devons leur en être reconnaissants et partager avec eux les réjouissances de ce jour. Les arabes et les Hindous ont beaucoup participé au développement économique de notre pays par leur commerce ; montrons leur notre reconnaissance ce jour-là. Notre sagesse les encouragera à nous aider davantage et à faire avancer notre pays.

3) Le jour de l'Indépendance n'est pas une occasion de piller et de se débarrasser de ses ennemis.

Celui qui penserait ainsi ferait fausse route. N'oubliez pas qu'il existe des lois et les autorités puniront tout homme coupable de vol ou de tout autre crime. Le malfaiteur sera puni sévèrement, emprisonné pendant que les autres se réjouiront ces jours de fête.

4) Le jour de l'Indépendance ne doit pas amener le désordre et la désobéissance.

Au contraire, nous devons apprendre à mieux respecter les autres, qu'il s'agisse des Européens, des autorités ou des autres citoyens.

5) Certains disent que le jour de l'Indépendance nous seront attaqués par les INYENZI.

Citoyens rwandais, HUTU, TUTSI, TWA ou étrangers, ne vous laissez pas impressionner par ces fausses rumeurs. Ce que je vous demande, c'est de garder votre calme. Ne vous retournez pas les uns contre les autres, sous aucun prétexte. Si tous les habitants du Rwanda combattent ensemble, les INYENZI seront repoussés s'ils osent attaquer leur patrie et agresser leur frères. Les membres les plus progressifs du parti "UNAR" sont maintenant visés par les INYENZI. Mais face à notre Unité Nationale, ils reculeront.

Je vous demande aussi de ne pas confondre les INYENZI et les réfugiés désireux de rentrer dans le pays, en paix et sans hostilités. Ces réfugiés pourront regagner le pays en respectant les lois prévues.

6) Certains disent qu'après l'Indépendance, il ne sera plus nécessaire de travailler.

Ceux qui le disent se trompent gravement. L'Indépendance doit nous encourager à travailler tous les jours davantage en vue d'améliorer notre production en augmentant nos produits agricoles et en diversifiant les métiers de notre économie domestique.

7) Certains disent que l'Indépendance amènera le chômage suite au départ des riches.

La sagesse que nous saurons montrer ne provoquera pas le départ des riches. Au contraire, elle en incitera d'autres à venir s'installer chez nous et cela permettra la création de nombreux emplois nouveaux.

8) Certains disent qu'il y aura pénurie de marchandises d'importation.

Si nous restons calmes, il ne sera pas nécessaire de craindre la pénurie, car la confiance des Etrangers nous apportera le commerce et l'échange de toutes sortes de marchandises.

9) Certains pensent qu'après l'Indépendance, il n'y aura plus d'impôt.

Citoyen rwandais, sache qu'il n'existe pas de pays où il n'y a pas d'impôt. Avec l'Indépendance, apprends plutôt à payer l'impôt à temps, sans l'intervention du bourgmestre et de la police. Les lois doivent être respectées, sans utilisation aucune de contraintes.

10) Certains pensent qu'après l'Indépendance, il n'y aura plus d'autorités, plus de lois, chacun pourra agir à sa guise.

Rwandais et vous Etrangers, vous vous trompez, si vous pensez cela. L'Indépendance nous recommande de respecter les autorités et les lois du pays ainsi que de les faire respecter dans la famille, par l'épouse et les enfants, par les parents, les pères et les soeurs, par tous les citoyens et tous les habitants du pays, en vue d'un développement commun et harmonieux.

Que l'Indépendance nous apporte à tous l'entente et la fraternité entre HUTU, TUTSI, TWA et Etrangers.

Que l'Indépendance donne aux Européens et autres Etrangers de l'estime et de la considération pour le citoyen rwandais.

Que l'Indépendance amène la paix et la concorde entre les Rwandais et les autres habitants du pays.

Que l'Indépendance apporte à tous ceux qui l'attendent, hommes, femmes, filles et enfants, la paix et la joie. Que l'Indépendance apporte la paix à toutes les confessions religieuses installées au Rwanda.

Préparez-vous tous à recevoir l'Indépendance dans la paix et le calme.

Vive la Paix, vive la Démocratie au Rwanda,
Vive le Président de la République et tous les citoyens
du Rwanda,

Paix et Prospérité à tous !

J'invite :

Tous les Dirigeants du Pays, les Ministres, les
Préfets, les Bourgmestres, les Députés, les Conseil-
lers communaux et tous les Militants,
ainsi que les Responsables des confessions religieuses,
catholiques, protestantes, adventistes, musulmanes
et autres,
à lire et à diffuser ce message parmi leurs frères
et concitoyens.

Kigali, le 21 juin 1962

Le Ministre de l'Intérieur
et de la Fonction Publique

Lazare MPAKANIYE

Le Mouvement considère comme règle fondamentale
dans les relations entre Nations, la coexistence pacifique
et la coopération dans le respect de la souveraineté de cha-
que nation.

Il soutient la politique d'ouverture, de bon voisinage, de
non-alignement et de neutralité positive.

Il est partisan de la négociation pour le règlement des
conflits internationaux.

Notre Pays doit éviter d'être entraîné par le jeu d'al-
liances ou de pactes dans l'un ou l'autre des camps qui di-
visent le Monde.

LA POPULATION RWANDAISE (1962-1982)

*Au cours des 20 ans d'Indépendance
(1962-1982), la Population Rwandaise a subi
de profondes mutations tant quantitatives que
qualitatives. Ces changements ont des impli-
cations Sociales, politiques, économiques, etc.*

EVOLUTION QUANTITATIVE

Selon les estimations du moment, en 1962, le
pays comptait 2.876.053 habitants. Le Recensement du
15 Août 1978 a donné comme résultat : 4.819.317 âmes.
Le taux de croissance, selon ledit recensement, était
estimé à 3,7 % et une enquête démographique post-cen-
sitaire d'Août 1981 l'a confirmé. Toutefois, sur ce
taux de croissance, certaines réserves sont permises :
en effet, entre la population estimée en 1977 :
4.390.367 habitants et la population recensée l'année
suivante : 4.819.053, le taux de croissance moyen est
de 9,7 % alors que sur la période 1964-78, la moyenne
annuelle est de 3,5 %. Il semble que la population
avait été fort sous-estimée. Seul un second recense-
ment permettrait, sur base des chiffres plus proches
des réalités, le calcul d'un taux de croissance plus
crédible. Quoi qu'il en soit, en 20 ans, sur une su-
perficie inchangée, la population aura presque doublé
(+ 93 %). Ce redoublement est dû aux efforts déployés
pour généraliser les soins de santé, améliorer les
conditions matérielles de la population. Mais les
facteurs les plus déterminants sont d'ordre structurel.

La structure mentale : Contrairement aux habitudes de
certaines Sociétés où l'enfant apparaît comme une char-
ge, le couple Rwandais préfère une famille nombreuse.
Dans le monde rural (95 % de la population), un enfant
est perçu comme une garantie de sécurité des parents
contre les vicissitudes des vieux jours, mieux encore,

comme un élément essentiel du bonheur. Certains observateurs se demanderont pourquoi la baisse de la mortalité n'entraîne pas une baisse parallèle de la natalité. S'il est vrai que des statistiques peuvent prouver, sur une période de 2 ans, une tendance à la baisse de la mortalité, il n'en résulte pas que les familles s'en rendent immédiatement compte. C'est que la perception psychosociologique des phénomènes démographiques est généralement en retard sur la perception statistique. Les individus réagissent en fonction des observations de l'environnement immédiat.

La Structure par âge : Selon le recensement de 1978, 47,55 % de la population sont âgés de 15 à 49 ans; c'est justement le groupe d'âge exposé au mariage qui favorise la fécondité et une nombreuse descendance. Le taux de natalité très élevé : 5,2 % (selon l'enquête post-censitaire) s'explique essentiellement par cette structure de la population par âge, conjointement avec les facteurs socio-culturels susmentionnés. Dans la mesure où les éléments essentiels de l'évolution quantitative sont d'ordre structurel, toute solution qui n'en tiendrait pas compte, serait bel et bien vouée à l'échec. De plus, les modifications structurelles demandent du temps et partant beaucoup de courage, de patience, d'immigration et surtout de détermination et de sens Social. Nous y reviendrons plus loin.

Cet accroissement démographique rapide produit des effets plus ou moins importants selon les secteurs de la vie nationale envisagés.

IMPACT SUR LA SCOLARISATION

Au niveau de l'Enseignement primaire : De 1962-63 à 1979-80, la population scolaire est passée de 315.852 à 607.480 écoliers, soit une augmentation de 92,33 %. L'effort est donc manifeste; le pays devrait en être fier. Mais à quel prix, avons-nous atteint ces résultats ?

La double vacation, introduite en 1964, a eu pour effet de réduire la qualité de l'enseignement dis-

pensé. Le niveau de qualification du personnel était déjà faible; en 1964-65, seuls 24 % des Enseignants répondaient aux critères exigés par le Ministère de l'Éducation Nationale. La situation va s'améliorer pour atteindre 57,10 % en 1978-79 et puis retomber brusquement à 34,80 % en 1980-81. Estimé à 60,5 % en 1962-63, le taux de scolarisation n'est plus que de 48 % (en 1977-78). En 1979-80, ce taux n'atteint 58 % que grâce à la prolongation de la scolarité primaire par l'ouverture des 7e et 8e années. Pourra-t-il se maintenir ? L'avenir le dira.

Au niveau de l'Enseignement Secondaire: Sur la période 1962-63 à 1979-80, les effectifs scolaires se sont élevés de 4173 à 12.455. Le pays a consenti beaucoup de sacrifices, surtout financiers. Mais, jusqu'ici, ce niveau d'Enseignement est, à $\pm$ 75 %, financé de l'étranger par des aides et des crédits. Malgré ces efforts, le taux d'admission au secondaire a sérieusement régressé: de 16 % des candidats (1967-68), il est tombé à + 8 % en 1981-82. La situation s'est donc détériorée bien que plus de 25 % du Budget national soient consacrés à l'Enseignement.

Au niveau de l'Enseignement Supérieur: Au moment de son accession à l'Indépendance, le pays ne dispose d'aucune Institution d'Enseignement Supérieur ou Universitaire, à l'exception d'un grand Séminaire. Pour résoudre le problème urgent de la formation des cadres, le Pays s'est doté de l'Université Nationale du Rwanda en (1963) et de l'Institut Pédagogique National (1967), tous deux situés à BUTARE.

De 1966 à 1980, l'U.N.R. a décerné 1.235 diplômes (1er et 2e cycles réunis) sur 2.801 inscrits; ainsi le taux de déperdition est de 56 %. Ce phénomène serait-il dû à une mauvaise sélection, une mauvaise orientation des candidats, à l'inadaptation des programmes ou à trop de rigueur du corps professoral ? Dans ce domaine, rien n'est simple: tous ces facteurs peuvent jouer simultanément au point qu'une seule cause ne pourrait ni justifier ni expliquer la médiocrité des

munauté à laquelle ils appartiennent, suivant les exigences de leur conscience instruite par la loi de Dieu, authentiquement interprétée et soutenue par la confiance en lui". Dès lors, la question qui se pose n'est plus que celle de la licéité des moyens dans des circonstances socio-culturelles déterminées.

La position des autorités politiques a aussi rapidement évolué. Le changement en politique démographique s'est concrétisé par la création de l'Office National de la Population (ONAPO).

L'article 3 du décret-loi du 16 janvier 1981 portant création de l'O.N.A.P.O. détermine les objectifs de cet office :

1. Etudier tous les points ayant trait à l'accroissement de la Population et son impact sur le développement socio-économique;
 2. Sensibiliser toutes les couches de la Population aux problèmes démographiques du Pays par un programme d'information, de formation et d'éducation en respectant la personne humaine, la liberté et les convictions morales et religieuses des couples;
 3. Veiller à la bonne application des méthodes de planification familiale;
 4. Etudier le processus d'intégration des services de planification familiale dans les services de santé de base ; proposer aux responsables de la Santé Publique les meilleures méthodes de cette intégration.
 5. Proposer des solutions de nature à réaliser l'équilibre entre la Production et l'accroissement démographique.
 6. Participer à l'élaboration des programmes scolaires de tous les niveaux en matière de population.
- L'arrêté présidentiel du 16 janvier 1981 portant organisation et attributions des Services de l'ONAPO précise que le Service des Etudes et Programmes, dans le domaine de la "Politique Médicale" doit :

- faire des études et recherches sur les méthodes de régulation des naissances,
- évaluer le degré d'acceptabilité et d'applicabilité des méthodes de Régulation des naissances dans les centres socio-sanitaires.

Les textes sont suffisamment clairs: l'idée de planification familiale fait son chemin et marque ainsi une modification des attitudes vis-à-vis du problème démographique.

NOUVELLES GENERATIONS ET CHAMPS DE REFERENCE

Le tableau de la structure par âge (Recensement du 15.8.1978) montre combien la population Rwandaise est jeune. Le calme et la tranquillité à l'intérieur et aux frontières de la République nous permettent de considérer que, ces 5 dernières années, le solde migratoire est négligable. Grâce à l'inertie des phénomènes démographiques, la distribution par âge peut être considérée comme identique à celle du Recensement. Par ailleurs, en admettant que les enfants de moins de 7 ans révolus en 1959 n'ont que des souvenirs très vagues de la Révolution Socio-politique (1959-62), nous pouvons diviser la population en deux catégories :

- le groupe d'âge des moins de 30 ans : 74,6 % (Jeunes)
- le groupe d'âge des plus de 30 ans : 25,4 % (Aînés).

Les aînés sont nés et ont grandi dans un Régime politique de Monarchie quasi-absolue où le pouvoir était héréditaire et détenu par une majorité sociologique qui, statistiquement, n'était qu'une infime minorité des 14 % de la population (Les Banyiginya et les BEGA réunis détenaient 80 % de postes politiques). La philosophie sociale du pouvoir voulait que celui-ci profite d'abord à son détenteur, à ses proches parents ensuite, et accessoirement à ses administrés. La valeur d'un homme se mesurait à ses troupes de bétail, au nombre de ses serviteurs et à l'étendue de son domaine foncier. La Révolution Socio-politique (1959-

résultats. A l'IPN, le même problème se pose. Après la fusion U.N.R. - I.P.N., rien de fondamental n'est changé sous cet angle bien précis. De la part des Responsables, cette question mériterait une attention particulière si ils sont décidés à utiliser au maximum les maigres ressources financières et humaines dont dispose l'université Nationale.

Au cours de l'année académique 1981-82, l'U.N.R. (Campus de BUTARE & de RUHENGERRI), compte approximativement 1.200 étudiants. C'est un exploit par rapport à 1963, mais c'est trop peu si l'on prend en considération les 18 ans d'existence de l'Institution.

Qu'en est-il des études à l'étranger ?

Dans les milieux des Etudiants, l'un des problèmes épineux est celui de l'OCTROI des bourses d'études supérieures ou Universitaires. Il semble que des pays et organismes internationaux offrent des bourses d'études et le Pays ne trouve pas assez de candidats alors que les demandes ne cessent d'affluer aux Ministères concernés. C'est paradoxal ! Si le pays est en droit de se féliciter d'un grand pas déjà franchi, il doit également reconnaître ces goulots d'étranglement qui handicaptent sa marche en avant. L'avenir du Pays dépend largement non seulement de la qualité, mais aussi de la quantité des cadres à former.

Il ne faudrait jamais perdre de vue que rien ne vaut "l'investissement dans les hommes", même si pour les pays pauvres, la matière grise constitue - pour des raisons internes - le meilleur produit fini d'exportation dont ils n'exigent aucune contrepartie, même pas en devises.

IMPACT SUR L'EQUILIBRE ALIMENTAIRE ET L'EMPLOI

Pour améliorer l'équilibre alimentaire, le taux de croissance de la production agricole doit être supérieur à celui de la population. Qu'en est-il du Rwanda ? Au cours du 2e Plan (1976-80), la ratio calorique moyenne

habitant a diminué et la couverture globale n'atteint par 93 % des besoins caloriques et 71 % des besoins en protéines. Du fait des inégalités géographiques et sociales, l'insuffisance de la couverture moyenne se traduit par un état de mal-nutrition ou de sous-nutrition pour environ 20 % de la population. Ainsi, l'auto-suffisance alimentaire, premier objectif du IIe Plan, n'a pas été atteint, parce que la population a augmenté plus vite que la production.

Nous avons vu plus haut que la population s'accroît rapidement alors que le territoire national est inextensible. La densité augmente et le morcellement des exploitations agricoles familiales complique davantage leur mise en valeur. Les jeunes en âge de travailler ne trouvent presque plus assez de terres à cultiver. Faute d'emploi à la campagne, ces jeunes affluent vers les centres urbains à la recherche d'emplois rémunérés. Comme l'offre reste nettement inférieure à la demande, le chômage urbain s'amplifie et conduit à la délinquance et au banditisme. S'il est vrai que la création d'un seul emploi industriel exige plus de 3 millions de Frws d'investissement, le taux de croissance démographique élevé ne peut qu'aggraver le chômage structurel aussi bien à la campagne qu'en ville.

EVOLUTION DE LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE

Longtemps, le problème de l'accroissement rapide de la population a été un sujet "tabou". Parler de limitation des naissances, de régulation de la fécondité ou du planning familial était considéré comme une atteinte à l'ordre naturel des choses. Ces derniers temps, l'état d'esprit commence à changer aussi bien chez les autorités religieuses que politiques.

L'encyclique pontificale POPULORUM PROGRESSIO donne le ton sur la paternité responsable : "C'est finalement aux parents de décider, en pleine connaissance de cause, du nombre de leurs enfants, en prenant leurs responsabilités devant Dieu, devant eux-mêmes, devant les enfants qu'ils ont déjà mis au monde et devant la com-

62) marque une rupture brutale avec cet état de chose. Les Compétitions politiques n'ont qu'un seul centre d'intérêt : le partage du pouvoir politique entre les groupes ethniques : la majorité sociologique tutsi (14% de la population) et la majorité numérique hutu (85 %). La lutte s'achève par la mise sur pied des Institutions Républicaines où le pouvoir émane de la Nation, la Souveraineté Nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants, l'égalité de tous les citoyens est assurée sans distinction de race, d'origine, de sexe ou de religion. (Constitution du 24.11.1962 art.3 et 7). Ainsi étaient jetées les bases d'une nouvelle Société, d'un nouvel équilibre social propice au développement du Pays. Il n'est pas inutile de noter que désormais, le pouvoir n'est plus sacré; il peut se conquérir par le suffrage universel ou s'arracher par la force. Avec l'évolution des événements, à l'équilibre socio-ethnique s'est greffé le problème d'équilibre Régional dont personne ne parlait avant l'indépendance.

Les jeunes actuels (moins de 30 ans) n'ont qu'une seule référence : Les Institutions Républicaines où ils sont confrontés aux problèmes de nourriture, d'habillement, de logement, de scolarisation, d'emploi et pour certains d'entre eux, de survie. L'observation élémentaire révèle que les centres de décisions qui engagent sont entre les mains du groupe d'âge des aînés (35-55 ans) qui ont connu la monarchie et vivent depuis 20 ans les Institutions Républicaines. Pour 74 % de la population, la référence à la situation féodo-coloniale aura un écho de plus en plus faible. En effet, à la société bâtie sur les prémisses d'inégalités, s'est substituée une autre, basée sur les principes de liberté et d'égalité. Les moyens d'informations (Radio, presse, réunions politiques) ne cessent de répéter à ces jeunes générations que le pays vit dans une Démocratie Responsable. Aux aînés d'accorder leurs actes à leurs discours ! La Révolution de 1959 a marqué une mutation profonde dans les institutions sociales et politiques, mais les mentalités ne semblent pas avoir suivi puisque chaque discours nous rappelle que nous devons extirper les séquelles de la mentalité féodale. Celle-ci peut-elle se perpétuer autre-

ment que par certains de ceux qui ont vécu ce régime et qui trouvent intérêt à sa continuité dans les faits mais sous couvert d'une phraséologie rassurante et démocratique ?

Le mouvement amorcé est irréversible : les jeunes générations poussent leurs aînés, les tiennent, en même temps, pour responsables des problèmes actuels. Chaque fois que l'aventur du Pays est envisagé, il est judicieux de se rappeler que le "Rwanda de demain" est déjà présent.

DES SOLUTIONS PROPOSEES

Les lignes précédentes montrent que la pression démographique constitue un problème réel dont l'impact sur l'activité économique est très important. Du déséquilibre entre les ressources économiques limitées et la Population dont les besoins à satisfaire sont variables et illimités, naissent des inquiétudes qui frisent l'obsession. De l'unanimité sur l'urgence du problème ne peut malheureusement pas résulter une parfaite convergence d'opinions sur les solutions adéquates. En effet, l'appréciation d'une solution d'un problème humain tient à la fois des hypothèses scientifiques retenues et des jugements de valeur.

Sur ce dernier point, les divergences de vue ne devraient surprendre personne.

Certains ont déjà proposé, comme solution à l'explosion démographique, l'émigration et le planning familial.

- L'émigration vers la TANZANIE a déjà été sérieusement envisagée mais le coût financier des infrastructures socio-économiques s'est, parait-il, révélé prohibitif. On peut d'ailleurs se demander de quel droit Monsieur Toutlemonde d'hier peut décider aujourd'hui ou demain que des citoyens à part entière comme lui s'expatrient dans l'unique intérêt de lui laisser la libre disposition du territoire qui les a vus naître. Combien, parmi les partisans de cette solution, sont-ils disposés à prêcher d'exemple ?

- Le planning familial est en vogue. Selon les options des couples, il est possible d'encourager l'espacement des naissances chez les uns et promouvoir la limitation des naissances chez les autres.

Abstraction faite du coût des techniques à utiliser, on peut s'interroger sur les qualités de ceux qui devront expliquer à la Population le bien-fondé de ce planning familial qui, somme toute, n'est qu'un palliatif pour faire face à un rythme de développement insuffisant. Le succès ou l'échec de cette campagne de sensibilisation dépendra, en partie du moins, de la compétence technique, de la dimension familiale, de la situation matérielle, du pouvoir de persuasion et de la conviction du personnel chargé de cette mission d'explication.

C'est dire que le choix des candidats comporte une faible marge de manœuvre. Les deux projets de solution ne peuvent agir que sur la seule variable "Population" dont le volume et surtout la structure obéissent à une dynamique interne en relation étroite avec la structure mentale qui change très lentement. Dès lors, il convient d'envisager une autre alternative : agir sur les structures économiques.

PROPOSITIONS

Au lieu de concentrer tous les moyens disponibles à la réduction du taux de croissance de la Population, il faudrait accélérer l'augmentation de la Production et veiller à une distribution plus équitable des revenus.

A cette fin, le changement du système économique est d'une nécessité vitale car, seul, il peut permettre d'organiser une économie nationale auto-centrée et auto-entretenue au service du Peuple. Une bonne partie des dépenses de consommation de luxe et des investissements spéculatifs serait dirigée dans le secteur productif, spécialement, le domaine agricole pour conduire le pays vers l'auto-suffisance alimentaire.

Dans tous les cas, le rigueur qui, depuis 20 ans, caractérise la gestion de la MONNAIE, devrait servir de modèle à tous les secteurs de l'Economie Nationale.

L'inconvénient de la solution économique est, sans doute, qu'elle exige des sacrifices, de l'austérité réelle, des choix mûrement réfléchis à l'heure où des bénéficiaires du système en place ne demandent pas mieux que la promotion d'une société de consommation dans un pays à production insuffisante.

La solution économique présente l'avantage de produire ses effets sur de courtes périodes, de dégager ensuite des ressources financières nécessaires à l'infrastructure et à la formation de la Population.

L'amélioration des conditions de vie libère les familles de soucis de lutte pour la survie, offre le temps matériel et psychologique à consacrer à des activités susceptibles de faciliter l'introduction du planning familial.

Une population tenaillée par la faim, menacée par la misère mais consciente de sa force de production, est mieux disposée à assécher des marais qu'à avaler des pilules.

CONCLUSION

La démographie galopante est une source quasi intarissable de problèmes dont l'urgence n'échappe à personne, mais il n'y a ni formule ni recette magiques pour trouver des solutions appropriées. A l'occasion des travaux communautaires, des constructions des classes dans le cadre de la Réforme Scolaire, la Population a déjà manifesté son dynamisme, sa détermination, sa volonté de sortir du sous-développement matériel et mental. Elle n'attend que des projets précis. Après 20 ans d'indépendance, les aînés sont interpellés pour assumer pleinement leurs responsabilités à l'égard des jeunes qui tournent vers eux leurs regards interrogateurs et pleins d'espoir. Une des réponses possibles : un nouveau projet de société où l'intérêt du Peuple doit passer avant toute autre considération.

Francis FUNGA

INDEPENDANCE : COURONNEMENT D'UN LONG COMBAT

M. KAMUSO, ancien Ministre, est un survivant des compagnons des années cinquante - soixante qui luttèrent tout à la fois pour la démocratie et l'indépendance.
Il a bien voulu confier à DIALOGUE ses souvenirs et impressions.

L'indépendance du Rwanda, comme tous les événements de cet ordre dans les autres nations, a été le résultat de longues et nombreuses tractations, de lutttes acharnées et inévitablement de sacrifices humains hélas ! Elle nous a libérés de l'asservissement et du joug de la féodalité et de la colonisation.

Il faut plonger nos souvenirs jusqu'aux années quarante, et remonter le cours des années cinquante où ont vu le jour de nombreuses publications (dans les journaux et dans les revues) dont l'objet était des réclamations et des revendications contre les injustices dont la majorité des habitants du Rwanda se sentaient victimes de la part des maîtres féodo-coloniaux détenteurs absolus du pouvoir et de tous les droits politico-sociaux.

Cette époque s'est distinguée par les débats sur l'Ubumake et les contestations de la minorité se plaignant de la suppression de ce genre de servage. Elle a été marquée encore par de nombreux articles, publiés dans le Kinyamateka spécialement, alors notre organe principal de sensibilisation, contre les ibikingi et les ibisigali, droits protégés des éleveurs féodaux possesseurs de vaches. Cette époque a été marquée aussi par la tentative de démocratisation qu'introduisirent dans les années cinquante les élections des Conseils

REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE, au 15 AOUT 1978.

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	TOTAL	% du total	% du cumulé
0 - 4	461.330	467.800	929.130	19,28	19,28
5 - 9	340.650	346.120	686.770	14,25	33,53
10 - 14	294.550	296.610	591.160	12,27	45,80
15 - 19	291.850	289.590	581.440	12,06	57,86
20 - 24	236.530	232.640	469.170	9,74	67,60
25 - 29	165.000	171.510	336.510	6,98	74,58
30 - 34	103.710	119.570	223.280	4,63	79,21
35 - 39	86.060	112.300	198.360	4,12	83,33
40 - 44	83.280	102.330	185.610	3,85	87,18
45 - 49	70.380	82.360	152.740	3,17	90,35
50 - 54	61.960	74.840	136.800	2,84	93,19
55 - 59	49.880	61.270	111.150	2,30	95,49
60 - 64	44.000	50.810	94.810	1,97	97,45
65 - 69	30.370	31.740	62.110	1,29	98,75
70 - 74	14.770	13.620	28.390	0,59	99,34
70 - +	15.720	16.160	31.880	0,66	100
TOTAL	2.350.040	2.469.270	4.819.310	100	100

N.B. Recensement du 15.08.1978 : (chiffres provisoires)

de Sous-Chefferies, de Chefferies et du Conseil Supérieur du Pays. Mais il faut venir jusqu'en 1957 pour voir se démarquer les intérêts des uns et des autres : "Le manifeste des Bahutu" définira avec précision les droits auxquels la majorité du peuple rwandais devait prétendre et qui lui étaient refusés par le système féodo-colonial tandis que "La Mise au Point" marqua l'opposition des représentants monarchistes de la minorité. Cette situation dura jusqu'en 1959 où en novembre éclata la révolution sociale provoquée par la suppression systématique des leaders de la majorité organisée par la minorité au pouvoir, voulant affaiblir l'opposition, en éliminant ses portes paroles...

La naissance de l'UNAR, parti monarchiste, groupant en majorité les tutsi, fut suivie du RADER, parti féodo-progressiste auxquels s'opposèrent l'APROSOMA et le PARMEHUTU, tous deux partis démocrates représentant la majorité, groupant les hutu.

C'est alors que les aspirations politiques des uns et des autres furent mises au grand jour et proposées aux populations, seules juges valables pour trancher; les réunions meetings politiques couvrirent le pays. C'est alors la fin des tractations et le début des luttes et des combats. La majorité, Parmehutu-Aprosoma, prône la démocratie; la minorité, UNAR et RADER, s'entête, les uns pour la défense de la monarchie, les autres pré-tendant à une monarchie constitutionnelle.

En novembre 1959, la révolution sociale éclata. La masse populaire hutu, lassée de l'asservissement des seigneurs féodaux et de la privation des droits politico-sociaux, voulait coûte que coûte la démocratie, seule capable de la libérer. La majorité du terrain déplacée les potentats minoritaires de leurs sous-chefferies, de leurs chefferies les remplaçant par une administration de sous-chefferie et chefferie intérieure.

Les élections de juin 1960 confirmèrent la victoire de la démocratie et de la majorité rwandaise par une mise en place dans tout le pays d'une administration communale issue des élections démocratiques organisées dans tout le Rwanda et auxquelles participèrent tous les partis politiques alors existants.

L'indépendance fut alors l'aspiration de tous. Les uns, les monarchistes, la voulaient immédiate! Pour les autres, la majorité victorieuse de la révolution et des élections communales, l'indépendance devait venir après la mise en place de toutes les institutions démocratiques "comme un fruit mûr" qu'on cueille sans l'arracher... Durant cette période, nous assistons à la création d'une armée rwandaise, à la mise sur pied d'un Gouvernement provisoire couronné par un premier Ministre, sous la tutelle de l'Etat belge.

Entretiens, le groupe de la minorité s'en réfère aux instances de l'ONU pour protester contre les élections, accusant le pays de tutelle de l'impartialité et de la protection des partis démocrates de la majorité et demande de nouvelles élections surveillées par des représentants des Nations Unies, prétendant que des tricheries avaient été camouflées et couvertes par l'autorité belge lors des élections de juin 1960.

Les partis de la majorité, voulant couper court et mettre fin à toute équivoque, organisent le 28 janvier 1961, une constituante, que nous avons appelée "le coup d'Etat de Gitarama" et proclament la République et installent ses institutions. Mais sous la pression du monde extérieur et des partisans de la monarchie, l'ONU exige d'autres élections qui seraient supervisées par des représentants et auxquelles participeraient toute la population adulte, femmes et hommes du Rwanda.

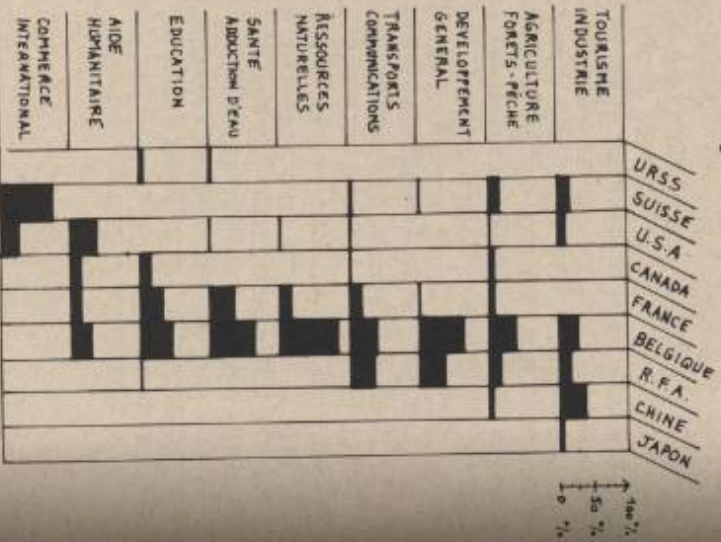
Sous la supervision de l'ONU, les partis politiques participèrent massivement aux élections et au Référendum du 25 septembre 1961 qui devaient confirmer et consolider la victoire du parti Parmehutu.

Le Rwanda était consacré "République Rwandaise" et le pouvoir était conquis de droit par le parti démocratique vainqueur des élections et du Référendum! Alors, le 1er juillet 1962, l'indépendance de la République Rwandaise fut proclamée.

L'indépendance n'est pas une journée qui succède à une autre automatiquement. C'est le couronnement d'un long combat et de lutes acharnées.

Augustin KAMOSO

ASSISTANCE TECHNIQUE BILATERALE 1980 pourcentage de l'intervention financière de chaque pays par secteurs d'activités



Monsieur Dominique Mubonyumutwa, premier Président de la République, Harangue à la population de Kirambo/Cyangugu.

VINGT ANS PLUS TARD : ... L'EGLISE

LE LONG CHEMIN VERS L'AUTONOMIE

Je me propose au cours des lignes qui suivent de déceler la marge d'autonomie de l'Eglise catholique au Rwanda et d'en marquer les limites. Et cela à partir du 1er juillet 1962 jusqu'à nos jours. Je ferai cette rapide analyse à l'aide de quelques chiffres (1), sans doute bien incomplets, mais suffisamment éloquentes.

Une communauté chrétienne autonome est une communauté incarnée dans un pays, une société, une culture. Elle trouve chez elle ses évêques, ses prêtres et ses ouvriers apostoliques; elle organise comme elle l'entend ses paroisses, elle élabore une réflexion et une recherche originale dans le but de mieux faire correspondre l'évangile aux aspirations des habitants du pays; enfin, elle subvient par elle-même à ses propres besoins matériels. Et cela, en parfaite communion de foi avec le reste de l'Eglise universelle.

Il est donc possible d'étudier le cheminement de l'Eglise catholique au Rwanda vers l'autonomie sous un triple aspect: autonomie des structures ecclésiastiques - autonomie de la pensée théologique et des méthodes pastorales - autonomie financière.

AUTONOMIE DES STRUCTURES ECCLESIASTIQUES

Il s'agit évidemment de signes extérieurs qui peuvent être aisément chiffrés. Il ne faudrait pas les confondre avec la totalité de la réalité chrétienne.

Parmi ces signes, il y a le nombre des baptisés, l'importance numérique du clergé, des religieux et religieuses, le nombre des paroisses, des diocèses. L'ensemble de ces données peut donner une certaine image de l'impact de l'Eglise catholique au Rwanda.

a) Le nombre des baptisés catholiques

1962

745.491

sur 2.876.053 habitants, soit 25,92 % de la population totale.

1981 (2)

2.176.892

sur 5.069.900 habitants, soit 42,93 % de la population totale.

Soit un accroissement de catholiques baptisés de : 1.411.401 unités, ce qui représente un taux de croissance de 184 %.

Au cours de la même période, la population totale du pays augmentait de 2.193.847 unités, soit un accroissement de 76 %.



Il ressort de ce tableau que la croissance des catholiques est plus forte que la croissance de la population totale du pays (plus de 108 %). L'augmentation du nombre des catholiques ne s'explique donc pas seulement par le jeu des naissances d'enfants de parents

chrétiens, mais plus encore par celui des conversions. Au cours de ces dernières vingt années, l'Eglise catholique a connu une expansion extraordinaire. Le pourcentage qu'elle détient dans le pays dépasse de loin la moyenne des catholiques sur l'ensemble du continent africain que l'on évalue à 12,37 % (3). C'est un bon point pour la "rwandité" de l'Eglise catholique. Près de la moitié de la population du pays est baptisée dans cette Eglise.

Le mouvement va-t-il se maintenir et s'amplifier à l'avenir ? Une comparaison du nombre des catéchumènes inscrits en 1962 et en 1981 pourrait être éclairante sur ce point :

1962

1981

298.740 catéchumènes

299.085 catéchumènes

Soit une augmentation de 345 unités seulement, ce qui représente un taux de croissance de 1,15 %.

Le nombre des catéchumènes tend à stagner. Il ne correspond pas à la croissance des baptisés. L'Eglise catholique aurait-elle fait le plein de ses possibilités missionnaires ? A-t-elle mis un frein à son élan conquérant ? Le reste de la population appartiendrait-il à d'autres confessions chrétiennes ou à l'Islam, donc moins perméables à la foi catholique que les adeptes de la religion traditionnelle dont le nombre décroît ? A l'avenir, pour augmenter son troupeau, l'Eglise ne devrait-elle compter que sur les enfants des adultes baptisés ?

En conséquence, l'indépendance n'a pas freiné l'expansion du catholicisme dans notre pays. Mais, nous assisterons vraisemblablement à un tassement au cours des prochaines années. Le taux de croissance des catholiques pourrait ne pas dépasser le taux de la croissance naturelle de la population catholique. L'Eglise sera plus occupée à digérer ses conquêtes passées qu'à ouvrir de nouveaux champs de mission. A moins que la mission, comme en Europe, ne soit déjà installée à l'intérieur de ses frontières.

b) Les prêtres

Assurément, il ne faut pas confondre l'Eglise avec son clergé. Mais, il ne reste que la place du prêtre est déterminante dans la théologie catholique. L'autonomie de l'Eglise catholique au Rwanda passe donc nécessairement par l'africanisation de son clergé. Que s'est-il passé dans les vingt dernières années ?

1. Prêtres diocésains africains

1962

1981

113

246

Soit une augmentation de 133 unités et un taux de

100

croissance de 117,6 %

2. Prêtres étrangers

1962

1981

150

221

Soit une augmentation de 71 unités et un taux de croissance de 47 %

3. Ensemble des prêtres

1962

1981

263

467

Soit une augmentation de 204 unités et un taux de croissance de 77 %

Ce tableau ne tient pas compte des "prêtres religieux rwandais" dont le nombre est difficile à déterminer. Mais ils sont encore très peu nombreux.

D'autre part, l'interprétation de ces chiffres n'est pas aisée. Il faudrait disposer de relevés annuels, tenir compte des âges, des départs, etc...

Il est aussi difficile à partir des chiffres dont nous disposons ici de lire une "tendance". Compte tenu de ces restrictions, on peut quand même apporter quelques conclusions provisoires :

- Le nombre des prêtres n'augmente pas dans les mêmes proportions que celui des baptisés : 77 % au lieu de 184 %. Progression tout de même rassurante si on rapproche ces chiffres de certaines statistiques européennes ou africaines où le clergé décroît alors que la population catholique augmente ! (4)

- Le clergé missionnaire n'augmente pas dans les mêmes proportions que le clergé africain : 47 % au lieu de 117,6 %. Le rapport des prêtres étrangers aux prêtres rwandais s'est modifié sensiblement aussi : en 1962



101

150 étrangers pour 113 africains, soit 57 % et 43 %; en 1981 : 221 étrangers pour 246 africains, soit 47 % et 53 %.

Etant donné la moyenne d'âge des missionnaires, leur nombre devrait encore diminuer dans les prochaines années et il paraît bien illusoire dans les circonstances actuelles d'espérer l'arrivée de nouveaux renforts européens ou américains. La source semble devoir tarir. Le repli des missionnaires ne pourrait que favoriser l'autonomie de l'Eglise catholique au Rwanda. Pourrait-il le faire ? Pour l'instant, il accuse une croissance, mais inférieure à celle des baptisés.

Cette croissance, même minimale, se maintiendra-t-elle à l'avenir ? Pour l'affirmer, il faudrait tenir compte de la courbe des âges, de la persévérance des séminaristes, des abandons et de beaucoup d'autres facteurs difficilement chiffrables. Pour éviter d'amères surprises, l'Eglise catholique au Rwanda serait bien inscrite en diversifiant les ministères, en y intégrant les laïcs et, peut-être, si elle revisait certains aspects du statut cléricol (5).

c) Les religieux et les religieuses

Sous cette rubrique, je classe les hommes (non prêtres) et les femmes engagés par des vœux de religion et ordinairement voués au service social, sanitaire, éducationnel ou pastoral.

1. Religieux (ses) rwandais (es)

	1962	1981
Frères : 62	100	augmentation de 38 unités soit 61,2 %
Soeurs : 223	461	augmentation de 238 unités soit 106,72 %
Ensemble: 285	561	augmentation de 276 unités soit 96 %

2. Religieux (ses) étrangers (ères)

	1962	1981
Frères: 84	105	augmentation de 21 unités, soit 25 %
Soeurs: 186	287	augmentation de 101 unités, soit 54,3 %
Ensemble: 270	392	augmentation de 122 unités, soit 45 %

Rapport entre religieux(ses) rwandais(es) et étrangers(ères)

	1962	1981
Frères: étrangers: 84 = 57 % rwandais : 62 = 43 %		étrangers: 105=51% rwandais : 100=49%
Soeurs: étrangers: 186 = 45 % rwandaises : 223 = 55 %		étrangers: 287=38% rwandaises: 461=62%

3. Ensemble

	1962	1981
étrangers: 150 = 51 % rwandais: 113 = 49 %		étrangers: 221=55% rwandais: 171=45%

Soit une augmentation de 71,7 %.



Le taux de croissance général des soeurs et des frères est en-dessous de la croissance des baptisés. Si la présence des étrangers(ères) est encore considérable, elle tend à diminuer. En tout cas, elle s'accroît deux fois moins vite que celle des rwandais(es). Il faut aussi s'attendre à une lente diminution et même à une disparition à plus ou moins longue échéance des religieux et religieuses.

étrangers(ères). Autre gain pour l'autonomie! Les frères croissent beaucoup moins vite que les soeurs. C'est vrai qu'il y a au Rwanda beaucoup plus de congrégations de soeurs que de frères.

Même si les étrangers(ères) tendent à diminuer sérieusement, - ils sont désormais minoritaires (41 %) -, ils continuent de détenir souvent une position de force et occupent les postes de responsabilité. Une analyse des âges révélerait sans doute que la plupart des religieux(es) rwandais(e) sont jeunes. Ces derniers prendront-ils la relève de leurs aînés étrangers ?

Autre indication utile sous cette rubrique: le nombre des congrégations de religieux et religieuses. Et ici nous comprenons aussi les congrégations de religieux-prêtres. En 1962, on comptait - le chiffre est approximatif - une vingtaine de congrégations établies dans le pays; selon l'Annuaire Ecclésiastique de 1980 (dernière édition), on comptait à cette date, en 1980, 39 congrégations de religieuses représentant quelques 157 communautés répandues dans le pays. Les Soeurs Benedikira comprenant à elles seules 46 communautés. Quant aux congrégations masculines, elles ont aussi connu un accroissement considérable: en 1980, selon l'annuaire, on en comptait 21 réparties dans le pays, avec quelques 70 communautés. Les communautés des Pères Blancs sont de loin les plus nombreuses.

d) Les paroisses

De 1962 à 1981, 47 nouvelles paroisses ont été créées. En 1962, on comptait 62, soit une augmentation de 75,8 %. Le rythme de la multiplication des paroisses n'a donc pas suivi le rythme de la progression des catholiques. Même si leur territoire tend à se restreindre, les paroisses comprennent des chré-



tiens en nombre toujours plus grand qui échappent à l'emprise d'un clergé qui lui aussi croît moins vite que l'ensemble des baptisés. Par ailleurs, la grosse majorité des religieux et religieuses sont engagés dans des tâches non paroissiales. Une analyse minutieuse révélerait aussi que ce sont surtout les prêtres étrangers, donc les plus âgés, qui s'adonnent au service des paroisses; les prêtres nationaux étant plus nombreux dans les services généraux des diocèses ou dans l'enseignement des séminaires. Une mauvaise note pour l'autonomie ?



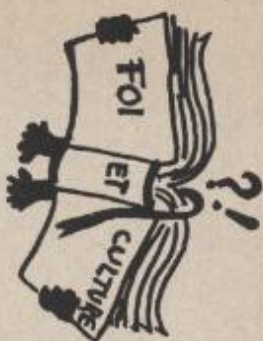
La création de quatre nouveaux diocèses depuis 1962 devrait permettre une meilleure implantation de l'Eglise dans des régions qui tendent de plus en plus se confondre avec des préfectures. Les évêques de ces nouveaux diocèses sont rwandais, c'est un gain sans doute pour l'autonomie. Mais suffit-il de fonder des diocèses pour résoudre des problèmes de pastorale ?

e) Autres structures d'Eglise

Il y a d'autres structures visibles qui attestent l'implantation de l'Eglise dans un paysage: collèges, séminaires, dispensaires, hôpitaux, centres sociaux divers, etc... Pendant longtemps, chaque mission avait son petit dispensaire tenu par les soeurs ou par un prêtre de la mission. La croissance de ces institutions, dirigées et financées par l'Eglise a suivi le rythme de la croissance du nombre des congrégations religieuses. C'est dire leur importance. La plupart des communautés de religieuses répandues dans le pays ne sortent pas du schéma classique: école familiale - foyer social - centre nutritionnel - dispensaire. Quel avenir est réservé à ces oeuvres ? Les religieux(es) rwandais(es) prendront-ils la relève ? Si non, ces institutions disparaîtront ou seront

reprises par les services officiels ou d'autres organismes laïcs.

AUTONOMIE DE LA PENSEE



Peut-on affirmer que le catholicisme rwandais au cours de ces vingt dernières années ait progressé vers une certaine autonomie de la pensée et de la recherche ? A-t-il été marqué par la créativité ? Peut-on dire que sa théologie, sa liturgie, sa pastorale, ses maîtres à penser" le soient moins dépendantes des occidentaux ? Ose-t-on prétendre que le catholicisme rwandais, tout en maintenant des liens indispensables avec l'Eglise Universelle, marque de son originalité l'évangile de Jésus-Christ ?

Nous avançons sur un terrain glissant où les statistiques font défaut. Quelques appréciations provisoires suffiront. A condition qu'on ne les érige pas en principes.

Sans doute que le catholicisme rwandais n'a pas produit de Jean-Marc ELA, d'Anselme SANON, de BIMENYI ou de TSHIBANGU, mais beaucoup de licenciés, de docteurs en théologie, en morale, en droit canonique, etc... Plusieurs de ces universitaires ont obtenu leurs grades dans des universités européennes, américaines ou même africaines. Qu'ont-ils fait de leur savoir ? Faut-il rappeler encore l'invitation pressante que leur adressait Mgr BIGIRUMWAMI à produire des oeuvres de qualité (6) ? Nous avons beaucoup de prêtres gradués, mais - hélas - trop peu d'oeuvres originales et fécondantes.

Les centres et lieux de réflexion font défaut aussi. A ce sujet, il faut regretter la disparition

de la Revue "Foi et Culture". Quant à la Revue "Au Coeur de l'Afrique", désormais confinée au Burundi, elle n'a pas pu susciter une relève au Rwanda. Seule subsiste comme organe de réflexion théologique URUANA, la revue des grands séminaristes qu'il faut assurément féliciter pour leur persévérance. Les mêmes séminaristes sont aussi les promoteurs du Cercle Saint Paul qui a produit des oeuvres de qualité.

Sur le plan pastoral, rien de comparable aux expériences, aux recherches et aux publications zaïroises sur les communautés de base, l'engagement pour la justice sociale, la formation de laïcs animateurs de communautés, etc... Le Rwanda catholique semble faire toujours confiance aux "bonnes vieilles" méthodes pastorales des années cinquante. Il est vrai que ces derniers mois sous l'impulsion d'une réflexion synodale qui paraît s'étendre à tout le pays, pourrait surgir une réflexion originale et des mises en pratique intéressantes.

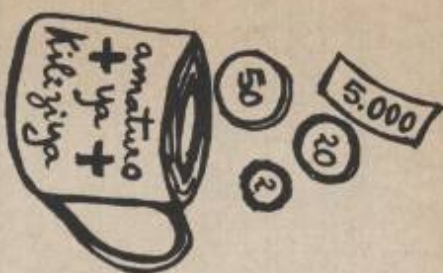
De louables exceptions toutefois, et de taille ! Le clergé rwandais a compté deux prêtres d'envergure exceptionnelle : Mgr KAGAME pour l'ensemble de son oeuvre et surtout pour son apport aux traductions bibliques et liturgiques, et Mgr BIGIRUMWAMI - et son école - pour ses tentatives d'adaptation de la pensée chrétienne avec le fond religieux traditionnel rwandais. Ces deux hommes ont ouvert un profond sillon et suscitent encore aujourd'hui des émules de valeur. De même, autres points positifs depuis 1962 : la créativité musicale liturgique et l'essor de publications populaires (Kinamateka, Hobe, Editions Euthymia, etc...)

Il faut peut-être conclure que l'évolution de la recherche et de la pensée chrétienne n'a pas suivi le rythme de la croissance des baptisés. Ce qui met l'Eglise catholique de notre pays dans une position extrêmement difficile le jour où il lui faudra affronter une crise qu'elle n'aura pas prévue. Peut-être a-t-elle pour elle l'excuse de voir ses églises et chapelles remplies chaque dimanche. Le voile d'une certaine pratique sacramentale, la nécessité de maintenir des positions acquises, l'empêcherait-elle d'imaginer un

un autre avenir ? Question importante pour la réflexion synodale.

AUTONOMIE DES FINANCES

L'indépendance politique qui ne s'accompagne pas d'une autonomie économique n'est qu'une indépendance de façade. Qu'en est-il de l'autonomie financière de l'Eglise catholique au Rwanda ?



Ce terrain est encore plus glissant que le précédent. Sans doute, les chiffres ne font-ils pas défaut, mais il n'est pas toujours conseillé de les publier!!! Il y a quelques années, un économiste général d'un diocèse du Rwanda déclarait que l'Eglise devait faire une pastorale "adaptée à ses finances". Cette boutade pleine de sagesse pourrait se traduire ainsi : pastorale autonome suppose finances locales; pastorale importée suppose finances étrangères.

Selon des informations recueillies auprès de responsables des finances de l'Eglise catholique au Rwanda, il semble que la quasi totalité des paroisses subviennent par elles-mêmes aux dépenses ordinaires de leurs oeuvres : salaire des catéchistes, administration, salaire du secrétaire paroissial, frais de culte. Certains trouvent même de l'argent pour la construction de chapelles-succursales, pour des réparations ou pour payer les frais de déplacement des prêtres en tournée pastorale. Ces fonds proviennent essentiellement du denier de culte qui est inégalement perçu selon les paroisses. Ainsi, selon le Traité d'Union (Avril 1982) qui présente le tableau de la rentrée du denier de culte dans le diocèse de Kabgayi, l'écart est considérable entre la paroisse la plus généreuse: 36,51 frws par chrétien et la plus chiche: 9,50 frws

par chrétien. Ce qui donne une moyenne de 15 frws par chrétien. La différence ne s'explique pas seulement par la géographie et par la situation socio-économique des paroisses, mais surtout par le zèle que mettent les prêtres à percevoir cette dîme. L'expérience prouve que là où se trouve un véritable conseil paroissial qui exerce un droit de regard et de contrôle sur le denier de culte, le montant augmente tout naturellement.

Mais aucune paroisse du Rwanda ne peut, par ses propres ressources, entretenir ses prêtres. Le budget du clergé est assuré par la caisse diocésaine. Il se calcule d'une façon complexe: 80.000 frws par prêtre résidant dans une paroisse auquel s'ajoute une base d'environ 105.000 frws par paroisse (équivalent de 2 salaires 1/2 d'ouvriers). Ainsi une paroisse qui comprendrait trois prêtres à son service recevrait une somme annuelle de 345.000 frws de la part du diocèse. Il va sans dire que ce budget est insuffisant: chaque communauté de prêtres doit encore recourir à d'autres sources de revenus (souvent étrangères) pour équilibrer son budget. De même, si la paroisse désire construire une église, financer une oeuvre de développement, elle doit encore recourir à des fonds de provenance étrangère.

Et le diocèse alors ? Le budget d'un diocèse rwandais présentait en 1979 la ventilation suivante de ses dépenses (28 millions de frws):

- Entretien des prêtres	: 45,75 %
- Allocations aux séminaires	: 19,85 %
- Voyages à l'étranger	: 8,6 %
- Oeuvres générales de l'évêché	: 5,2 %
- Constructions	: 3 %
- Divers (véhicules, etc...)	: 17,6 %

D'où proviennent les fonds pour honorer ces dépenses ? Un subside romain y pourvoit pour les 28,78% et les industries du diocèse (garages, ateliers, magasins, etc...) pour 5,95 %. Tout le reste est constitué par des dons venant de l'extérieur. En général, un diocèse rwandais ne peut découvrir sur place que les 5 à 10%

de son budget.

Quant aux séminaires, l'allocation des diocèses ne suffit pas à les faire vivre. Rome y pourvoit encore par un subside qui couvre les 60 % de dépenses du Grand Séminaire et les 40 % des dépenses d'un petit séminaire.

La dépendance financière des communautés religieuses d'avec l'étranger est peut-être plus grave encore. La plupart d'entre elles sont reliées à des centres extérieurs qui leur assurent le vivre et le couvert. Il serait intéressant de savoir, dans ce contexte, comment les congrégations d'origine rwandaise luttent pour leur auto-subsistance (Benébikira, Bizera-mariya, Joséphites, etc...).

Il faut donc convenir que l'Eglise catholique au Rwanda, malgré ses efforts, est encore très loin de parvenir à une autonomie financière. Elle ne dispose pas d'un budget autonome. Combien de temps sera-t-elle encore soumise à ce régime de mendicité extérieure ? Certains disent carrément qu'elle vit au-dessus de ses moyens.

Les experts financiers proposent des remèdes : diminuer et rationaliser les dépenses. Un grand pas vers l'autonomie sera franchi lorsque les catéchistes seront bénévoles. Le denier de culte des paroisses pourra couvrir alors d'autres frais qui sont aujourd'hui honorés par l'étranger ou par le diocèse.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'avènement de l'indépendance en 1962, loin de défavoriser l'expansion du catholicisme, l'a encouragé. Au cours des vingt dernières années, l'Eglise catholique a atteint en chiffres absolus le plus fort pourcentage d'adhésions. Toutefois, à partir de 1982, on peut prévoir un certain "tassement". Ce qui n'est pas encore un recul.

Cette croissance extraordinaire du nombre des baptisés ne s'est pas accompagnée d'une croissance du clergé dans les mêmes proportions. Sans doute, les prêtres ont-ils augmenté, mais pas suffisamment. En 1962, on comptait un prêtre pour 2.834 catholiques; en 1981, on en compte un pour 4.661 catholiques. Par rapport à la population totale du pays, on avait en 1962 un prêtre pour 10.936 habitants; en 1981, la proportion est de un prêtre pour 10.856 habitants. Pratiquement, le même taux (7). La comparaison des taux est intéressante: le nombre des prêtres a augmenté au rythme de la population totale du pays, mais pas au rythme de la croissance des baptisés.

Cette situation paradoxale explique la concentration du travail des prêtres actuels sur une minorité (?) de pratiquants qui absorbent leur temps et leurs services, sans leur laisser l'occasion de rejoindre ceux qui se trouvent aux frontières de l'Eglise ou au-delà.

D'où l'urgence pour l'Eglise du Rwanda d'opérer une révision de ses méthodes pastorales, d'engager ses théologiens dans une réflexion créative, en vue de mettre sur pied d'autres ministères assumés par des laïcs. Les prêtres seraient alors libérés pour l'évangélisation, la réflexion et la prière. D'où l'urgence aussi de mettre sur pied des communautés de base, à dimension humaine, où le laïcat recouvrerait des fonctions occupées jusque-là par les clercs.

LE BLE QUI LEVE

Un mot de conclusion résolument optimiste. Si les théologiens Rwandais tardent à susciter une réflexion originale, déjà des groupes de laïcs tendent à s'organiser par eux-mêmes. Faut-il parler de la JOC, de l'AGI, et d'autres mouvements créatifs et actifs ? Je ne cite qu'un exemple. Entre les 15 et 16 avril 1982, près de 250 catholiques rwandais, provenant de toutes les régions du pays, se sont réunis

à Kigali pour une session de réflexion et de prière. Un tel rassemblement n'est pas original. Ce qui l'est au moins, c'est que ce groupe comprenait des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, des universitaires et des paysans, des militaires et des enseignants, des prêtres et des laïcs.... Bref toutes les classes d'âge et les conditions sociales étaient représentées. La session n'était financée par aucune "bonne oeuvre". Chaque participant avait versé une cotisation de 350 Frw, sans compter ses frais de voyage parfois élevés. On y parlait la langue nationale et les animateurs étaient Rwandais. Il y aurait quelques 300 groupes de laïcs qui fonctionnent ainsi au Rwanda.

Est-ce le blé qui lève ? Levez les yeux et regardez : les champs sont blancs pour la moisson (JEAN 4,35).

G. MUSY

NOTES

- (1) Je dois la plupart de ces chiffres à l'archevêque du chancelier de l'évêché de Kabgayi, le Père Boutry qui, très aimablement, a recherché ces données que j'ai mises en forme et interprétées. Les chiffres de 1981 proviennent de statistiques des diocèses du Rwanda, établies à la fin de l'année 1980.
- (2) Les chiffres établissant la population rwandaise à 2.176.892 sont une estimation du moment. Les chiffres donnés pour 1981 ont été établis par l'Office National de Recensement.
- (3) Cf. Annuaire Statistique du Vatican, en janvier 1979.

- (4) A titre d'exemple, dans la République du Congo, il y a eu de 1975 à 1979 cinquante mille chrétiens nouveaux, mais pas un prêtre de moins. En Haute-Volta, pour un accroissement comparable, et dans le même temps, la communauté a perdu 43 prêtres. Et pour l'ensemble de l'Afrique noire, de 1978 à 1979, le nombre de prêtres a baissé d'un millier, tandis que celui des fidèles augmentait de 5 millions. Cf.: H. FESQUET, Un Concile Noir, Pourquoi Pas ? LE MONDE, 6.4.82.

- (5) "Le Président du Gabon lui-même, M. Bongo, quoi-que musulman, a exprimé publiquement le désir qu'il puisse y avoir des prêtres mariés afin d'envoyer la chute verticale des vocations et la pénurie d'enseignants". H. FESQUET, op.cit., LE MONDE, 7.4.82.

- (6) Cf. DIALOGUE N° 90. Mgr Bigirumwami a répété ces propos lors des obsèques de l'Abbé KAGAME.

- (7) Pour l'Afrique entière, on note 1 prêtre pour 26.287 habitants. Cf. Annuaire statistique du Vatican, 1.1.79.

Les missionnaires devront être surtout des initiateurs, mais l'oeuvre durable doit être accomplie par les africains eux-mêmes, devenus chrétiens et apôtres.

Et il faut bien remarquer ici que nous disons : devenus chrétiens et apôtres, et non pas, devenus français et européens. Ce serait un contre-sens que d'en faire des européens et des français.

Cardinal LAVIGERIE

IL EST NE AVEC L'INDEPENDANCE !



Charles est né en 1962. Ses parents sont cultivateurs. Après ses écoles primaires, il est venu tenter sa chance à Kigali... Actuellement, il est animateur - alpha-bétiseur au Club Rafiki.

Dialogue : Quand on dit que le Rwanda est indépendant, comment comprends-tu ces mots ?

Charles : Je comprends par là que les Rwandais vivent dans la paix, sans intrigues; qu'ils ont de bonnes conditions de vie; qu'ils sont libres, disent ce qu'ils pensent
Et moi aussi je me sens libre et je vis à l'aise dans mon pays.

Dialogue : Comment imagines-tu le Rwanda d'avant 1962 ?

Charles : Oh, il devait être malheureux! On m'a dit que les gens étaient forcés de travailler. Aujourd'hui, on fait le travail qu'on veut et on est payé pour cela.

Dialogue : As-tu entendu parlé de ceux qui ont lutté pour l'indépendance ?

Charles : Oui. Parmi eux, il y a Kayibanda, Mbonumutwa, Habyarimana et aussi Ruhashya qui a lutté dur contre les ténoristes - Inyenzi.

Dialogue : Comment vois-tu le Rwanda dans 20 ans ? Quels sont tes rêves pour l'an 2000 ?

Charles : Le Rwanda de l'an 2000 sera très beau... Moi j'aurai 40 ans en ce moment. Les enfants qui ont 15 ans aujourd'hui seront de grands intellectuels (à cause de la Régime qui leur donne beaucoup d'années d'études). Si j'avais à refaire les études, j'accepterais volontiers de recommencer au niveau de la 3e primaire.

Mes rêves pour l'an 2000 ? Je dois d'abord acquérir des connaissances et tâcher d'avoir un métier. Maintenant, je suis alphabétiseur. Je veux en avoir une grande expérience et aller l'exercer dans ma commune d'origine. Mais, mon plus grand rêve c'est d'avoir une maison à moi. Le mariage viendra bien plus tard. Je ne suis pas pressé.

Dialogue : Y a-t-il un pays étranger que tu voudrais visiter en premier lieu ?

Charles : Oui, le Nigeria. On me dit que ce pays a de très grandes villes. J'aime bien les villes. Je voudrais voir Lagos.... Mais je ne voudrais pas aller en Afrique du Sud, où les noirs sont mal traités.

Interview réalisée par M. KAMURASE

VINGT ANS DE DEVELOPPEMENT

APRES UN DEBAT

Juillet-Août 1980, un article courageux signé A. Mugesera et intitulé "POUR LE DEVELOPPEMENT DU PEUPLE PAR LE PEUPLE" parut dans le COOPERATEUR TRAFIRO. Cet article ne passa pas inaperçu, à en juger par les réactions fort nombreuses qu'il suscita. Ces réactions ont constitué à elles seules un très bel ouvrage, unique en son genre : DEBAT SUR LE DEVELOPPEMENT ENDOGENE (1).

Le débat ne s'est pas arrêté, au contraire. Les quelques lignes suivantes en constituent un prolongement. A travers elles, je veux aussi rendre hommage à ceux là qui, des soirées entières, ont réfléchi sur les problèmes de notre pays.

Plus que le passé, ce débat vient de prouver que nombreux sont ceux qui font leur la question suivante: QUEL RWANDA EN L'AN 2000 ? Ce qui inspire le plus confiance, c'est de voir que le petit échantillon des intervenants est assez représentatif du monde intellectuel rwandais : hauts responsables et cadres moyens, génération d'hier et celle d'aujourd'hui, ceux qui sont habitués aux dures conditions quotidiennes et ceux qui le sont moins, etc... Cela donne plus d'objectivité au débat et désarme par là même ceux qui croient qu'exprimer un point de vue sur de tels problèmes est une occasion que saisissent certains esprits malins soucieux de voir aboutir leurs ambitions personnelles à peine voilées.

Pour certains intervenants, le modèle suivi est synonyme d'exploitation et doit impérativement être rejeté. Pour d'autres, il suffit de lui faire subir quelques retouches pour qu'il marche mieux. Malgré l'unanimité sur les déséquilibres actuels des économies sous-développées en général et du Rwanda en particulier, les intervenants divergent fondamentalement sur l'origine

de ces déséquilibres et surtout sur la façon de les corriger.

Une question surgit : le bilan des indépendances n'est pas brillant, faut-il en conclure que tous les pays du Tiers-Monde ont suivi une même voie ? Non. A titre d'exemple, des pays comme la Tanzanie, le Kenya, Cuba ou Koweït ont des approches très différentes sur la question de développement. Pourtant, tous ces pays sont dits sous-développés. S'agirait-il alors d'une application de la théorie de la convergence ? Cette théorie, élaborée par certains économistes américains, tente de prouver que les pays riches ont leurs problèmes et les pays pauvres les leurs, et ce, indépendamment de leur système socio-économique. Ce n'est donc pas la diversité des stratégies qui explique les difficultés économiques des pays pauvres. Serait-ce la colonisation ?

Là encore, les avis sont très partagés. Pour les uns, les relations entre nos pays et les anciennes métropoles ne sont pas celles d'Etat à Etat, mais d'assistant à assisté. Pour d'autres, l'Occident est injustement accusé; il faut chercher ailleurs les véritables raisons.

LES RESPONSABILITES EVIDENTES DE LA PERIODE COLONIALE

Nous sommes dits sous-développés et notre sous-développement n'est rien d'autre qu'un ensemble d'insuffisances matérielles que nous avons par rapport aux nations riches et à leurs populations. Eux sont développés parce que mangeant mieux que nous, mieux habillés, vivant plus longtemps; ils ont des voitures, utilisent l'argent dans leurs plus petites opérations...

La question de savoir si oui ou non l'Occident est responsable de nos maux en appelle une autre: SERIONS-NOUS SOUS-DEVELOPPES SI LA COLONISATION N'AVAIT PAS EU LIEU ? Il est difficile d'y répondre par un oui ou par un non. D'une part, rien n'indique que l'Occi-

dent aurait atteint des performances actuelles s'il n'avait pas puisé au moindre coût dans nos ressources; d'autre part, il est difficile d'imaginer ce que nous serions devenus si l'histoire avait organisé notre contact avec l'Occident autrement que par la colonisation.

Dans ses relations avec le Tiers-Monde, l'Occident a été motivé par la recherche des matières premières pour son industrie en expansion. Quand on connaît les empires que l'Occident s'est taillés en Afrique, en Asie et en Amérique latine, il serait naïf de ne pas admettre le poids déterminant de la colonisation dans l'essor des économies occidentales.

Notre sous-développement ne s'explique pas d'abord par notre passé, mais plutôt par référence au niveau de prospérité qu'ont atteint aujourd'hui les nations riches. Il ne faudrait pas dire que l'Occident est responsable de notre sous-développement. Il vaut mieux dire: le Tiers-Monde a contribué au développement actuel de l'Occident.

Si les responsabilités de l'Occident sont évidentes au cours de la période coloniale, le sont-elles encore maintenant ? Oui, bien sûr. En effet, l'euphorie des indépendances passée, on remarque que le fond des relations entre un nouvel Etat et son ancienne métropole n'a pas changé d'un iota. C'est une amère vérité mais une vérité quand-même. A part l'indépendance politique que les nations colonisatrices ont accepté d'accorder, et là aussi sans enthousiasme, il semble que l'indépendance économique n'est pas pour demain.

Dans les relations Tiers-Monde-Nations riches, le problème se pose en ces termes : LES PRIX DES MATIERES PREMIERES SONT DERISOIRES TANDIS QUE LES PRODUITS FINIS SONT SURFACTURES. La formule des aides est donc hypocrite dans les circonstances actuelles. Plutôt que d'aider quelqu'un, il vaut mieux le rétablir dans ses droits ! A ce propos, Y. BERTHELOT et G. FOSSI se posent une question : l'aide, est-ce

un signe de solidarité des hommes ou un abus de langage ? (2)

QUE DIRE DE NOS PROPRES STRATEGIES SUIVIES POUR AMORCER UN VERITABLE DEVELOPPEMENT ?

Ce qui frappe quand on aborde cette question, c'est l'étonnante similitude des problèmes rencontrés par les pays du Tiers-Monde.

Pour les pays africains, 20 ans ne constituent certes pas une période suffisamment longue pour juger de l'efficacité de la voie suivie par chacun. Mais avec les tristes records d'aujourd'hui, il y a lieu de penser qu'on n'en a pas très loin. Ces tristes records dont je veux parler sont entre autres le chômage, la productivité presque nulle, la marginalisation des campagnes, une agriculture d'autosubsistance, une industrialisation embryonnaire, des conditions de vie extrêmement précaires, une vie politique mouvementée....

Partout des usines ont été construites, des villes ont poussé comme des champignons, des chemins de fer ont été tracés, des ingénieurs formés, ... Mais toutes ces actions combinées n'ont pas amélioré sensiblement la condition toujours dure de la paysanne et du paysan, ces prolétaires des temps modernes selon René Dumont (3).

Une première constatation s'impose déjà: trop souvent, des actions ont été menées dans un ordre dispersé plutôt que dans le cadre d'une politique d'équilibre global préalablement établie. Des gaspillages n'ont pas su être évités. Sinon, comment expliquer qu'on puisse trouver ici et là des routes bitumées couvertes de broussailles, des bâtiments de 20 étages qu'on ne parvient pas à entretenir, des hôpitaux, des hôtels aux taux d'occupation de 20 %, des usines fonctionnant à moins de 50 % de leur capacité, si elles ont jamais fonctionné,...

Le peu de ressources disponibles ne nous autorise pas le confort, encore moins des gaspillages. Tout semble prioritaire mais en fin de compte quelle est la priorité des priorités ? Dans ces conditions, parlons-nous de politique de développement ou tout simplement de tâtonnements comme le dit E. GARYISI ? (4)

Pour tous les pays d'Afrique, le bilan est quasiment le même. Pourtant, certains ont du pétrole !

De toutes les difficultés des économies africaines, il en est une qui devrait faire réfléchir : la marginalisation des campagnes à côté d'un luxe insolent des villes. Elle a provoqué un exode rural très prononcé, un chômage urbain accablant, l'aggravation des tensions sociales, surtout, l'écèlement de la famille.

LE LIBERALISME : MOT QUI SEDUIT ENCORE CERTAINS MAIS QUI SUSCITE MEFIANCE CHEZ D'AUTRES

Le libéralisme peut-il nous garantir un développement harmonieux et soutenu ? C'est une des questions les plus controversées.

Beaucoup de pays d'Afrique ont mis leur confiance en l'investisseur étranger. Le Kenya et la Côte d'Ivoire sont, en Afrique noire, les chefs de file de la tendance libérale.

Partout, l'investisseur étranger s'est établi en ville sauf bien sûr quand son investissement consiste en une exploitation de minerais. Cette concentration des investissements en ville crée des emplois que les paysans s'empressent d'occuper. Mais l'afflux est tellement massif que le nombre d'emplois créés devient vite insignifiant pour le nombre de candidats. La ville est devenue un réservoir inépuisable de chômeurs ; ce qui entraîne la multiplication de petits métiers parasitaires : vendeurs de cigarettes à l'unité, crieurs, plantons, veilleurs de nuit, porteurs,...

L'investisseur étranger est allérgique aux imitations des transferts. Pour séduire l'investisseur étranger, des codes d'investissements très favorables au transfert ont été mis en place. Quand la limitation est de règle, l'investisseur étranger s'arrange pour passer outre et transfère chez lui des sommes colossales. Il ne recule devant aucun moment ; que ce soit la fraude fiscale ou la corruption des agents du fisc, surfacturation, etc...

L'investisseur étranger a privilégié 2 secteurs : l'industrie légère (ex : une biscuiterie, une limonaderie, ...) et l'exploitation des matières premières. Jamais, l'investisseur étranger ne s'est intéressé à l'industrie lourde. Pour l'industrie légère, l'investisseur étranger n'attend pas trop longtemps les profits, tandis que pour l'exploitation des matières premières, elles sont simplement destinées à son pays d'origine.

Un autre facteur déterminant dans le choix de l'investisseur étranger, c'est le risque de nationalisation. Tel pays présente des risques de nationalisations, donc, il n'est pas intéressant. Or, quand on sait combien l'évolution politique de l'Afrique noire est des plus aléatoires, on voit qu'une prospérité fondée sur les investissements étrangers est très hypothétique. Jusqu'en mars 1980, l'Afrique était à son 50e coup d'Etat : soit un coup d'Etat par pays et 2,5 coups d'Etat chaque année. Il s'agit bien entendu de coups réussis.

L'investisseur étranger vise prioritairement la maximisation de ses profits. Toute autre considération est secondaire chez lui. Souvent, il ne respecte pas les engagements pris avec les gouvernements. Des véritables scandales explosent au grand jour. Ce genre d'affaires étant couvert du plus grand secret, il y a lieu de penser qu'une société étrangère a rarement de bonnes intentions.

Les exemples ne manquent pas. Chez nous, RANSONI ne vient-il pas à trois reprises de faire

des analyses très accablantes mais combien courageuses (5) ? Ceux qui ont les intérêts du Rwanda ressentent une véritable amertume. Pouvons-nous dire que ce sont des cas isolés ? Voilà encore un bon sujet de débat.

Quand à l'investissement national, il n'est pas moins spéculateur que son homologue étranger. La spéculation foncière et surtout commerciale permettent des taux de profit fabuleux; on détourne ainsi d'immenses sommes qui pouvaient s'investir utilement dans des secteurs productifs. L'investissement privé national est très faible.

Fort heureusement, les initiatives privées sont encouragées. Mais les résultats semblent maigres. Pourtant, les nombreuses études faites sur l'économie d'Afrique confirment l'existence de gros revenus. L'instabilité politique contraind ces gros revenus à se réfugier dans des comptes bancaires étrangers ou à spéculer sur place. L'insécurité due à cette instabilité politique n'est pas un vain mot sinon comment expliquer que même des hommes politiques entretiennent de tels comptes à l'étranger. Autant dire qu'ils n'ont pas, eux aussi, confiance au système qu'ils ont mis en place.

Le manque de précédent nous prive des investissements des nationaux. Nous n'avons pas de tradition industrielle. On ne peut s'improviser investisseur. Pour être investisseur, il y a des conditions qui doivent être réunies: Avoir un sens aigu du risque, être instruit, avoir une connaissance détaillée du marché, bénéficier de l'expérience des autres. Ces conditions étant loin d'être réunies dans notre pays, on écarter pour le moment l'apparition d'une classe d'entrepreneurs actifs pouvant se lancer dans les activités industrielles.

L'EXPERIENCE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS SEMBLE DECEVANTE

Le Rwanda comme la majeure partie des Etats d'Afrique mise sur l'investissement public. Avec le concours des pays amis, d'organismes multilatéraux ou même privés, barrages, usines, écoles, hôpitaux, routes, vastes plantations, ... ont vu le jour. Pour faire tout ça, on s'est endetté. Quoi de plus normal ? Ces prêts sont accordés aux taux d'intérêt, soit du marché libre, soit préférentiels. Souvent, ils sont sans intérêt. Pour prévenir une mainmise des étrangers, la gestion de ces infrastructures est confiée - dans la mesure du possible - aux cadres nationaux.

Inaugurées dans l'euphorie générale, ces infrastructures ne tardent pas à se heurter aux plus grandes difficultés. Financées par le capital étranger, elles doivent être suffisamment rentables pour payer les intérêts et pour s'auto-entretenir. En mettant en place toutes ces infrastructures, l'Etat s'attend à une rentabilité économique et à une rentabilité financière. Or, ces infrastructures ont, très souvent, produit des effets contraires. Pour des raisons suivantes :

- 1) Certains investissements publics sont réalisés sans études préalables très sérieuses; les statistiques disponibles sont fragmentaires, de qualité douteuse.
- 2) Investissements de prestige ou commandés par un motif politique.
- 3) Equipements inappropriés
- 4) Une gestion inefficace
- 5) Manque chronique de pièces détachées, etc...

Déficitaires, ces infrastructures déséquilibrèrent fortement le budget par les subventions quasi permanentes. Le contraire eut été souhaitable.

Les difficultés auxquelles se heurtent ces infrastructures sont de deux sortes: techniques ou organisationnelles. La gestion laisse à désirer.

Ce dernier problème est général dans plusieurs pays d'Afrique. Pour certains, la corruption serait l'ennemi n° 1 de l'Afrique. Ici ou là, le phénomène est si courant que petits et grands, à l'échelon où l'on se trouve, ne manquent pas d'exploiter la moindre occasion qui se présente. En la matière, beaucoup font preuve d'une imagination fantastique.

ET ALORS ?

Si j'ai dû beaucoup parler des responsabilités actuelles et passées de l'Occident, de l'absence de politique économique cohérente, des spéculateurs étrangers ou nationaux et enfin de l'investissement public aux résultats souvent décevants, c'était pour en arriver à la conclusion : LE CHANGEMENT N'EST PLUS UN CHOIX, IL S'IMPOSE. Les quatre enseignements suivants sont précieux :

- Les échanges avec les pays riches ne sont pas équitables. Dès lors, il faut une redéfinition radicale des relations entre riches et pauvres.
- Nous agissons souvent sans méthodes.
- L'investissement privé est utile mais doit être accepté avec la plus grande prudence.
- L'investissement public a, lui aussi, ses limites.

A la question de savoir quel genre d'investissement (public ou privé) il faut privilégier, il semble que la solution soit médiane. Là dessus, il ne fait point de doute que le Rwanda soit sur la bonne voie. Même P. SAMUELSON, pourtant réputé pour son attachement inconditionnel au libéralisme, écrit :

"c'est à mi-chemin entre le complet laisser-faire et le dirigisme totalitaire qu'une nation en voie de développement doit forger son destin économique" (6).

Pour un pays comme le Rwanda, le rôle du secteur étatique est capital, seul l'Etat peut faire

de gros investissements. Pour jouer pleinement son rôle, le secteur étatique doit être géré avec la plus grande rigueur, à l'exemple du secteur privé.

QUELQUES PROPOSITIONS CONCRETES

Pour envisager l'avenir du Rwanda, il faut obligatoirement un plan global. Ce plan d'action à long terme doit tenir compte de nos spécificités socio-économiques, de notre environnement géographique et de la conjoncture internationale. Des mesures économiques sont certes nécessaires, mais quand elles ne sont pas accompagnées de mesures sociales, politiques, idéologiques, elles sont vouées à l'échec.

Un plan d'action comportant les points suivants comme grands axes aurait, à notre humble avis, beaucoup de chances d'aboutir.

a) L'amélioration de la productivité agricole

Présentement, beaucoup de Rwandais vivent à la campagne et s'occupent de l'agriculture. Plus exactement en 1980, 96 % de la population Rwandaise vivait à la campagne et l'agriculture, à elle seule, occupait 85 % de la population active totale. La leçon à en tirer est claire : LE RWANDA SERA CE QUE SERA CETTE CAMPAGNE.

Le morcellement des terres atteint un niveau tel que l'augmentation de la production ne peut être envisagée sans celle des rendements. Pour cela, il faut une véritable révolution des techniques agricoles et un encadrement sans failles. Tous les efforts doivent privilégier l'exploitant individuel. L'utilisation des engrais n'a été que de 31 tonnes.

L'équipement agricole doit être léger. Des gros engins non adaptés au relief du Rwanda n'ont pas leur place. Il semble que la plus grande difficulté

d'avis, il est farouchement conservateur. Cependant, il a des qualités inestimables : bon gestionnaire et travailleur acharné. Le crédit agricole devrait être accru.

b) Relancer l'épargne populaire

Le développement d'un pays passe impérativement par une accumulation de capital. Celle-ci est difficilement envisageable quand les besoins réels dépassent de loin les capacités de production.

Quiconque consomme toute sa production, tout son revenu, n'ajoute rien à sa richesse. Au Rwanda, nous consommons tout ce que nous produisons. Une enquête menée au BUGESERA en 1980 a donné les chiffres suivants très significatifs : un revenu moyen annuel de 45.780 frw/ménage et une dépense annuelle de 62.400 frs/ménage; soit une désépargne annuelle de 16.420 frw/ménage. Dans cette dépense, l'équipement agricole représente moins de 10 % ! (7). Malgré cela, les besoins nutritionnels de la population ne sont pas couverts à 100 %. Toute production agricole supplémentaire sera donc, dans l'immédiat du moins, intégralement consommée.

L'épargne populaire est difficile dans les conditions actuelles mais d'ores et déjà, il faut une politique qui la stimule. Quand on évoque l'épargne populaire, ouvriers et fonctionnaires ne sont pas exclus. L'effort doit être global.

Le fonctionnaire qui, avec peine, joint les deux bouts du mois, est incapable d'épargner. Parce qu'il perçoit "un salaire rwandais" et consomme à l'occidentale. Tant que subsistera le mythe du produit exotique, même si les salaires devaient être multipliés par 2 ou 3, le problème restera entier : il y aurait accroissement des importations plutôt que de l'épargne.

En cas d'épargne populaire, suffisante, donc le financement de l'économie rwandaise sera interne, donc

investir en est une autre non moins importante. Parallèlement à la stimulation de l'épargnant, une incitation à investir devait être poursuivie.

c) Une stimulation plus accrue du paysan et de la campagne

Il faut une double décentralisation : économique et politique. Cette décentralisation politique dotera les centres secondaires d'infrastructures qui leur font défaut aujourd'hui.

A l'heure actuelle, la campagne produit et la ville consomme. Ce n'est pas normal, encore moins idéal. On cultive-t-on le café, le quinquina, le thé ? Qui les cultive ? Qui exploite la cassitérite ? C'est la CAMPAGNE, c'est le PAYSAN. Par contre, qui consomme le sucre, qui prend le thé, qui va au cinéma, qui roule en taxi, qui prend la sieste ? C'est le citadin. La richesse produite dans les campagnes, la ville se l'approprie. Si au moins cette demande urbaine n'était pas tournée en grande partie vers l'extérieur.

Le schéma est le suivant : le paysan produit, sa production permet l'acquisition de quelques devises ; grâce à ces dernières, on achète à l'étranger ; ces produits étrangers sont si chers que le paysan n'arrive pas à se les procurer. Qui parle français, consomme français ; ainsi la ville et ses habitants européens à outrance épuisent les quelques réserves en devises par des consommations souvent fastueuses.

Combien de kilos de café faut-il pour importer une mercédès ? Au moins 10 tonnes ! Plus de 40 ans de journées de travail d'un manoeuvre ou d'un paysan ! (Mercédès hors taxes : 1.300.000 FRW. Prix producteur café : 120 FRW/Kg; salaire journalier : 100 FRW).

Les prix agricoles doivent cesser d'être dérisoires. Le paysan n'est pas assez rémunéré ; le rusé commerçant s'approprie presque tout. Jugez-en vous-mêmes :

1 kg de pommes de terre coûte 3 frw à Ruhengeri, mais ce même kilo coûte 13 frw à Kigali. (Kigali-Ruhengeri = 110 km seulement). A ce prix, tout paysan qui produit 4 pommes de terre n'en profite que d'une seule.

Pour le café, ce n'est pas moins évident: le prix à la production et le prix du marché international sont dans une proportion de 1 à 4,7. (120 frw/kg contre 560 frw/kg en 1981). On ne peut certes pas comparer indéfiniment les marges prévues pour l'usinage, le transport, la commercialisation et l'Etat mais la part revenant au producteur doit cesser d'être un reliquat.

Notons que le paysan reçoit rarement les 120 frw/kg car le commerçant a mille moyens de tromper sa vigilance.

Pour stimuler la production, le meilleur moyen est de relever le prix à la production. Ne pourrions-nous pas ramener le rapport ci-haut cité de 4,7 à 3 ?

Pour le cas précis des produits vivriers, de deux choses l'une : ou on relève le prix au producteur ou on organise les circuits de distribution. L'idéal serait que ces deux mesures soient prises conjointement.

d) Un choix judicieux des investissements

La rentabilité financière devrait être de loin le facteur le plus important dans le choix des investissements. Si toute usine qu'on construit doit recevoir chaque année des subventions, il y aurait un moment où le poids des subventions empêcherait la réalisation de nouveaux investissements. Les investissements aux effets induits doivent être privilégiés.

Il n'y a pas si longtemps, une industrialisation orientée vers l'économie de devises était considérée comme idéale. L'expérience a prouvé l'inverse. Trop souvent, toute industrie de substitution des importations utilise la matière première importée et ce qu'on croit gagner en substituant l'importation est plus que com-

pensé par la valeur de la matière première. Il faut plutôt privilégier des industries dont la matière première est sur place et en quantité abondante. Pour exemple, le gaz méthane du lac Kivu. Quant à l'économie de devises, il suffit d'éviter les importations fastueuses qui nous ridiculisent.

e) Créer des conditions favorables au développement

Trop souvent, on oublie que l'économie est une science sociale par excellence. Ainsi donc, formaliser tout acte économique uniquement par l'approche mathématique est une erreur. Des mesures sociales, politiques, idéologiques doivent absolument accompagner les mesures économiques.

Il est difficile de donner une liste exhaustive de ces mesures. Néanmoins, il en est qui sont indispensables, telles :

- a) La moralisation de la vie publique,
- b) La stabilité politique,
- c) La décolonisation des esprits,
- d) Donner le goût du bien commun,
- e) La maîtrise de l'accroissement démographique.

CONCLUSION

En 1982, nous sommes à égale distance des années 1962 et 2000. Nous sommes ce que nous avons fait. A l'an 2000, nous serons ce que nous faisons et ferons d'ici là. Le bilan de notre indépendance n'est pas très brillant et les perspectives d'avenir sont plutôt sombres, bien que quelques efforts aient été déployés. Les réalisations sont pourtant visibles, surtout les infrastructures sociales: écoles, dispensaires, hôpitaux. En 1960, Kigali n'était pas plus gros qu'un village.

La situation héritée du colonialisme n'était pas saine. On est parti de presque rien. L'environnement international ne nous a pas été favorable. A cela, il faut ajouter nos erreurs. Hors de nos frontières, la

situation est encore plus précaire, mais cela ne pourrait constituer une source de consolation pour nous. Il en est d'autres qui sont relativement plus prospères que nous parce qu'ayant simplement profité de quelques heureuses chances que nous n'avons pas eues : le pétrole, l'uranium, le cuivre, ... que sais-je encore ? Il est important de souligner que la situation est difficile, mais non désespérée. L'essentiel est d'accepter des sacrifices. L'expérience de ces deux décennies est riche en enseignements :

- 1) Les relations avec les anciennes métropoles ont cessé d'être coloniales pour être néo-coloniales. A des prix dérisoires fixés par eux, ils achètent nos matières premières. Grâce à leur technologie - qu'ils gardent d'eux-mêmes - ils transforment nos produits. A des prix fort élevés fixés encore par eux, nous consommons frénétiquement leurs produits. Voilà un premier front de bataille.
- 2) Des gaspillages n'ont pas été évités.
- 3) L'initiative privée est très utile; mais elle est insuffisante et doit être contrôlée.
- 4) L'Etat ne peut pas tout faire; ceux qui y ont cru ou y croient doivent se désillusionner. L'Etat s'est révélé le plus mauvais gestionnaire qui soit.

A la question de savoir si l'Afrique devait confier son avenir à l'initiative publique ou privée, René Dumont avait prédit leurs écueils pour l'Afrique: une sud-américanisation et un socialisme aventuré (8).

Le Rwanda est à la croisée de chemins, il est placé devant un large éventail de choix. On ne sait pas avec certitude le choix qui convient le plus. Fort heureusement, on connaît, par expérience, ce qu'il faut éviter de faire.

J.D. NTAKARUTIMANA

NOTES

- (1) Pour ou contre ? Débat sur le développement endogène. Dialogue et Trafipro.
- (2) Y. BERTHELOT et G. FOSSI in Pour une nouvelle coopération, IEDES - PUF
- (3) R. DUMONT et Marie-France MOTTIN in L'Afrique Etranglée Editions du Seuil, 1980
- (4) E. GAPYISI in Débat sur le développement endogène
- (5) P. RANSONI, in KINYAMATEKA n°s 1110, 1126 et 1128.
- (6) P. SAMUELSON in L'économie, Tome 2, Collection 4.
- (7) Etude Socio-économique de la région du BUGESERA IAMSEA-BGM (enquête de mai 80 à mai 81).
- (8) R. DUMONT in L'Afrique noire est mal partie Editions du Seuil.

Beaucoup de chiffres cités sont tirés du rapport de la Banque Mondiale sur le développement accéléré au Sud du SAHARA (Plan indicatif d'action), 1981.

Le rôle de l'agriculture dans la Nation sera exalté. La contribution des cultivateurs et des travailleurs ruraux dans l'économie doit leur valoir une très grande considération, une juste rétribution de leur travail et l'amélioration sensible de leur niveau de vie.

QUAND UN EXPERT DE L'UNESCO JUGE LE RWANDA ET LES RWANDAIS

Paul ESSEIVA : Chroniques du Tiers Monde,
Fribourg 1981

En janvier 1981, les éditions Universitaires de Fribourg (Suisse) publiaient un livre de Paul Esseiva intitulé "CHRONIQUES DU TIERS MONDE". C'est un journal au jour le jour qui rapporte ce que cet expert de l'UNESCO a vu et vécu au Rwanda, à Jérusalem, à Gaza, au Liban et en Jordanie. Le tiers du livre, 116 pages sur 339, est consacré au Rwanda où Esseiva a séjourné deux fois : de 1964-1965 pour préparer la Loi Scolaire et de 1967-1968 pour réaliser une Carte Scolaire. Deux chapitres, le deuxième et le troisième sont consacrés à son expérience au Rwanda. Le premier chapitre est un chapitre introductif, une sorte de chant sur le sous-développement, genre Michel Kayoya dans son livre, "Entre deux mondes". Ce chapitre est un réquisitoire contre les jeunes Etats, surtout d'Afrique qui se complaisent dans une sorte de passivité en attendant que la manne leur tombe de l'Occident, apportée par ces anges que sont les assistants (techniques) et autres.

Dans le premier chapitre, Esseiva ne cache pas son instinct raciste. Son mépris pour la culture rwandaise négro-africaine et arabe, éclate au grand jour. "En Afrique, la couleur des noirs épargne l'erreur de penser qu'ils pourraient être cartésiens et raisonner in modo et figura". "On se trompe plus facilement avec les Arabes dont l'aspect physique est moins dépayçant. Ni les uns ni les autres n'ont eu Descartes pour aïeul et les cheminement de leur pensée sont, dans le meilleur des cas, au moins déconcertants" (p. 10).

Paul Esseiva oublie que Descartes est aussi mathématicien et que la mathématique est plus une invention arabe qu'europpéenne. Il croit que le fait d'avoir une peau blanche est un motif suffisant pour être "cartésien" et qu'une peau noire ne peut renfermer une intelligence cohérente. Le livre ne nous donne pas de détail biographique sur l'auteur, et l'envie porte à croire qu'il serait né quelque part dans la patrie des Botha et Vorster ou au moins qu'il aurait longtemps séjourné là-bas pour se convaincre qu'un noir est, par essence, médiocre.

Dans ce premier chapitre, Esseiva anticipe pour parler du Rwanda. Ne sachant même pas écrire convenablement "aujourd'hui" en kinyarwanda (voir p. 32 "muraho nesa"), il se permet des jugements de valeur sur la conception rwandaise du temps à partir d'une mauvaise analyse linguistique du terme "ejo". "Dans la langue du Rwanda, le kinyarwanda, le mot "ejo" veut dire hier ou demain. Car le temps n'existe pas" (p. 11). Je laisse aux linguistes le soin de discuter sur ce sujet, mais il est très peu cartésien de juger la signification d'une langue que l'on ne connaît pas. Du reste, l'ambivalence n'est pas le propre du kinyarwanda.

Le deuxième et le troisième chapitres brosent un tableau, aux traits grossiers, du Rwanda. C'est cette partie du livre qui retiendra particulièrement notre attention. A travers les lignes du second chapitre, on pressent que Paul Esseiva est un suisse d'origine. Ses relations amicales et sociales évoluent dans le cercle étroit des ressortissants suisses. Il fait des références aux chalets bernois (p. 27). Dès son arrivée au Rwanda, il rend visite au directeur de Trafipro, un valetisan (p. 27) ; il se rend chez un couple neuchâtelois (p. 29). A Gisenyi, il fraternise avec une "grosse dame suisse allemande" (p. 31). Il évoque ses entretiens avec l'Archevêque de Kabgayi "un valetisan" (p. 34), et il fréquente M. Senn, un suisse allemand (p. 35), etc. Il est donc suisse et devrait être au dessus de tout soupçon colonialiste, mais...

Le journal sur le Rwanda commence le 13 octobre 1964 : on dirait qu'Esseiva atterrit à Kigali avec, à la main, bloc notes et plume, genre envoyé spécial d'un journal à sensation. Dès les premières lignes, son mépris du Rwandais se profile et s'annonce : "l'aérodrome de Kigali fait très très fête d'aviation champêtre... des badauds sont là venus voir atterrir l'avion de la semaine" (p. 27).

Sous sa plume, on découvre un lecteur passionné de la littérature Jules-Vernienne et de celle qui décrit l'Afrique comme un continent à lions et tigres, où les nègres traversent les fleuves sur le dos des crocodiles... "On nous a tant raconté d'histoires de serpents, d'insectes venimeux et de parasites, que nous ne savons pas s'il est possible de fouler l'herbe, presque européenne, qui nous entoure" (p. 28). L'adjectif virgilien "bucolique" revient souvent sous sa plume. La vie des Rwandais est qualifiée de "primitive" et "en brousse" (p. 32). Les habitants sont décrits comme des "badauds" (p. 27), "vêtus de trous, c'est-à-dire de morceaux de vêtements, chemises ou pagnes informes, très sales, qui ne tiennent que par miracle autour d'eux" (p. 38). Il décrit le Rwanda en référence aux idées reçues de ceux qu'il appelle les "pieds noirs" du Rwanda, c'est-à-dire les belges et autres blancs venus au Rwanda depuis des années. Pour ces pieds-noirs dont la noirceur n'a, depuis, diminué d'aucun angström, pour ces belges, dis-je, il ne faut à aucun prix adresser la parole à un noir (p. 39). Ou, si on le fait, il faut le faire en criant comme quand on s'adresse à un chien indiscipliné !

"Ce n'est qu'en Afrique, au Maroc pour la première fois, puis ici (au Rwanda), que j'ai appris que des hommes pouvaient, dans leurs rapports de tous les jours, s'adresser à d'autres hommes comme s'ils n'appartenaient pas à l'espèce humaine. Ainsi font la plupart des pieds noirs du pays, le ton est à l'aboiement, comme si les Bantous ne comprenaient que des cris. On les traite, quoiqu'ils fassent, comme s'ils étaient des gredins venant ou en train de faire un mauvais coup.

La violence et la grossièreté sont en général proportionnelles à la frustration sociale ressentie par des Blancs qui, en Europe, seraient rampants et serviles" (p. 120). "De gros Belges, blonds et fades, tiennent l'unique boutique de la ville. Plus démunis encore, si c'est possible, que la plupart des Rwandais que nous côtoyons, une vingtaine de pauvres diables se tiennent en permanence devant leur porte, patients et résignés comme les malades de l'évangile attendant que l'ange vienne agiter des de l'évangile de Sioë. L'ange ici, est la bouche, une maussade flamande, qui ouvre de temps à autre la porte de son magasin pour jeter à la volée, dans la poussière, le contenu d'un bidon plein d'os et de déchets. Les noirs les ramassent avec empressement, pendant que la dame referme la porte, dégoutée" (p. 67). Et plus loin : "Pays où rien ne traîne, nous ne sommes pas en Europe du Sud. Même sur les marchés, on ne trouve guère de détritus et l'on croirait presque que l'on balaye quotidiennement les abords des rucs en terre battue qui entourent les cases disséminées un peu partout dans le paysage. Sens d'hygiène ou goût de la propreté ? Sûrement pas, mais dénuement d'une population pour laquelle rien n'est sans valeur et susceptible d'être jeté. Si l'on excepte les quatre rues de villas européennes de Kigali où d'ailleurs la panthère de service fait les poubelles, le gouvernement n'a pas à se préoccuper de la voirie et de l'élimination des déchets..." (p. 69).

Les "pieds-noirs" ne sont pas que civils. Et l'auteur de "L'HUMANISME AFRICAIN" qui a tant vanté les qualités morales des rwandais, doit se sentir mal dans sa peau en lisant les affirmations telles que celles-ci : "l'antisme traditionnel du pays rend les gens pernicieux à la religion: ils croient en un seul Dieu, créateur de la terre, mais ne s'occupant pas des hommes; ils ont un sens très développé des vertus familiales et sociales, dans le cadre du clan. La principale difficulté, avec eux, n'est pas théologique, mais morale: ils n'ont aucun souci de la responsabilité personnelle, et ne comprennent rien à l'idée de conscience. Seuls sont des péchés les actes extérieurs, et uniquement lorsqu'ils sont découverts par des tiers.

L'habileté est une vertu... (p. 120). Ce jugement dans la bouche d'un responsable religieux est décevant. Mais, il reste à savoir s'il a été rapporté fidèlement.

Le livre d'Esseiva fait transparaître une hystérie générale en matière de colonialisme. Tous les pays dits "développés" partagent cette hystérie; le réflexe n'est pas particulier aux seuls ressortissants des pays qui ont eu des colonies. Des pays qui n'ont pas eu la chance de goûter au gâteau colonial semblent participer à cette hystérie.

A ce propos, Esseiva, suisse, donc au-dessus de tout soupçon, ne mâche pas ses mots : "J'ai souvent été frappé, à notre premier retour en Europe, des positions extrêmes et sans nuances des gens, à propos des peuples sous-développés. Il y a ceux qui croient aux vertus de retour à la nature, à la bonté essentielle de l'homme primitif dont nous avons écrasé la civilisation. A l'opposé, il y a les gens qui s'étonnent que ces noirs auxquels nous avons tout apporté, ne soient même pas capables d'être reconnaissants.... On discutait l'autre jour avec M. de ce sujet et nous nous accordions pour penser à ce qui arriverait si, par une hypothèse impossible, l'assistance technique internationale cessait d'intervenir au Rwanda : en deux ou trois ans, les survivants se retrouveraient sur les collines tous nus comme autrefois, et mangeant les haricots bouillis une fois par jour. La famine, la maladie ou les discordes auraient emporté les deux tiers des habitants, mais l'équilibre perdu serait rétabli. Deux millions de morts pour recommencer la préhistoire, c'est beaucoup. Après cela, parler des vertus de la tradition fait partie de la mauvaise littérature" (pp. 99 et 100).

Cet assistant technique international a une idée très élevée de lui-même. Il est dommage qu'Esseiva n'ait pas songé à mettre à jour son journal de 1968 avant de la publier en 1981. A-t-il pris connaissance du départ précipité des "assistants commerçants" comme Rajans et compagnie ? L'opinion générale était qu'après leur départ, plus rien ne marcherait. Mais, après leur

départ, le commerce national, pris en main par les hommes d'affaires rwandais, n'a fait qu'y gagner. Paul Esseiva ne devait pas ignorer que l'assistance technique coûte très cher à nos pays car il se targue de toucher journalièrement les émoluments qui dépassent le salaire mensuel du Président Rwandais (sic).

Parlant de la SOMIRWA, l'auteur reconnaît que cette Société nous exploite d'une façon éhontée : "Nous en savons déjà suffisamment sur la dépendance économique du pays pour ne pas nous étonner que cette richesse nationale (la cassérte) ne lui rapporte grand chose. Elle fait vivre - mal - des ouvriers qui gagnent environ 1 fr suisse par jour, et elle apporte au gouvernement quelques maigres taxes basées sur le prix de l'étaïn et non du minerai. Comme le raffinage se fait en Belgique, il n'y a pas de date précise pour le calcul de la redevance et l'on peut faire confiance à la société d'exploitation (une filiale de la Univelor qui tient tout ce qui a une valeur ici) pour choisir le moment où le cours international de l'étaïn lui est le plus favorable. On a vu l'une ou l'autre de ces mines près du lac Muhazi. Ce sont de simples carrières, coupant les collines en tranches régulières, et elles ne paraissent pas requérir un matériel très sophistiqué, ni des ouvriers qualifiés. Selon les ingénieurs, c'est la raison pour laquelle l'exploitation est rentable, et vaut la peine d'être continuée malgré un faible rendement. Il n'en reste pas moins que la compagnie seule y trouve son compte, et que l'existence de cassérte dans le sous-sol rwandais ne présente que très peu d'intérêt pour le peuple et le gouvernement local. Nationaliser l'exploitation serait un acte de stricte justice, mais le pays n'est pas libre, qui n'a pas les moyens de le faire face aux chantages et aux pressions dont il serait immédiatement l'objet, sans compter qu'on le ferait céder en refusant d'acheter sa production" (p. 61).

Le journal d'Esseiva ne se limite pas à dépeindre la petite société rwandaise, mais aussi les hautes personnalités y trouvent leur compte.

"Bavardages avec l'un ou l'autre ministre. Celui des travaux publics m'explique qu'il suffirait de quelque cinéma sur les collines pour faire tomber la natalité galopante; l'amour étant, pour le moment, la seule distraction à partir de six heures du soir !" (p. 35)

"Longue discussion avec le ministre (de l'Éducation). Mentalité d'ex-colonisé : extrême susceptibilité sur les chapitres de l'indépendance, de grandes ambitions sociales, des projets raisonnables fondés sur une connaissance exacte des problèmes du pays, mais en même temps aucun sens de responsabilité.

Il ne lui vient pas à l'idée qu'il y a lieu de ne compter que sur lui-même et sur le gouvernement pour réaliser ses desseins" (pp. 46-47).

"L'Ambassadeur de France avait invité le Ministre des Travaux publics à un souper. Mutisme du Ministre. Selon leur habitude, les Noirs que l'on invite ne répondent pas à l'avance pour dire s'ils viendront ou ne viendront pas. Au jour dit, pas de ministre. L'Ambassadeur le rencontre le lendemain et, pour marquer le coup, lui dit poliment avoir regretté qu'il n'ait pu venir la veille à son souper. Réponse du Ministre :

"Je n'avais pas oublié votre invitation; mais voyez-vous, je n'avais pas fait" (p. 53).

"Reçu longuement par le Président de la République, Grégoire Kayibanda. Il est intelligent, il sait écouter... Les questions qu'il pose sont précises et pertinentes.... Impression de sérieux et de réflexion pleine de bon sens. Aucun apprêt, ni aucune tentative de paraître ce qu'il n'est pas. L'abord direct, simple et, quoiqu'on sente un politique avisé, tout à fait naturel. Il montre le même naturel dans sa vie privée, habitant toujours sa maison en boue séchée de Gitarama où il se rend chaque soir dans une vieille Volkswagen" (p. 71-72).

Les intellectuels ne sont pas ménagés :

"L'Afrique est pleine de noirs capables de décliner rose et de réciter Britannicus, mais qui ne savent pas qu'ils ont une culture traditionnelle, et ignorent tout ce qui

pourrait leur être utile dans leur vie quotidienne. On enseigne encore le latin et le grec dans les écoles secondaires rwandaises; jusqu'à l'indépendance, on y a même imposé le flamand, les malheureux Rwandais, participant ainsi obligatoirement aux querelles linguistiques de leurs mandants belges. Les livres de classe enseignent que la Meuse coule à Namur et que Bruxelles est une belle ville. Cette politique de prestige à la vie dure. Les noirs eux-mêmes n'en veulent pas d'autres, maintenant qu'ils seraient plus libres d'être plus nationauxistes et pratiques" (p. 40).

Eselwa a raison quand il remarque que les rwandais tend toujours à vivre au dessus de ses moyens (p. 112), qu'il est nonchalant (p. 72), et, parfois, pratiquant avec complaisance la loi de l'inertie :

"Il est relativement simple de travailler pour les Rwandais, travailler avec eux est bien difficile. Mais instructif" (p. 123).

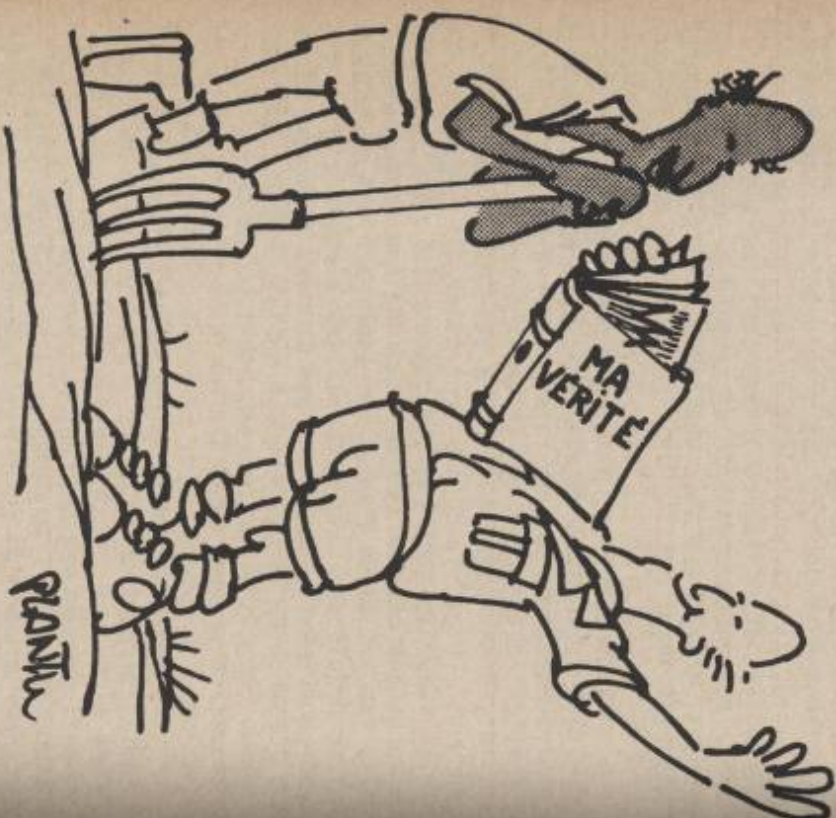
Pour conclure, je dirais que Paul Eselwa a voulu plus impressionner ses lecteurs, que faire oeuvre d'analyse systématique de la société rwandaise. Il se complait à chercher les travers et très peu les qualités. C'est ainsi qu'il dira que les bantous sont "menteurs" (p. 129), qu'ils sont maladroits (p. 119); que les rwandais sont instinctivement voleurs (p. 118); que la pensée bantoue batigne dans une équivoque perpétuelle (pp. 70 et 117). Que les bantous n'ont aucun sens de prévision. "Les spécialistes s'accordent pour penser que les bantous n'ont pas le sens de projection dans l'espace de concepts quels qu'ils soient. Tout se passe comme si leur cerveau était privé de je ne sais quels neurones" (p. 116).

Eselwa se sachant trop expert n'a pas voulu se familiariser avec la langue rwandaise qu'il méprise au même titre que ses utilisateurs et qu'il massacre à souhait : Bouleyra pour Bulera; muraho nesa (p. 32); Gatshuraenge (p. 38); urwagwa pour urwagwa (p. 127); Kyovo pour Kiyovu; Kamouni pour Kamonyi, etc....

Ce livre a la valeur de montrer le Rwanda sous un côté négatif. Il fait le contre-poids d'une littérature complaisante en abondance.

A ma connaissance, aucune librairie n'a encore proposé ce livre à ses clients. Est-ce par censure ou par ignorance délibérée ? Je ne sais pas. Il vaut la peine de le lire, en tout cas, même s'il est irritant.

André KAMEYA



PAGE D'HISTOIRE

LE LENDEMAIN DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

Ainsi que le monde le sait déjà, la République Rwandaise a célébré, le 1er juillet, son Indépendance, dans la Joie et l'Amitié.

Préparée par des hommes avisés et par un peuple conscient de ses droits en même temps que de ses devoirs, l'Indépendance inaugure une ère nouvelle de Paix, de Courage, et de Progrès.

Dès le lendemain des Fêtes, qui se sont déroulées successivement dans la Capitale de l'Etat, dans ses dix Chefs-lieux de Préfectures et dans ses 229 Communes, les campagnes ont poursuivi leur travail journalier. Les champs n'ont pas été abandonnés; les cultures n'ont pas été ralenties; le peuple entier vit dans la paix la plus sereine.

Par ailleurs, le monde ayant pu se convaincre de la solidité et de l'importance du nouvel Etat Rwandais, de nombreux pays ont demandé au Gouvernement d'établir avec lui des relations diplomatiques.

Le Rwanda jouit ainsi de la paix et de la sécurité intérieures; il jouit de la confiance croissante de l'étranger.

Les conditions préliminaires du progrès sont assurées.

ACTUALITES. Ministère des Relations Extérieures et du Plan
Kigali, le 15 juillet 1962.

YVAN DE TERVARENT

1941-1982

Il y a quatre mois, Yvan de Tervarent nous quittait brusquement sans nous dire au revoir. Ce n'était pas dans ses manières. Nous qui l'avions connu si prévenant au cours des quatre années qu'il passa à Kigali. La nouvelle de sa mort nous a consternés.

Le lecteurs de DIALOGUE le connaissaient bien. Dès son arrivée au Rwanda, en 1977, il s'invita tout naturellement au comité de rédaction de DIALOGUE. Et nous avons accueilli, d'abord avec timidité et réserve, ce géant qui avait l'air de s'imposer dans nos discussions et qui de surcroît travaillait dans une ambassade ! Mais très vite, nous fûmes conquis, non seulement par sa brillante intelligence, sa compétence et son efficacité, mais aussi par sa gentillesse, sa servabilité de tous les instants. Yvan ne prenait pas les choses à moitié. Quand il s'engageait, c'était à fond, jusqu'au bout. Nous l'avions bien vu lorsque la santé de l'Abbé Massion lui donna l'occasion de servir DIALOGUE davantage. Il le fit jusqu'aux dernières heures de son séjour au Rwanda, en janvier 1981. Alors qu'il bouclait ses valises pour partir en Zambie, il trouvait encore du temps pour notre revue.

Yvan était un homme d'une seule pièce. Son christianisme aussi. Il affichait résolument ses convictions chrétiennes et il savait les défendre, aussi bien devant les responsables de l'Eglise - qui ne partageaient pas toujours ses points de vue - que devant le grand

public. Une de ses dernières occupations et préoccupations : écrire et faire paraître un ouvrage sur l'Eglise catholique au Rwanda. Il nous a quittés sans que le manuscrit - achevé - ne fut publié.

Son départ à DIALOGUE avait provoqué à l'époque un vide qui n'est pas encore comblé. Aucun laïc étranger n'est venu prendre la place qu'il occupait. Depuis la Zambie, il continuait de s'intéresser à notre travail. Pas seulement en paroles. C'est grâce à sa générosité que nous avons pu publier le livre : *Débat sur le développement endogène*.

Son souvenir et, surtout son exemple, nous demeurent. Que Marie-Noëlle qui l'a accompagné dans toutes ses entreprises - et à DIALOGUE aussi - et ses quatre enfants trouvent ici l'expression de notre amitié et de notre sympathie.

DIALOGUE



KAGAME ET L'INDEPENDANCE

Nous n'acceptons pas de nous conformer ici à l'usage qui, dans les Déclarations les plus solennelles et les plus officielles, veut que le 1 juillet 1962 le Rwanda devint indépendant ou accéda à l'indépendance. Nous préférons, quant à nous, dire que le Rwanda recouvra alors son indépendance.

Ce pays, en effet, à la différence de territoires ex-coloniaux, ne fut pas une création allemande ou belge. Ce ne fut pas le colonisateur qui en rassembla les différentes zones en une nouvelle unité politique composite, à laquelle il aurait imposé un nom de son invention. Il l'a trouvé tel quel, Independent depuis toujours, sous son nom RWANDA. Le 1 juillet a donc été en réalité la date à laquelle le Rwanda se vit restituer son indépendance temporairement mise en veilleuse, arbitrairement congélée, par le colonisateur...

A. KAGAME : Un abrégé de l'histoire du Rwanda de 1853 à 1972

ONT COLLABORE A CE NUMERO

- A. RUGIRA, Député de Butare au Conseil National de Développement
- R. HEREMANS, Professeur d'Histoire, U.N.R. Nyakinama
- A. BART, Professeur d'Histoire, U.N.R. Nyakinama
- B. de la MASSELLIERE, Professeur de Géographie, U.N.R. Nyakinama
- L. UWIZEYIMANA, Professeur de Géographie, U.N.R. Nyakinama
- Catherine et Théo WAUTERS, Coopérant belge, Ministère des Finances, Kigali
- F. FUNGA, Economiste, Trafipro, Kigali
- A. KAMOSO, Ancien Ministre, Somirwa, Kigali
- G. MUSTY, Dominicain, de la Revue Dialogue
- M. KAMURASE, Kigali
- J.D. NTAKIRUTIMANA, Statisticien, Caisse d'Épargne du Rwanda, Kigali
- A. KAMEYA, Journaliste à l'Orinfor, Kigali
- F. BART, Professeur de Géographie, U.N.R. Nyakinama

SANS OUBLIER:

Les membres du comité de rédaction qui ont conçu ce numéro, les services de l'Orinfor qui ont procuré les photos, le secrétaire-dactylographe, le Club Rafiki, et l'imprimerie de Kabgayi pour les services techniques.

En 1885, à Berlin, on s'était partagé notre Continent.
Sans consulter personne.
On s'était apitoyé sur notre misère.
Le plus fort, c'est qu'on m'enseignait cette date.
On nous la faisait reténir par cœur.
On étalait devant nos faces immobiles les résultats
obtenus...
Je comprends qu'Imana puisse nous imposer des commandements.
Mais qu'un homme embrigade un autre homme, ça non.
Je n'avais pas le cœur de le supporter.
Mon peuple était colonisé. Je m'étonnais de voir que mon
peuple avait un souffle de vie.
Mon peuple semblait l'avoir encore.
Effectivement, il l'avait.
MON PEUPLE S'VEILLA.

Michel KAYOYA